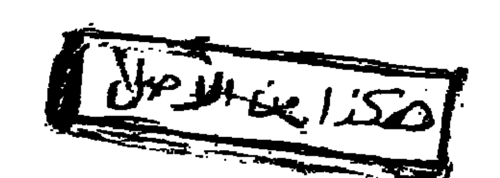


Le Monde

Le Monde Radio-Télévision
Tous les programmes

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 15846 – 7 F — DIMANCHE 7 - LUNDI 8 JANVIER 1996 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Moscou cherche à minimiser la démission de M. Kozyrev

M. Eltsine se prépare à changer de gouvernement

LE PRÉSIDENT RUSSE, Boris Eltsine, a commencé à tirer les leçons des élections législatives du 17 décembre, remportées par les communistes et les nationalistes, en procédant à un début de remaniement ministériel. Cherchant visiblement à donner des gages à la nouvelle majorité parlementaire à la Douma, le chef de l'Etat, qui dit penser *« de plus en plus »* à se représenter en juin 1996, a accepté, vendredi 5 décembre, la démission de son ministre des affaires étrangères, Andreï Kozyrev, véritable « bête noire » des *« patriotes »* russes qui accusent le chef de la diplomatie d'être responsable de *« l'humiliation »* de la Russie post-soviétique. Dans la foulée du départ de M. Kozyrev, la radio Echo de Moscou a annoncé, samedi 6 janvier, le limogeage par décret présidentiel du ministre de l'économie, Evgueni Iassine. Cette information n'avait toutefois pas été confirmée officiellement samedi en fin de matinée.

M. Eltsine, qui est revenu au Kremlin le 29 décembre après une attaque cardiaque et deux mois de convalescence, s'est engagé récemment à combattre le *« sabotage »* économique, un thème qui sera apparemment au cœur de la campagne électorale pour la présidentielle du mois de juin. Les négociations sur la formation d'un nouveau gouvernement vont sans doute se poursuivre jusqu'à la rentrée parlementaire de la mi-janvier. Boris Eltsine, tout en ne voulant pas donner l'impression d'agir sous la pression, cherche en tout cas à récupérer certains des thèmes – défense de l'ordre public, lutte contre la corruption et sauvegarde de la « puissance » Russie – qui ont fait le succès du parti communiste et de la formation ultra-nationaliste de Vladimir Jirinovski, qui ont respectivement obtenu 22 % et 11 % des voix au scrutin de décembre.

Les premières réactions internationales au départ de M. Kozyrev ont montré qu'aucun bouleversement n'est attendu dans une politique extérieure que MM. Kozyrev et Eltsine ont, de toute façon, déjà infléchie, dans un sens moins « pro-occidental », depuis au moins deux ans.

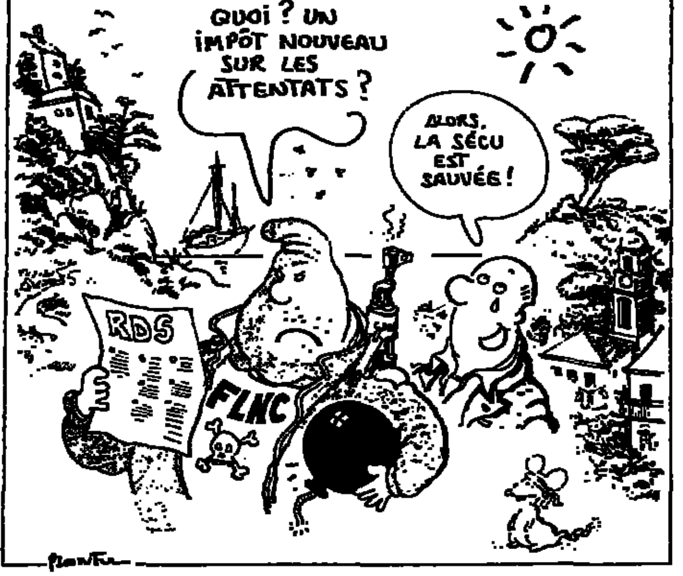
Lire page 2

Les médecins se mobilisent contre le plan Juppé

Divergences sur l'application du RDS aux gains des jeux

LA RÉFORME de la Sécurité sociale, qui avait provoqué grèves et manifestations en décembre, continue de valoir des difficultés au gouvernement. Après la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), qui lui a *« déclaré la guerre »* (*Le Monde* du 6 janvier), Alain Juppé est sommé par les généralistes de MG-France d'ouvrir une *« réelle négociation »* sur la maîtrise médicalisée des dépenses de santé. Richard Bouton, président de MG-France, appuyé par l'Union nationale des associations de professions libérales (UNAPL), reproche au premier ministre de prendre le risque, par son attitude, d'*« acculer les médecins libéraux à une épreuve de force »*.

D'autre part, l'entrée en vigueur du nouvel impôt, le Remboursement de la dette sociale (RDS), prévue pour le 1er janvier, se heurte à des obstacles pratiques, mais aussi à des divergences sur l'assiette de prélèvement. Les partenaires sociaux, consultés jusqu'au lundi 8 janvier, souhaitent notamment que les gains des jeux y soient assujettis, comme les salaires et les revenus de capitaux.



Le gouvernement est partagé, les ministres de l'économie, du budget et des finances étant favorables à cette imposition, tandis que l'hôtel Matignon hésite. M. Juppé doit arbitrer avant la présentation de l'ordonnance au conseil des ministres le 17 janvier.

Lire page 5

La rédaction d'« InfoMatin » veut croire en la survie du titre

APRÈS L'ANNONCE par André Rousselet du dépôt de bilan du quotidien *InfoMatin*, les 86 salariés espèrent toujours qu'un nouvel actionnaire va se présenter pour sauver leur entreprise. La publication du quotidien sera suspendue mardi 9 janvier après un dernier numéro lundi.

Les divergences qui opposaient, depuis quelques semaines, les journalistes au directeur de la publication et principal actionnaire n'ont cessé de s'accentuer. Reprochant à André Rousselet de ne pas avoir préparé de plan de relance et de l'avoir traitée par le mépris, la rédaction d'*InfoMatin* demeure combative, malgré son amertume d'avoir été comparée, par son directeur, aux adeptes de l'Ordre du Temple solaire qui ont pratiqué un suicide collectif.

Ce dépôt de bilan met fin à près de deux ans de relations d'amour-haine entre la rédaction et l'ancien patron de Canal Plus, qui aurait voulu retrouver, à *InfoMatin*, la cohésion qui existait dans l'équipe de la chaîne cryptée.

Lire page 14

La chaise pour s'asseoir ou se lever

RICHARD PEDUZZI

DIRECTEUR depuis 1990 de l'Ecole nationale des arts décoratifs, installée à Ivry, Richard Peduzzi a signé la plupart des décors de Patrice Chéreau, au théâtre et au cinéma. Créateur, concepteur, designer, il présente aujourd'hui une collection de meubles dont certains répondent à une commande du Mobilier national. Son style se démarque nettement des à-peu-près provocateurs et sans suite qui ont agité, en Europe, les courants successifs d'une époque que l'on a qualifiée de postmoderne.

Travaillant exclusivement le bois, privilégiant des volumes puissants, qui semblent taillés dans la masse, Richard Peduzzi trace une ligne forte, nourrie de classicisme. Il semble donner aussi, avec ces recherches, une indication à propos de l'enseignement tel qu'il l'a orienté pour les six cents étudiants de l'école : pluridisciplinarité les deux premières années, retour aux sources du dessin, étude des bases. En gardant à l'esprit une idée capitale : *« Ne pas être agressé par un objet dont on se demande s'il est fait pour s'asseoir ou pour se lever. »*

Lire page 15

Le déménagement spectaculaire des prostituées de Rio

RIO DE JANEIRO
de notre correspondant

Vila Mimosa, le plus vieux quartier de prostitution de Rio, n'est plus qu'un amoncellement de gravats et de planches que les pluies de ces derniers jours ont déjà transformé en bourbier. La municipalité a décidé d'utiliser le terrain pour y construire un centre ultramoderne de télécommunications destiné aux hommes d'affaires. Le déménagement ne s'est pas trop mal passé. Quarante employés municipaux ont aidé les 1 800 occupantes des lieux à emballer leurs affaires dans trente camions, et la mairie a versé 1,8 million de francs de dédommagement à Euridice Coelho dos Reis, présidente de l'Association des prostituées de Rio. Dans la nuit du 2 au 3 janvier, les bulldozers ont abattu les maisons délabrées et les baraques qui abritaient un commerce d'amour plus que centenaire.

Les difficultés ont commencé lorsque les prostituées sont allées visiter le hangar que leur présidente avait acheté en leur nom, à Duque de Caxias, hors des limites de la ville, pour la somme de 440 000 francs. Qu'était devenu le reste de l'argent ? Et puis, Duque de Caxias, une banlieue populaire lointaine, n'offre évidemment pas les mêmes avantages que Vila Mimosa, proche du centre, à deux pas de la grande avenue Vargas. Pour couronner le tout, le maire de Duque de Caxias, parlant au nom de ses administrés indignés, annonçait qu'il ne laisserait pas s'installer les nouvelles arrivantes sur son territoire.

Que faire ? C'est alors que quatre mères maquerelles expulsées découvrent, à 500 mètres de Vila Mimosa, un entrepôt abandonné dans un quartier tranquille peuplé de petits artisans et de réparateurs de voitures. Avec leurs économies, elles achètent discrètement le local pour 500 000 F. Mais, lorsque les premiers camions de déménagement arrivent, les habitants du quartier entrent en fureur. Ils barrent l'avenue voisine avec des pneus enflammés, provoquant un gigantesque embouteillage. Des policiers séparent les deux camps, qui continuent d'échanger, toute une soirée, des insultes choisies.

La situation est bloquée. *« Les gens qui ont protesté sont des hypocrites, qui fréquentaient la Vila Mimosa, mais ne nous veulent pas près de chez eux »*, affirme Cleide, une prostituée qui monte la garde devant l'entrepôt. Deux policiers somnolent dans leur voiture de service garée à proximité. Des femmes entrent et sortent avec des paquets. L'une d'entre elles arrive en taxi accompagnée par sa mère. Un quinquagénaire à barbe soignée semble diriger les opérations, aidé d'un jeune homme muni d'un téléphone portable. Un jeune touriste anglais frappe à la porte de fer. *« Revenez dans quelques jours, l'établissement ne fonctionne pas encore »*, lui répond-on de l'intérieur.

Cinquante mètres plus loin, les discussions vont bon train dans l'unique débit de boissons de la rue. *« Mille huit cents femmes, c'est beaucoup. Elles ne vont pas toutes tenir là-dedans »*, affirme un habitué. La patronne est philosophe. *« Moi, ça ne me gêne pas, si ça m'apporte des clients »*, dit-elle. Mais les habitants ont décidé de s'organiser. Ils ont adressé une pétition au maire de Rio, Cesar Maia. La partie n'est pas encore gagnée pour les anciennes locataires de Vila Mimosa.

Dominique Dhombres

Grandes manœuvres présidentielles aux Etats-Unis

WASHINGTON
de notre correspondante

Au-delà des aspects paradoxaux de la « paralysie », pendant trois semaines, d'une administration, la crise budgétaire américaine – qui a trouvé un épilogue provisoire samedi 6 janvier – est l'événement *politique le plus important intervenu* aux Etats-Unis depuis un peu plus d'un an. En opposant deux philosophies de gouvernement, elle a considérablement éclairci le paysage électoral à dix mois du scrutin présidentiel de 1996.

L'enjeu de l'élection du 5 novembre prochain est déjà qualifié ici *d'historique*. La dernière présidentielle du millénaire confirmera-t-elle l'élan « révolutionnaire » des républicains qui, pour la première fois depuis quarante ans, s'emparèrent des deux chambres du Congrès en novembre 1994 ? S'ils parvenaient à prendre la Maison Blanche tout en gardant le Congrès, cela ouvrirait effectivement la voie à une configuration politique sans précédent depuis les années 30, lorsque les démocrates et Franklin Roosevelt s'installèrent au pouvoir.

Mais à ce stade de la campagne électorale, transformer l'essai de 1994 relève encore de la gageure : seul candidat démocrate, le président Bill Clinton aborde cette seconde bataille en position de force, avec une cote de popularité miraculeuse pour un homme que les observateurs donnaient moribond il y a un an. Quant aux « révolutionnaires », dont le guide, Newt Gingrich, président de la Chambre des représentants, a beaucoup perdu de sa superbe, leur étoile a singulièrement pâli. Sortir vainqueurs de l'actuel bras de fer sur l'équilibre budgétaire est donc, pour eux, vital.

Des dix mesures du « Contrat avec l'Amérique » que Newt Gingrich avait promis de faire voter dans les cent premiers jours de la législature, seules trois sont entrées en vigueur ; les autres se sont perdues dans le labyrinthe législatif, bloquées au Sénat ou refoulées par un veto présidentiel. Les nouveaux élus républicains ont affiché une intransigeance qui effraie jusqu'à leurs électeurs. En un an, la chute de Newt Gingrich dans les sondages est abyssale : en décembre, au moment où *Time Magazine* lui décernait le titre d'*« homme de l'année »* pour avoir réussi à modifier les termes du débat politique aux Etats-Unis, seuls 24 % des Américains avaient une opinion favorable de lui. Les républicains ont imposé l'image d'un mouvement bourré d'énergie, mais ils n'ont pas su proposer de modèle. *« Nous n'avons pas fait rêver les gens »*, reconnaît l'un des lieutenants de Newt Gingrich. Ils ont expliqué pourquoi il fallait abolir l'Etat-providence, mais ils n'ont pas dit ce qui le remplacerait.

La bataille de l'équilibre budgétaire illustre toutes leurs contradictions. L'équilibre budgétaire, auquel ils entendent parvenir en sept ans, doit permettre de réduire le rôle de l'Etat, d'alléger les impôts, de diminuer les dépenses publiques, de trancher dans les programmes sociaux qui forment l'ossature de l'Etat-providence, bref, de modeler la société du XXIe siècle. Les républicains ont même contraint Bill Clinton à en adopter le concept. Mais en faisant, de leur propre aveu, *« une croisade »*, en s'y accrochant obstinément comme à une formule magique, les nouveaux élus de la droite ont abandonné leurs électeurs en route, effrayés par la perspective de coupes claires dans le régime fédéral de protection de santé pour les retraités (Medicare) et les pauvres (Medicaid).

Sylvie Kauffmann

Lire la suite page 10 et nos autres informations page 20

La France chante au karaoké



Né au début des années 70 au Japon, le karaoké (« orchestre absent ») s'est répandu dans le monde entier. En France, on chante dans 3 500 établissements. Des compétitions locales et nationales mettent en scène ce loisir convivial et familial. *Lire page 8*

■ Vaisseau fantôme à Rouen

Quatre-vingt-dix bateaux de l'armateur grec Panagis Zissimatos font l'objet de saisies. Cinq d'entre eux sont immobilisés en France. A Rouen, l'équipage du *Stainless Glory* – Coréens, Russes, Birmans – vit sur un vaisseau fantôme. p. 6

■ Attentat anti-Hamas

Yehia Ayache, artificier du Mouvement de la résistance islamique Hamas, a été tué, vendredi 5 janvier, par l'explosion de son téléphone portable. Des responsables palestiniens soupçonnent les services spéciaux israéliens. p. 3

■ Le nouveau gouvernement algérien

Trois islamistes modérés font leur entrée, à des postes secondaires, dans le gouvernement algérien, que dirige Ahmed Ouyahia. Les titulaires des principaux ministères restent en place. p. 3

■ Effondrement des cours du cuivre

Le cuivre plonge depuis plusieurs semaines sur le marché londonien des métaux. Cette chute illustre le ralentissement économique mondial. p. 11

■ Médiateur

Les lecteurs du *Monde* continuent de s'intéresser aux causes et aux conséquences de la crise sociale de la fin 1995. p. 10

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0146 - 0107 - 7,00 F

RUSSIE Andreï Kozyrev, chef de la diplomatie russe, a présenté sa démission, vendredi 5 janvier. Sans être une surprise, son départ est interprété comme une concession de Boris Eltsine aux communistes et nationalistes qui dominent la Douma depuis les législatives du 17 décembre 1995. ● LES PREMIÈRES RÉACTIONS internationales montrent qu'aucun bouleversement n'est attendu dans une politique extérieure que MM. Kozyrev et Eltsine ont déjà infléchie, dans un sens moins « pro-occidental », depuis au moins deux ans. ● MALGRÉ DES RÉSULTATS macroéconomiques encourageants, notamment pour l'inflation, le ministre de l'économie, Evgueni Iassine, aurait lui aussi été limogé, a rapporté, samedi 6 janvier, la radio Echo de Moscou. Toutefois, ni le Kremlin ni le ministère de l'économie n'avaient confirmé cette information, samedi en fin de matinée.

Le Kremlin s'efforce de rassurer l'Occident après le départ d'Andreï Kozyrev

La démission du ministre russe des affaires étrangères était attendue depuis la victoire aux élections du 17 décembre des communistes et des nationalistes, pour qui il était responsable de l'« humiliation » de la Russie post-soviétique

MOSCOU
de notre correspondant

Pas de panique : tout se passe comme prévu. Aussitôt après l'annonce, vendredi 5 janvier, du départ longtemps attendu d'Andreï Kozyrev, le chef de la diplomatie russe, jugé trop *« pro-occidental »*, le Kremlin a mis les choses au point. *« Les pays occidentaux ne doivent pas considérer la démission d'Andreï Kozyrev comme une menace ou un signe de changement dans la politique extérieure russe »*, a déclaré Sergueï Medvedev, porte-parole de Boris Eltsine.

« Les priorités restent l'approfondissement de l'intégration avec les pays de la CEI, le développement du partenariat avec les pays occidentaux, l'élargissement de la coopération avec la Chine, le Japon et l'Inde », a-t-il précisé. Comme pour souligner la continuité, la Russie a d'ailleurs voté, vendredi, au Conseil de sécurité de l'ONU, le maintien de l'embargo commercial contre l'Irak, pourtant courtisé par Moscou. Rien, en effet, ne permet de craindre un dangereux et soudain virage, car le ministre russe des affaires étrangères n'a finalement été que le fidèle exécutant de Boris Eltsine, qui est encore au Kremlin pour au moins six mois.

Après des mois de spéculations, Andreï Kozyrev s'en va comme prévu : après les élections législatives du 17 décembre 1995, avant la présidentielle du 16 juin 1996. Boris Eltsine a d'ailleurs immédiatement accepté sa démission, même s'il n'a pas encore désigné de successeur. Et il est convenu avec M. Kozyrev, par téléphone, de *« rester amis »*. Officiellement, la démission du plus ancien ministre du président russe n'a rien de politique. Elle n'est due qu'à un problème « technique » et juridique : M. Kozyrev ne pouvait pas être à la fois ministre et député à la Douma. Menacé depuis le succès de l'ultranationaliste Vladimir Jirinovski aux élections de 1993, le chef de la diplomatie russe démissionne, mais seulement parce qu'il a battu aux législatives du 17 décembre, à Mourmansk (nord)..., Lioubov Jirinovskaïa, la sœur du tribun nationaliste. Andreï Kozyrev a attendu le dernier moment pour choisir entre son poste de député et celui de ministre, traduisant moins son embarras que celui du Kremlin à lui trouver un remplaçant.



Pourtant, personne n'est dupe : Andreï Kozyrev est parti, non pas parce que le pouvoir, en minorité dans la nouvelle Douma, avait besoin d'un député de plus, non pas parce qu'il ne convenait plus sur la scène internationale, mais parce que M. Kozyrev gênait, sur la scène intérieure, Boris Eltsine, qui a avoué, vendredi, qu'il pensait *« de plus en plus »* à une nouvelle candidature au Kremlin. Le scénario, depuis longtemps mis au point, de la démission du chef de la diplomatie visait simplement à lui offrir une porte de sortie honorable et à montrer que le président russe n'agissait *pas* sous la pression de l'opposition. Celle-ci avait de nouveau réclamé la tête de M. Kozyrev dès la proclamation des résultats des législatives.

IMPOPULAIRE

A six mois de la présidentielle, Boris Eltsine déblaye le terrain politique, désarme les critiques. M. Kozyrev était détesté par l'opposition communiste et nationaliste, il était méprisé par ses anciens amis démocrates. Pire, il n'était pas populaire, symbolisant aux yeux des Russes la perte de puissance et de prestige de leur pays, leur « humiliation ». Il était donc un poids mort pour Boris Eltsine. D'autant plus que M. Kozyrev ne dispose pas, contrairement au ministre de la défense, Pavel Gratchev, lui aussi à la fois fidèle et impopulaire, d'un appareil utile au cas où les choses ne se passeraient pas « comme prévu »...

A l'approche des élections, M. Kozyrev était tout simplement devenu le bouc émissaire idéal pour le président russe. Même s'il a fait flèche de tout bois, usant tour à tour du charme, de la menace et du chantage, pour défendre les intérêts d'une Russie à genoux, il paye pour une diplomatie affaiblie par l'absence de moyens militaires et financiers. Dans un numéro permanent d'équilibriste, M. Kozyrev a mené une politique, élaborée et parfois « illisible », de *« coopération-confrontation »*.

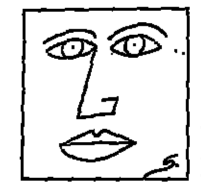
Il a tenté de concilier l'inconciliable : de défendre les positions de grande puissance de la Russie, avec la ruse, parfois grâce à la force, et souvent en contradiction avec les valeurs occidentales (du Tadjikistan à la Moldavie en passant par la Yougoslavie et la Tchétchénie), tout en conservant le soutien financier de l'Occident, nécessaire à la reconstruction de la puissance russe. C'est aussi cette ambiguïté fondamentale qui a rendu sa politique impopulaire et, en tout cas, difficilement compréhensible pour les Russes.

Jean-Baptiste Naudet

Un « eltsinien » haï par les nationalistes et rejeté par les démocrates

MOSCOU
de notre correspondant

Andreï Kozyrev *« a plus de neuf vies et il ne les a pas toutes vécues »*. C'est ainsi que Washington avait réagi en octobre 1995 à la « vraie-fausse » annonce par Boris Eltsine du limogeage d'Andreï Kozyrev, son plus ancien mais aussi l'un de ses plus jeunes ministres. Après avoir passé plus de cinq ans à la tête de la diplomatie russe, cet homme charmeur de quarante-quatre ans n'a d'ailleurs démissionné, vendredi 5 janvier, que pour se consacrer à sa carrière de député. Fin décembre, il avait affirmé qu'il poursuivait son combat pour l'intégration de la Russie dans la communauté internationale *« quelle que soit la situation »*. Cet homme réservé, aux manières policées, à l'élégance recherchée, a des convictions fermes qui en ont fait l'ennemi numéro un de l'opposition russe. *« Dès le départ*, écrit Boris Eltsine dans ses Mémoires, *Andreï Kozyrev a été une figure très contestée. Avant sa nomination, on me disait qu'il était pro-occidental, pro-américain. »* Mais, poursuit le chef de l'Etat russe, *« je pense malgré tout que mon choix a été le bon »*.


PORTRAIT

Aujourd'hui sacrifié sur l'autel des ambitions présidentielles du maître du Kremlin, Andreï Kozyrev n'a jamais eu peur des défis. Né à Bruxelles en mars 1951 d'un père diplomate, diplômé à vingt-trois ans du prestigieux Institut des relations internationales de Moscou, membre du Parti communiste depuis 1973, il gravira, à partir de 1974, les échelons du ministère soviétique des affaires étrangères. Dès 1978, il a soutenu une thèse de doctorat sur les problèmes de la détente et passe au ministère pour un « libéral ».

L'ENTERREMENT DE L'URSS

En octobre 1990, à trente-huit ans, il se lance dans une de ses nouvelles vies. Le monde entier ne s'intéresse qu'à Mikhaïl Gorbatchev et Edouard Chevardnadze, le chef de la diplomatie soviétique. Andreï Kozyrev quitte le département des organisations internationales du ministère soviétique des affaires étrangères, rejoint Boris Eltsine, prend la tête du tout nouveau ministère des affaires étrangères – composé d'à peine quatre ou cinq diplomates – de la Fédération de Russie, qui n'a pas encore son indépendance. Andreï Kozyrev devient un proche compagnon de Boris Eltsine. Il l'appuiera aux heures sombres du putsch conservateur d'août 1991. Il convoque alors les ambassadeurs étrangers et la presse à la Maison blanche, siège de la résistance. Puis, mandaté par Boris Eltsine, il s'envole pour Paris vers une autre vie peut-être : pour organiser la résistance extérieure aux putschistes, voire, s'il l'avait fallu, un gouvernement en exil.

Avec l'échec du coup d'Etat, Andreï Kozyrev devient un des principaux acteurs de l'enterrement de l'URSS et de l'accouchement de la Communauté des Etats indépendants (CEI). Mieux, c'est lui qui organise un génial tour de passe-passe qui fait de la Russie eltsinienne l'héritière de l'URSS, du point de vue légal mais aussi pour les attributs de la puissance. Moscou conservera les traités, les ambassades, les armes atomiques – et les dettes – de l'URSS. Malgré ce tour de force, Andreï Kozyrev devient vite la cible de l'opposition conservatrice. Celui qui n'hésite pas alors à s'exprimer en anglais (il parle aussi l'espagnol et comprend le français) est jugé trop *« pro-occidental »*.

On ne lui pardonne pas d'avoir *« détruit l'URSS »*. On l'accuse de *« brader les intérêts »* de la Russie et des russophones de *« l'étranger proche »* – notamment en Moldavie –, puis des Serbes de l'ex-Yougoslavie. Pourtant, Andreï Kozyrev fait son possible pour aider les uns et sauver les autres, tout en évitant la rupture avec l'Ouest et les violations évidentes du droit international. Ainsi, s'il est finalement partisan de sanctions contre Belgrade, c'est pour éviter, avec succès, que l'Occident ne prenne des mesures plus radicales. En politique étrangère, il se définit lui-même comme un *« pragmatique »*. Andreï Gromyko était « Monsieur Niet », Edouard Chevardnadze « Monsieur Da », Andreï Kozyrev sera « Monsieur Oui, mais ». Il tient compte du rapport de forces international. Et celui-ci n'est pas en faveur d'une Russie engluée dans la crise économique, secouée par des convulsions politiques, privée de moyens. Andreï Kozyrev met sa politique au service de la reconstruction intérieure du pays. Il introduit dans la diplomatie de Moscou une nouvelle notion : celle du coût financier. Il tient aussi compte de l'évolution sur la scène intérieure. Après le succès nationaliste aux élections de 1993, il change, sinon de vie, du moins de visage, infléchit son discours.

FIN MANŒUVRIER

En 1994, il brandit, le premier, la menace d'une *« troisième guerre mondiale »* pour empêcher les frappes aériennes de l'OTAN autour de Sarajevo. Il hausse le ton contre l'extension de l'Alliance atlantique à l'Est. Il n'hésite pas à dire, en avril 1995, qu'il *« n'exclut pas l'emploi de la force »* pour défendre les vingt-cinq millions de Russes vivant dans *« l'étranger proche »*. Fin manœuvrier, il transforme en armes les faiblesses et les échecs de la Russie eltsinienne. Ainsi, en faisant mine de s'aligner sur des thèses nationalistes dans un discours prononcé à Stockholm en décembre 1992, il met en garde les Occidentaux contre l'opposition russe. Et les invite à soutenir Boris Eltsine.

Celui qui s'est défini comme un *« démocrate-radical »* sera surtout un eltsinien inconditionnel. Il pousse, dès 1992, à la confrontation avec le Parlement contestataire. Il démissionne en 1995 du parti Choix de la Russie, dont il est pourtant l'un des fondateurs, parce que la formation démocrate d'Egor Gaïdar s'oppose à la guerre en Tchétchénie. Comme d'habitude, Andreï Kozyrev n'a pas d'états d'âme. Moscou, dit-il alors, utilisera *« autant de force que nécessaire »* dans la petite République séparatiste du Caucase.

Mais, depuis lors, Andreï Kozyrev est un homme seul, qui ne représente que lui-même. Haï par les nationalistes, rejeté par les démocrates, il devient un poids mort pour Boris Eltsine. Cependant, le président russe, qui n'a pas de politique étrangère de rechange, l'usera jusqu'à la corde. Andreï Kozyrev sera encore son complice dans l'agonie de son ancienne vie. Il encaissera les humiliations, les critiques, destinées à « blanchir » le président, dont il applique fidèlement la politique. Avant de partir, pour une nouvelle vie, sans doute.

J.-B. N.

Quel nouveau chef pour la diplomatie russe ?

MOSCOU
de notre correspondant

Pour succéder à Andreï Kozyrev, Boris Eltsine pourrait choisir, selon un des nombreux scénarios évoqués, un homme de l'opposition démocrate. Dans cette hypothèse, jugée peu probable, le nom le plus souvent cité est celui de Vladimir Loukine, cinquante-huit ans, président de la commission des affaires étrangères dans l'ancienne Douma (la Chambre basse du Parlement), ex-ambassadeur à Washington et membre du parti Iabloko (libéral-démocrate d'opposition). M. Eltsine réaliserait ainsi un « coup politique » avant l'élection présidentielle de juin car il affaiblirait son opposition démocrate, soit en la divisant, soit en la ralliant, sans changer le cours de sa politique extérieure.

Toutefois, les favoris se recrutent plutôt chez les « professionnels » en activité. Parmi eux, on trouve Sergueï Lavrov, représentant russe à l'ONU ; Sergueï Vorontsov, ambassadeur de Moscou à Washington ; Anatoli Adamichine, ambassadeur à Londres (jugé plus pro-européen) ; Vitaly Tchourkine, quarante-trois ans, qui s'est illustré dans l'ex-Yougoslavie avant de devenir ambassadeur à Bruxelles auprès de l'OTAN, et aussi Dimitri Riourikov, conseiller diplomatique de M. Eltsine.

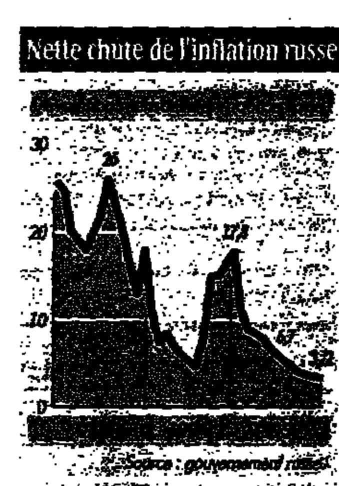
Le candidat du ministère russe des affaires étrangères est le premier adjoint de M. Kozyrev, Igor Ivanov, cinquante ans, qui assurera l'intérim. On juge cependant à Moscou que lui aussi a un style *« trop occidental »*. Et il a été le négociateur russe dans la phase finale du règlement du conflit bosniaque, la plus critiquée à Moscou. Parmi les *outsiders* se trouvent les ex-présidents de la Chambre basse (Douma) et de la Chambre haute (conseil de la Fédération) du Parlement, Vladimir Choumeïko et Ivan Rybkine. Ils sont tous deux réputés fidèles au président russe, mais souvent considérés comme « dangereux ». Un autre fidèle a été pressenti, Evgueni Primakov, le chef des services de contre-espionnage (ex-KGB). Le leader ultranationaliste Vladimir Jirinovski a, *lui*, envoyé une lettre de candidature.

J.-B. N.

Le ministre de l'économie serait limogé alors que l'inflation régresse

BORIS ELTSINE aurait destitué par décret le ministre russe de l'économie, Evgueni Iassine, et son premier vice-ministre, Iakov Ourinsone, a indiqué samedi 6 janvier la radio Echo de Moscou, précisant que le décret en question serait publié dans les prochains jours. Selon cette radio moscovite, ces destitutions interviennent après les reproches adressés récemment par le président Eltsine à M. Iassine pour avoir refusé de consentir de nouveaux crédits aux entreprises de la région de Krasnoïarsk, et notamment au directeur d'une usine de machines agricoles de cette ville de Sibérie orientale, désireux d'obtenir des prêts pour moderniser ses installations.

De retour au Kremlin le 29 décembre, après deux mois de convalescence consécutifs à une crise cardiaque, Boris Eltsine s'était engagé à combattre le *« sabotage »* économique et il avait chargé son premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, de proposer des changements à intervenir au sein du ministère de l'économie. M. Iassine avait rejeté ces accusations de *« sabotage »*. Il soulignait alors que la politique économique de rigueur était la seule concevable pour la Russie si elle voulait une amélioration de la situation économique, qui semblait en cours au vu des derniers indices. Jeudi 4 janvier, le ministre de l'économie avait d'ailleurs annoncé deux bonnes nouvelles : un ralentissement de l'inflation et un coup de frein à la chute de l'activité. La chute de la production industrielle, qui avait atteint 21 % en 1994, a été limitée à 3 % en 1995. Par ailleurs, en décembre, la hausse mensuelle des prix a été limitée à 3,2 %, le pourcentage le plus faible depuis le lancement des réformes radicales, en janvier 1992. Grâce à la meilleure tenue des prix ces derniers mois, l'inflation annuelle s'est établie à 131 % en 1995, contre 300 % en 1994, et surtout 900 % en 1993. On est bien loin des 17,8 % de hausse mensuelle enregistrés en janvier 1995.



Une politique économique plus rigoureuse a permis de ramener la hausse des prix à 3,2 % en décembre et à 131 % sur l'ensemble de l'année contre 300 % en 1994.

SATISFACTION

Ce ralentissement a été rendu possible par une politique monétaire plus stricte, la restriction de nombreux crédits budgétaires, la mise en œuvre d'une politique de change plus cohérente. Depuis le mois de juin, une marge étroite de fluctuations du rouble face au dollar a été fixée, qui limite la spéculation excessive sur le marché des changes mais inquiète les exportateurs. L'appréciation relative du taux de change n'empêche pas la Russie d'avoir une balance des opérations courantes positive.

L'objectif d'une hausse mensuelle des prix de 1 % fixé par le FMI pour la fin de 1995, qualifié d'irréalisable par M. Iassine dès l'été, n'a pas été tenu. Les organisations multilatérales n'en sont pas moins relativement satisfaites des évolutions constatées à Moscou. Rien ne prouve encore que la Russie a gagné sa bataille de l'inflation, d'autant que les mois à venir, qui précéderont l'élection présidentielle de juin, seront propices aux augmentations de salaires, aux concessions budgétaires et à bien d'autres mesures bien plus appréciées des électeurs que des conjoncturistes.

Scrutin présidentiel mis à part, le maintien pendant plusieurs années consécutives de taux d'inflation supérieurs à 100 % est inhabituel de par le monde. Comme le souligne un économiste, *« il s'agit d'un équilibre instable qui rend possible un basculement dans l'hyperinflation ou bien un ralentissement progressif de la hausse des prix »*. Le ministère de l'économie table bien sûr sur la deuxième hypothèse. Il a annoncé, jeudi 4 décembre, un objectif d'inflation de 55 % pour 1996. Un taux mensuel de 3 % correspond à une hausse annuelle de 42 %.

Françoise Lazare



Importante vague de mutineries dans les prisons turques

SITUÉE à la lisière d'un faubourg populaire d'Istanbul, la prison de haute sécurité d'Umraniye a été, jeudi 4 janvier, le théâtre d'une mutinerie dont la répression a fait, selon l'agence de presse Anatolie, 3 morts et 68 blessés, dont 6 dans un état grave. Cette forteresse flambant neuve, où sont principalement détenus des militants de l'organisation extrémiste de gauche Dev Sol (auteur de nombreux attentats depuis les années 80) et des séparatistes du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), est, depuis son inauguration il y a huit mois, un foyer incessant de rébellion. A la mi-décembre déjà, trois jours d'émeutes s'étaient soldés par l'hospitalisation de 48 personnes. Trois mois auparavant, une révolte semblable avait causé la mort de 3 détenus à la prison d'Izmir, alors qu'au mois de juillet 2 grévistes de la faim succombaient faute de soins. Cette fois, la mutinerie d'Umraniye a rapidement fait tache d'huile.

Dès le lendemain, vendredi, 18 gardiens ont ainsi été pris en otage à la prison de Buca (à Izmir, la troisième ville de Turquie) par des détenus symphatisants de Dev Sol et 9 ont connu le même sort à la prison d'Ankara, où le sociologue Ismaïl Besikci purge, toutes peines confondues, soixante-cinq ans d'incarcération pour *« propagande séparatiste »*. L'administration pénitentiaire a admis, vendredi, avoir engagé des pourparlers avec les mutins pour éviter un carnage. A Buca, un des 18 gardiens, malade, a été relâché. Enfin, dans la nuit de jeudi à vendredi, des manifestations ponctuées de heurts avec la police ont eu lieu à Okmeydani et Yeni Bosna, sur la rive occidentale du Bosphore.

REVENDICATIONS « RECEVABLES »

Le durcissement des conditions de détention et la surpopulation sont à l'origine de la vague de mutineries. D'après la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), la population carcérale est passée de 32 000 en 1993 à 50 000 en 1995. Pour les six premiers mois de 1995, la FIDH relève 147 disparitions de personnes détenues et 63 individus sommairement exécutés ou morts sous la torture. Tout a commencé, à Umraniye, avec la nouvelle de la mort, survenue entre le 29 décembre et le 1er janvier, de trois jeunes prisonniers – Mustafa Kaya, décédé des suites d'une grève de la faim, Tuncay Baltas, qui a succombé après une séance de torture, et Kalender Kayapinar, mort quatre jours après avoir été libéré pour *« raisons de santé »*.

Mise en garde à plusieurs reprises par l'Association des droits de l'homme de Turquie sur la situation explosive dans les prisons, l'administration pénitentiaire a fait la sourde oreille. Elle a refusé par exemple, au matin du 4 janvier, d'examiner les revendications présentées par les détenus d'Umraniye. En réaction, ceux-ci ne se sont pas rendus à l'appel, provoquant l'intervention des forces de l'ordre, à grand renfort de barres de fer et de gaz lacrymogènes. Les trois victimes de la mutinerie du 4 janvier, toutes membres du Dev Sol, sont mortes suite à des traumatismes crâniens, d'après leurs avocats. Les revendications des mutins ont pourtant été jugées *« recevables »* par l'ancien ministre des droits de l'homme, Adnan Ekmen, cité par Reporters sans frontières. Mais le gouvernement auquel appartenait M. Ekmen n'est plus, et l'élaboration de la nouvelle coalition, issue des législatives du 24 décembre, prendra un mois.

En attendant, c'est le point de vue de la force qui prévaut. Ainsi, le nouveau chef de la police d'Istanbul, Orhan Tasanlar, prône l'isolement des prisonniers politiques affiliés à des organisations clandestines comme Dev Sol ou le PKK, car *« les meneurs de ces organisations continuent depuis leurs centres de détention à donner des directives aux militants »*.

Marie Jego

L'opposition légale fait une timide entrée dans le nouveau gouvernement algérien

Trois islamistes modérés font partie de l'équipe d'Ahmed Ouyahia ; le président Zeroual conserve le ministère de la défense

Le nouveau gouvernement que dirige Ahmed Ouyahia, dont la composition a été rendue publique vendredi 5 janvier, compte 26 ministres et 5 secrétaires d'Etat. Les titulaires des principaux ministères restent en place sauf au ministère des affaires étrangères, où Ahmed Attaf succède à Mohamed Salah Dembri. L'opposition légale fait une très timide entrée dans cette équipe, où sont représentés, à des postes secondaires, le Mouvement de la société islamique (MSI-Hamas) et le Parti du renouveau algérien (PRA).

LA « RUPTURE avec l'ancien système », que les Algériens avaient cru déceler, le 31 décembre, après l'annonce de la nomination au poste de premier ministre d'Ahmed Ouyahia – un homme de quarante-trois ans qui n'appartient pas à la vieille classe politique –, ne transparaît pas dans la composition de son cabinet, arrêtée mercredi, mais rendue publique seulement vendredi 5 janvier. Après moins d'une semaine de tractations en coulisses, qui ont alimenté les spéculations, l'*« embellie »* dont parlaient certains aura donc été de très courte durée.

Si on note la discrète entrée dans le gouvernement d'islamistes modérés, bien qu'à des postes peu sensibles – deux membres du Mouvement de la société islamique (MSI-Hamas) et un dissident de l'ex-Front islamique du salut (FIS) –, et d'une personnalité d'une petite formation de l'opposition légale, le Parti du renouveau algérien (PRA), l'équipe de M. Ouyahia est surtout composée des principaux membres du précédent gouvernement de Mokdad Sifi. A l'exception du ministère des affaires étrangères, où un diplomate de quarante-deux ans, secrétaire d'Etat à la coopération et aux affaires maghrébines dans les deux précédents gouvernements, Ahmed Attaf, remplace Mohamed Salah Dembri. Une petite nouveauté, cependant : la création d'un secrétariat d'Etat *« chargé de la communauté nationale à l'étranger »*, qui est confié à Tidjani Salaouandji. Près d'un million et demi d'Algériens sont expatriés, dont environ 900 000 en France.

PREMIER CABINET PLURALISTE

Mais, si *« la montagne a accouché d'une souris »*, comme l'a souligné un journaliste local, le gouvernement de M. Ouyahia reste néanmoins le premier cabinet pluraliste de l'histoire de l'Algérie indépendante, avec l'entrée, dans cette équipe, de trois membres de l'opposition légale, après des consultations menées par le président Liamine Zeroual et le premier ministre désigné avec les chefs des formations qui avaient participé à l'élection présidentielle du 16 novembre, ce qui constitue, somme toute, aussi une première.

Les chefs du MSI-Hamas, Cheikh Mahfoud Nahnah, et du PRA, Noureddine Boukrouh, avaient obtenu respectivement 25,58 % et 3,81 % des suffrages exprimés lors du scrutin présidentiel dont M. Zeroual est sorti vainqueur. Leurs formations ont donc gagné un droit d'entrée – par la petite porte – au gouvernement. Le parti islamiste modéré de Cheikh Nahnah voit confier le ministère de la petite et moyenne entreprise à Abdelkader Hamitou et le secrétariat d'Etat à la pêche à Bougara Soltani, dit « Aboudjerra ». En 1994, ce dernier avait été grièvement blessé dans un attentat attribué au Groupe islamiste armé (GIA). Le MSI-Hamas prône un islam « soft », s'accommodant – du moins formellement – de la démocratie.

Le PRA obtient, de son côté, le ministère du tourisme et de l'artisanat, qui revient à l'un des membres de son bureau politique, Abdelaziz Ben M'hidi. *« Poste symbolique, certes, mais que nous avons accepté dans la perspective des prochaines échéances électorales et donc de l'élaboration de la loi électorale »*, a confié au *Monde* l'un de ses représentants en France. Celui-ci a précisé que le PRA, comme le lui avait demandé M. Zeroual, avait décidé de siéger au Conseil national de transition (CNT), qui fait office de Parlement, composé de membres désignés par le pouvoir.

Une absence remarquée : celle du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) de Saïd Sadi, qui avait obtenu 9,6 % des voix à l'élection présidentielle. Le secrétaire général de cette formation berbériste, violemment anti-islamiste, a refusé de participer au gouvernement, dépité, selon certains de ses détracteurs, de ne s'être vu proposer qu'un *« strapontin »*. Ahmed Merrani, une personnalité dissidente de l'ex-FIS, qui avait fait allégeance au pouvoir sous le gouvernement de Sid-Ahmed Ghozali, dont il était devenu conseiller, prend le portefeuille des affaires religieuses. Une nomination qui risque de raviver contre lui la vindicte des islamistes radicaux.

Enfin, en conservant le poste de ministre de la défense, le président Zeroual suit une tradition assez solidement établie en Algérie. Il s'assure ainsi la haute main sur l'appareil sécuritaire, sur les promotions au sein de la hiérarchie de l'armée, et évite de trancher dans les inévitables inimitiés qui opposent les différents clans du sérail militaire.

Quoi qu'il en soit, comme les précédents, le gouvernement, même avec sa nouvelle touche pluraliste, n'a aucunement en charge de définir la politique à suivre. Il lui appartient seulement d'appliquer, sans grande liberté de manœuvre, celle que déterminent les plus hautes sphères du pouvoir. A cet égard, nul ne devine encore si, depuis qu'il a obtenu une légitimité électorale, le président Zeroual est devenu le vrai maître du jeu ou si *« le collège des généraux »* continue, comme toujours, de décider de tout.

Ali Habib

Une équipe de 31 membres

Le nouveau gouvernement que dirige Ahmed Ouyahia compte 26 ministres et 5 secrétaires d'Etat dont une seule femme, Rabea Mechernene, nommée ministre délégué, chargé de la solidarité nationale et de la famille. L'opposition légale est représentée par deux membres du Mouvement de la société islamique (MSI-Hamas) et un membre du Parti du renouveau algérien (PRA). Le président Liamine Zeroual conserve le portefeuille de la défense. Les titulaires des principaux ministères sont les suivants :

- **Affaires étrangères :** Ahmed Attaf
- **Justice :** Mohamed Adami
- **Intérieur, collectivités locales et environnement :** Mostefa Benmansour
- **Finances :** Ahmed Benbitour
- **Industrie et restructuration :** Mourad Benachenhou
- **Energie et mines :** Amar Makhloufi
- **Education nationale :** Slimane Cheikh
- **Communication et culture :** Mihoub Mihoubi
- **Enseignement supérieur et recherche scientifique :** Boubakeur Benbouzid
- **Agriculture et pêche :** Nourredine Bahbouh
- **Affaires religieuses :** Ahmed Merrani
- **Commerce :** Abdelkader Harchaoui

Les gisements de gaz sont désormais ouverts aux compagnies étrangères

UNE ÉVOLUTION culturelle imposée par la situation financière. En signant, le 23 décembre 1995, un contrat avec British Petroleum (BP), la compagnie d'Etat Sonatrach vient, pour la première fois, d'associer un groupe étranger à la commercialisation du gaz extrait du sous-sol algérien. D'un coup, le monopole d'Etat a écorné deux de ses privilèges d'antan, celui d'exploiter et de vendre seul ce qui était considéré pendant longtemps comme *« une richesse nationale »*. En contrepartie, le septième producteur mondial de gaz envisage d'attirer d'autres majors pétrolières, comme l'américaine Exxon, et surtout espère asseoir sa crédibilité internationale auprès des industriels et des banquiers.

Trois ans de négociations auront été nécessaires pour aboutir à cette évolution, rendue indispensable par l'endettement du pays et ses besoins de financement. L'Algérie, qui tire 95 % de ses devises des exportations d'hydrocarbures *via* la Sonatrach, souffre, comme tous les producteurs, de la baisse des prix du baril sur le marché international. Ses recettes, tombées de 9,7 milliards de dollars en 1993 à 8,6 milliards de dollars en 1994, ont pâti aussi de la baisse des ventes de gaz naturel liquéfié (GNL), liées à des arrêts d'usines de liquéfaction pour cause de rénovation.

Soucieux de rester un acteur majeur tant dans le domaine pétrolier que gazier, le gouvernement s'est fixé comme objectif, au début des années 90, d'augmenter en dix ans la production de pétrole en la portant de 750 000 barils/jour à 1 million de barils/jour, et de doubler, pendant la même période, ses exportations de gaz de 30 milliards à 60 milliards de mètres cubes. Pour cela, les investissements sont estimés à 20 milliards de dollars tant pour accroître les réserves que pour développer les infrastructures d'exploitation, et ne peuvent donc être financés par la seule Sonatrach.

A cette fin, les autorités algériennes ont alors décidé d'ouvrir aux compagnies étrangères le secteur des hydrocarbures, nationalisé en 1971. Une loi a donc été votée en novembre 1991, qui a mis fin à vingt ans de politique ultranationaliste. Malgré les troubles sociaux et politiques, les accords d'exploration-production se sont multipliés, en trois ans, avec une quinzaine de groupes américains (Anadarko, Arco, Mobil, Phillips, Mobil), canadiens (Pétrocanada, Sakoil), argentin (Pluspetrol), britannique (BP), espagnol (Repsol), allemand (*via* le consortium Konsalp) et coréens (Pedco, Daewoo, Samsung). Les partenaires traditionnels – Total et Agip – ont aussi été associés. La firme française, qui a toujours gardé un pied en Algérie, s'est vu confier l'exploitation du champ d'El Hamra pour la production de condensats (hydrocarbures légers) et de gaz de pétrole liquéfié (GPL). Quant à la compagnie italienne, elle vient de découvrir un nouveau gisement de pétrole au Sahara.

UNE VOLONTÉ D'ÉQUILIBRE

Si les accords concernaient principalement la production d'huile, ils sont dorénavant étendus au gaz. Jusqu'alors, les compagnies étrangères n'avaient pas le droit d'exploiter cette énergie. Lorsqu'elles en trouvaient sur un gisement, elles pouvaient en extraire les condensats et le GPL avant de réinjecter le gaz en terre pour augmenter la pression d'extraction du champ d'huile.

Avec l'arrivée en mars 1995 d'un nouveau directeur général, Nazim Zouiouèche, à la tête de la Sonatrach, l'évolution des mentalités s'est accélérée. Elle vient de se traduire par l'ouverture des gisements gaziers aux compagnies étrangères. L'accord avec BP, ratifié après l'élection présidentielle du 16 novembre, concerne l'ensemble de la chaîne de traitement, qui va de l'exploration à la commercialisation en passant par le traitement. Dans la région d'In Salah, à 1 200 kilomètres au sud d'Alger, BP pourrait, dans dix ans, produire 10 milliards de mètres cubes par an (l'équivalent de 10 millions de tonnes de pétrole par an), ce qui accroîtrait de 30 % sa production gazière.

Dans les deux prochaines années, BP investira 100 millions de dollars pour explorer le site et, en cas de forage fructueux, un pipeline sera construit sur 520 kilomètres pour se raccorder au réseau d'Hassi R'Mel, cœur gazier du pays, d'où remontent les gazoducs allant vers la Méditerranée. Le montant total de ces investissements est estimé à 3,5 milliards de dollars. Quant à la commercialisation, elle se fera par le biais d'une société commune avec la Sonatrach car le monopole d'Etat n'entend pas mettre en concurrence ce gaz avec celui qu'il vend déjà. Le marché visé est le même : l'Europe, et plus spécialement l'Allemagne.

Or le gaz algérien est déjà commercialisé en Italie, en Espagne, en France, en Belgique et en Turquie. Des dispositions contractuelles auraient été prises pour empêcher une guerre des prix.

Cette stratégie d'ouverture s'accompagne d'une volonté d'équilibre dans la répartition des accords. Après BP, et avant Exxon, l'Algérie négocie actuellement deux contrats d'importance. Le premier, avec l'américain Arco, concerne le gisement pétrolier de Rhourde el Baguel, situé à l'est d'Hassi Messaoud. L'investissement est estimé à 1,3 milliard de dollars. Le second, en pourparlers avec les européens Total et Repsol, concerne le site de Tin Fouye Tabankort, proche de la frontière libyenne. Cet ancien gisement d'huile est convoité pour son gaz dont on peut tirer aussi des condensats et du GPL. Le coût du projet serait estimé à 700 millions de dollars. Dans les deux cas, les discussions se sont accélérées au cours des derniers mois et pourraient déboucher après la formation du nouveau gouvernement.

Conscientes de ces changements, certaines compagnies regardent de nouveau vers l'Algérie en dépit de la violence qui y règne. Elf Aquitaine, qui avait décidé de ne plus réinvestir dans ce pays après la nationalisation, semble reconsidérer sa position. Prudemment, des contacts ont été renoués au cours des derniers mois, mais ils se résument pour le moment à des manœuvres d'approche.

Dominique Gallois

L'Algérie : 7e producteur mondial de gaz

ESPAGNE · Détroit de Gibraltar · Oran · Arzew · ALGER · Skikda · Annaba · RABAT · MAROC · TUNISIE · HASSI R'MEL · HASSI MESSAOUD · Grand erg occidental · Grand erg oriental · El Hamra · Tin Fouye Tabankort · In Salah · Erg Iguidi · Erg Chech · S A H A R A · LIBYE · MALI · 300 km

Erg (dunes de sable) · Pétrole · Gaz naturel · Oléoducs · Gazoducs · Raffinerie pétrochimie · Gazoduc en construction · Projet de gazoduc

Israël craint des représailles après l'assassinat d'un dirigeant du Hamas

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Yehia Ayache, l'artificier du Mouvement de la résistance islamique Hamas, l'homme le plus recherché d'Israël, a été tué, vendredi 5 janvier, dans la bande autonome de Gaza, dans un attentat qui porte la marque des services de sécurité intérieure israéliens, le Shin Beth. D'après un haut responsable de la sécurité intérieure palestinienne à Gaza, qui a requis l'anonymat, Ayache a reçu un appel sur son téléphone portable, que des mains ennemies avaient bourré de 50 grammes d'un explosif puissant. La détonation, qui a fait trembler sa planque – une maisonnette du village de Beth Lahiye, dans le nord de la bande de Gaza –, lui a arraché la tête. Ses funérailles devaient avoir lieu, samedi, à Gaza.

Côté officiel israélien, le silence est de mise. Mais le chef du Shin Beth, dont l'identité est tenue secrète, avait affirmé, il y a quelques mois, que *« prendre Ayache mort ou vif était* [son] *objectif numéro un ». « Nous ne connaissons pas l'ensemble des ennemis que s'était fais ce terrible meurtrier. Quoi qu'il en soit, il est de l'intérêt commun d'Israël et de l'Autorité palestinienne de lutter contre le terrorisme aveugle qui tue des civils »*, s'est borné à dire le ministre des affaires étrangères, Ehoud Barak.

EMBARRAS

Israël a bouclé l'ensemble des territoires autonomes. La police et l'armée sont sur les dents en prévision d'éventuelles représailles qui, de l'avis des militaires, sont inévitables. Le Hamas a diffusé des tracts, dans la bande de Gaza, appelant à *« venger le martyr Ayache ». « Si la responsabilité d'Israël était avérée, cela provoquerait une explosion dans toute la région »*, a averti l'un des responsables du mouvement intégriste, Imad Falousi.

Le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, qui a refusé de s'exprimer publiquement sur cette affaire, est néanmoins allé présenter ses condoléances aux dirigeants du Hamas. M. Arafat a aussi réuni ses « ministres » en séance extraordinaire et leur a ordonné de faire veiller au maintien de l'ordre dans les territoires autonomes. Le meurtre a mis l'Autorité palestinienne dans l'embarras, dans la mesure où il a été commis au cœur d'une zone sous sa responsabilité. Pis : d'éventuelles représailles anti-israéliennes de la part du Hamas perturberaient la campagne en cours pour l'élection d'un Conseil de l'autonomie, prévue le 20 janvier.

« Il est regrettable qu'un tel acte se produise en temps de paix », a estimé Soufiane Abou Zeida, responsable des relations avec l'Etat juif au sein de l'Autorité palestinienne, pour qui il n'est pas *« difficile d'imaginer quelle sera la réaction du Hamas »*. Il a regretté que l'explosion ait eu lieu à une centaine de mètres du lieu où le Fatah de M. Arafat avait prévu un rassemblement électoral qui a été annulé. *« Il aurait été plus judicieux de renforcer le camp de la paix chez les Palestiniens »*, a commenté M. Abou Zeida.

Pour Israël, Ayache était l'ennemi numéro un, responsable à lui seul de la mort de soixante-sept Israéliens dans des attentats-suicides. Des centaines d'agents secrets du Shin Beth étaient, depuis plus de trois ans, sur les traces de ce chimiste, diplômé de l'université de Bir Zeit, en Cisjordanie. Son village natal, Rafat, dans le nord de la Cisjordanie, était sous haute surveillance, ce qui n'avait pas empêché Ayache d'échapper à leurs filets.

Ayache s'était fait une réputation de « Robin des Bois », et était adulé par tous les jeunes Palestiniens. *« Nous respirons mieux depuis qu'il est mort »*, a confié le ministre israélien de la sécurité intérieure, Moshé Shahal. Les Israéliens n'en sont pas moins convaincus qu'Ayache a eu le temps de former plusieurs « dauphins » pour reprendre le flambeau. – *(Intérim.)*

Le Japon a conscience d'être devenu un pays « comme les autres »

La crise politique ouverte par la démission du premier ministre Tomiichi Murayama révèle un sentiment de malaise de type « IVe République française »

Tous les journaux japonais ont demandé, dans leur édition du samedi 6 janvier, des élections anticipées pour tenter de sortir de la crise ouverte par la démission, la veille, du premier ministre, Tomiichi Murayama. La population n'a pas été à même, en effet, de dire son mot alors que trois gouvernements se sont déjà succédé depuis la consultation de 1993. Un sentiment de malaise de type « IVe République française » finissante oppresse aujourd'hui le pays face aux luttes personnelles entre politiciens. Loin de se voir comme le théâtre de ce « miracle » économique perçu par les Occidentaux, le Japon a le sentiment d'être un pays ordinaire avec ses problèmes, mais aussi la même capacité que d'autres à les résoudre : son économie donne des signes de redressement, même si elle ne connaît plus de taux de croissance record.

TOKYO
de notre correspondant

« Un pas en avant, c'est l'obscurité ». Cette formule japonaise, signifiant que l'on ne sait pas ce que l'avenir réserve, revient comme un leitmotiv dans les commentaires politiques au lendemain de la démission, vendredi 5 janvier, du premier ministre, Tomiichi Murayama. En jetant le gant, celui-ci a ouvert une crise somme toute banale dans une démocratie parlementaire, qui devrait être résolue, le 11 janvier, par l'élection de son successeur probable : l'actuel ministre du commerce international et de l'industrie (MITI), Ryutaro Hashimoto. Classique accès de fièvre qui saisit toute classe politique dès qu'une nouvelle donne s'annonce, alimentant les incertitudes.

La coalition tripartite – libéraux-démocrates du PLD, socialistes et Parti pionnier, centriste – montrera-t-elle assez de cohésion pour élire M. Hashimoto ? La candidature probable d'Ichiro Ozawa, désormais figure de proue de l'opposition, troublera-t-elle le jeu ? Autant d'aléas normaux du fonctionnement d'une démocratie. Mais cette crise « ordinaire » s'accompagne d'un sentiment de malaise. La vie politique nippone est enlisée. Le monopole du pouvoir par le PLD depuis 1955 a été brisé en 1993, mais, depuis lors, le Japon connaît un syndrome « IVe République française » : éparpillement des forces en une prolifération de partis qui se sont évanouis à peine apparus et politiciens empêtrés dans des luttes de pouvoir personnelles. Les nouvelles formations et les supposés réformateurs, produits du système qu'ils dénonçaient, ont été incapables de proposer des choix et de préciser les enjeux.

LASSITUDE

Les journaux étaient unanimes, samedi 6 janvier, à demander des élections anticipées : depuis que les libéraux-démocrates ont perdu la majorité, trois cabinets se sont succédé sans que les électeurs aient été consultés. Dans l'état présent des forces, on peut pourtant se demander pour qui les électeurs soucieux de changement pourraient voter. L'élection, en 1995, de comédiens comme gouverneurs des plus grandes villes du pays, Tokyo et Osaka, est un symptôme de leur lassitude.

Le Japon souffre d'une évidente carence de pensée politique, qui n'est pas un atavisme national si l'on en juge par le dynamisme de la réflexion et de l'action politiques des années 50 et 60. Cette effervescence a été étouffée par le ronron du consensus et la croissance qui a suivi. Il s'en est suivi une collusion des pouvoirs politique, bureaucratique et économique, laquelle a présidé aux destinées du pays, non sans succès, pour finir par déraper au cours de la période dite de *« bulle spéculative »* de la fin des années 80. Suite à une série de scandales monumentaux dénotant une gestion inique – dont la montagne de mauvaises créances des banques est un exemple –, un seuil de tolérance a été franchi sans qu'apparaisse un relais politique au mécontentement.

Le jeu auquel donne lieu la succession de M. Murayama illustre la coupure entre classe politique et pays. Les politiciens s'essoufflent à rattraper une société qui a changé, désormais consciente que ses représentants sont incapables de répondre à ses demandes. Certes, les Japonais ne se sont jamais fait d'illusion sur leurs politiciens, ce qui explique leur longue tolérance à l'égard des malversations de ceux-ci. En revanche, ils avaient confiance dans l'armée grise des bureaucrates pour faire fonctionner la « Japan Inc. ».

PERTE DE CONFIANCE

Or, aujourd'hui, la dérégulation a rendu la société plus complexe ; les bureaucrates n'ont plus la même prise sur les orientations, et ils sont apparus, pour beaucoup, partie prenante aux scandales. La récente démission d'un des plus hauts fonctionnaires du prestigieux ministère des finances, le vice-ministre Kyosuke Shinozawa, est symptomatique de ce déclin du sens du service public.

Cette perte de confiance des citoyens dans leurs dirigeants a été aggravée en 1995, année sans doute la plus lourde en désillusions depuis la défaite de 1945. Le séisme de Kobé (6 000 morts) puis l'attentat de la secte Aum dans le métro de Tokyo (12 morts, 5 500 intoxiqués) ont fait éclater le mythe sécuritaire du Japon. Le pays n'était pas prêt à affronter une crise d'envergure nationale. Dans les deux cas, la prévention était insuffisante et, pour le séisme, les secours ont été désespérément lents à se mettre en place.

Déclin du Japon ? Conclusion hâtive. Ce n'est certes plus le pays des chimères ou des frayeurs de l'Occident. En outre, aux yeux des Nippons, la rhétorique du pouvoir sur l'*« unicité »* de la nation, les vertus de leur système industriel et l'*« harmonie »* des rapports sociaux a fait long feu. Le système qui a assuré la stabilité du pays pendant un demi-siècle est fissuré. Le Japon est un pays comme un autre, avec ses problèmes... mais aussi sa capacité à les surmonter.

Si le malaise, voire une inquiétude diffuse, existe, l'archipel a aussi de bonnes chances de se dégager de sa morosité. Son économie donne des signes de redressement. Certes, elle ne connaîtra plus de taux de croissance records : elle est entrée dans une phase de maturité. Mais la récession a démontré, une fois encore, l'adaptabilité de l'appareil productif – faire face à une appréciation du yen de 32 % en trois ans n'était pas une mince affaire –, et elle n'a que marginalement entamé la cohésion sociale.

Ni le chômage, sous-estimé à 3,5 %, qui risque de s'aggraver, ni la difficulté des jeunes à trouver du travail, ni la remise en cause du principe d'emploi à vie n'ont entraîné de fracture. Il y a des sans-abri – phénomène nouveau –, mais le Japon ne connaît pas le problème des banlieues. La petite délinquance augmente, mais le taux de criminalité demeure le plus faible des pays industrialisés.

Enfin, si la classe politique paraît coupée de la société, il n'y a pas de démission des aspirations démocratiques des citoyens. On assiste à un renouveau de la vie associative, symptomatique d'un dynamisme à la base dont témoigne la protestation contre les essais nucléaires français ou contre le viol d'une fillette par des soldats américains à Okinawa. Cet activisme, certes fragmenté en mouvements locaux, témoigne à la fois d'un réveil des consommateurs et d'un rejet diffus du primat de l'économisme qui a longtemps animé le Japon.

Philippe Pons

La Chine a subi deux camouflets dans sa politique d'isolement de Taïwan

PÉKIN
de notre correspondant

Les conditions qui pourraient mener à un nouvel accès de fièvre dans les relations entre la Chine continentale et Taïwan sont réunies : Pékin vient d'essuyer deux nouveaux camouflets diplomatiques alors que le régime de Taïpeh s'est installé dans une crise institutionnelle mineure mais sans précédent à la veille de l'élection présidentielle de mars. Autant d'ingrédients qui devraient logiquement pousser le continent à montrer de nouveau sa détermination sur ce dossier des plus prioritaires, que la génération des successeurs de Deng Xiaoping doit gérer.

Le camouflet, d'une incidence plus symbolique que substantielle pour Pékin, a été le rétablissement, au 1er janvier, de relations diplomatiques entre le Sénégal et l'île où est domiciliée la République de Chine, rivale de la république populaire continentale. Le Sénégal est le dixième pays africain à se laisser tenter par les promesses d'assistance au développement de Taïwan.

Coup dur pour la Chine, dont le ministre du commerce extérieur, le vice-premier ministre Li Lanqing, s'était rendu, en novembre, à Dakar. Le gouvernement sénégalais avait entretenu des relations diplomatiques avec Taïwan dès son accession à l'indépendance en 1960, y avait renoncé en 1964, les avait restaurées en 1969, pour tracer une croix dessus en 1971. Le dernier pas de cette valse-hésitation a provoqué la désapprobation du porte-parole du ministère continental des affaires étrangères, d'autant plus sèche qu'il survient au moment où surgit un nouveau motif de colère pour Pékin dans les rapports triangulaires entre la Chine, les Etats-Unis et Taïwan.

« LA DIPLOMATIE DU TRANSIT »

Il s'agit, cette fois, de l'autorisation que vient d'accorder le département d'Etat américain au vice-président de l'île, Li Yuan-zu, de transiter par Los Angeles pour se rendre, à partir du 14 janvier, au Guatemala, pays qui reconnaît exclusivement Taïpeh. Le ministère chinois des affaires étrangères avait exhorté Washington à ne pas répéter l'incident, qui a provoqué une détérioration des rapports entre les deux rives du détroit de Formose, lorsque l'administration Clinton a donné son feu vert à la visite privée du président Lee Teng-hui, en juin, à l'université Cornell, dans l'Etat de New York. Pékin avait insisté sur le caractère éminemment politique des escales à l'étranger de dirigeants taïwanais. *« Fondamentalement, une telle diplomatie du transit vise à créer une Chine et un Taïwan ou deux Chines »*, avait répété le porte-parole pékinois.

Ce petit jeu diplomatique ne porterait que marginalement à conséquence, n'était l'inquiétude dont fait preuve la direction continentale dans une période de transition pendant laquelle aucun hiérarque ne peut se permettre de transiger sur cette question de souveraineté. Or le régime de Taïwan vient d'apporter un argument supplémentaire à ceux qui, à Pékin, voudraient faire la démonstration que l'île s'installe dans ce *« chaos »* qui justifierait l'usage de la force.

Comme prévu, le parti nationaliste Kuomintang (KMT) a exclu de ses rangs l'ancien premier ministre Hao Pei-tsun et Lin Yang-kang, ancien président du *yuan* de justice, le bras judiciaire du régime de Taïpeh, au motif que tous deux se présentent aujourd'hui en rivaux du « ticket » formé par le président du parti, le chef de l'Etat, Lee Teng-hui, et son actuel premier ministre, Lien Chan, pour le scrutin présidentiel. M. Lee s'est fait traiter par ses opposants de despote décidé à *« purger le parti »*. La haute direction du KMT, que M. Lee tient fermement en main, ne devrait pas se diviser davantage, maintenant que l'opposition néo-conservatrice est sortie des rangs pour se regrouper dans le Nouveau Parti (NP), qui a théoriquement la faveur de Pékin pour son approche unitaire de la question de la souveraineté chinoise.

Cependant, les « faucons » continentaux de la réunification peuvent faire valoir que le parti de Sun Yat-sen et de Tchang Kaï-chek est désormais moribond et que l'île est *de facto* entrée dans une situation de pré-sécession qui appellerait le recours au canon pour la ramener dans le giron de la mère patrie. Reste pour Pékin à mesurer les risques d'une telle entreprise. Taïwan, pour sa part, aurait commencé à déployer sur son territoire des missiles Sky Bow II, engins sol-air d'une portée de 320 kilomètres, fabriqués localement.

Francis Deron

Les tractations entre la junte birmane et le « roi de l'opium » inquiètent les Etats-Unis

BANGKOK
de notre correspondant

Première minorité ethnique birmane à signer un cessez-le-feu avec la junte de Rangoun, les Wa ont étendu leur emprise sur la production et le trafic d'opium et d'héroïne dans le « Triangle d'or ». Au début de 1995, l'Armée de l'Etat Wa Uni (AEWU) était considérée comme le premier trafiquant de drogue d'une zone dont la production alimente les deux tiers du marché américain.

La « retraite » de Khun Sa, le plus connu des trafiquants de drogue de la région, n'aura donc qu'une incidence limitée sur une production annuelle d'opium évaluée à 2 500 tonnes. En revanche, ce qui ressemble fort à un pacte entre les militaires birmans et Khun Sa ne peut laisser les Etats-Unis indifférents. Selon diverses sources, un oncle de l'ancien « roi de l'opium » s'est rendu, au début de décembre, à Rangoun, négocier un accord qui a permis à une garnison birmane de s'installer à Ho Mong, le QG de Khun Sa. On ne peut exclure l'hypothèse d'un pacte aux termes duquel les éléments de l'Armée Mong Tai (AMT), demeurés fidèles à Khun Sa, se transforment en milice locale de l'armée birmane.

Washington a donc promis, jeudi, une récompense de 2 millions de dollars pour toute information qui permettra d'arrêter Khun Sa, qui fait déjà l'objet d'un mandat d'arrêt international. Les Américains se méfient, en effet, d'un accord secret qui permettrait à l'armée birmane de circuler librement dans la zone contrôlée par Khun Sa, moyennant quoi ce dernier pourrait continuer ses trafics. C'est aux termes de tels contrats que Rangoun a mis fin, en six ans, à une douzaine d'insurrections ethniques. Dans le même laps de temps, la production d'opium dans le Nord et le Nord-Est birmans a doublé.

En dépit de l'absence d'un traité d'extradition entre Rangoun et Washington, les Etats-Unis prennent la Birmanie au mot en lui demandant de fermer les raffineries d'héroïne contrôlées par Khun Sa et de leur remettre le trafiquant réclamé par la justice américaine depuis 1989.

Jean-Claude Pomonti

Forte baisse des demandes d'asile politique aux Etats-Unis

WASHINGTON. Les demandes d'asile politique ont baissé de 57 % de 1994 à 1995, à la suite des mesures prises par les autorités américaines pour rendre plus difficile l'obtention d'un emploi par les demandeurs d'asile. Selon la responsable des services d'immigration et de naturalisation (INS), Doris Meissner, les demandes d'asile ont chuté de 122 589, en 1994, à 53 255, en 1995. L'administration Clinton avait décidé, en 1993, qu'à compter du 1er janvier 1994 il serait mis un terme à la pratique qui accordait automatiquement des visas de travail aux Etats-Unis aux demandeurs d'asile politique. Toujours selon Doris Meissner, le nombre des personnes dont les demandes d'asile ont été repoussées et qui sont dans l'attente d'une expulsion a plus que doublé ces douze derniers mois, passant de 29 000 en 1994 à 65 000 en 1995. – *(AFP.)* ***Lire aussi notre éditorial page 10.***

EUROPE

■ **BOSNIE : Le pont aérien sur Sarajevo** s'est achevé vendredi 5 janvier après 13 000 allers et retours, depuis le 3 juillet 1992, pour procéder au ravitaillement des quelque 400 000 hommes, femmes et enfants, assiégés par les Serbes. – *(AFP.)*

■ **La situation est extrêmement tendue à Mostar**, une ville du sud de la Bosnie divisée entre Croates et Musulmans où deux policiers bosniaques ont été blessés, jeudi 4 janvier, par des tirs d'armes automatiques. Il s'agit du second incident de cette nature en moins d'une semaine. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **BAHREÏN : les forces anti-émeutes ont tiré** des balles en caoutchouc et des grenades lacrymogènes pour disperser les fidèles dans deux mosquées chiites, vendredi 5 janvier, faisant dix blessés, ont affirmé des opposants, selon lesquels une dizaine de personnes ont été arrêtées. Ces incidents sont les deuxièmes du genre en l'espace d'une semaine. – *(AFP).*

■ **IRAK : le Conseil de sécurité de l'ONU** a maintenu en l'état, vendredi 5 janvier, l'embargo imposé à l'Irak en août 1990, estimant que les conditions n'étaient pas réunies pour un allègement des sanctions. La France a toutefois proposé l'envoi d'une mission impartiale en Irak pour examiner la situation humanitaire, qualifiée de catastrophique. – *(AFP.)*

■ **LIBAN : Philippe Séguin, le président de l'Assemblée nationale française**, est arrivé vendredi 5 janvier à Beyrouth, première étape d'une tournée au Proche-Orient qui le conduira en Jordanie, dans les territoires autonomes palestiniens, en Israël, en Syrie et en Egypte. Hervé de Charette, le ministre français des affaires étrangères, effectuera une visite officielle au Liban les 16 et 17 janvier, avant de se rendre en Syrie. – *(AFP.)*

■ **Les négociateurs israéliens et syriens** ont terminé, vendredi 5 janvier, près de Washington, une deuxième série de pourparlers, que le coordinateur américain du processus de paix a qualifiés de *« productifs, constructifs et pratiques »*. – *(AFP.)*

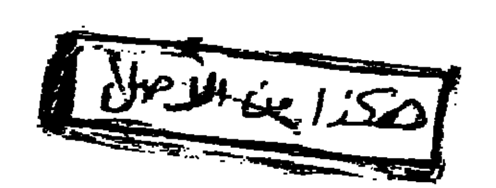
■ **Le Conseil des ministres arabes de l'intérieur** a achevé, vendredi 5 janvier, à Tunis, les travaux de sa 13e session, en adoptant un *« code de conduite »* qui engage tous les Etats arabes à combattre le terrorisme. Ce code *« interdit à tout Etat membre d'accueillir, d'abriter, d'entraîner, d'armer ou de financer des éléments terroristes et destructeurs »*. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **NIGERIA : les autorités militaires ont arrêté** le vice-président du Mouvement pour la survie du peuple ogoni (MOSOP), Ledum Mitee, à la veille d'un rassemblement organisé, jeudi 4 janvier, à Bori, importante ville du pays ogoni. Malgré l'interdiction de cette manifestation, de jeunes Ogonis se sont rassemblés à Bori et la police a eu recours aux gaz lacrymogènes pour les disperser. – *(AFP.)*



هكذا من الإصل



SÉCURITÉ SOCIALE Après avoir fait face à la contestation des fonctionnaires et des agents des services publics contre son plan de réforme de la Sécurité sociale, le gouvernement se heurte à l'hostilité des professions médicales. Tandis que certains de leurs syndicats refusent la maîtrise des dépenses, MG-France, organisation de généralistes, reproche à Alain Juppé de ne pas ouvrir de négociations sur sa mise en œuvre. ● LA DÉMOGRAPHIE médicale explique en grande partie la hausse des dépenses de santé, alimentée par les prescriptions des spécialistes, presque aussi nombreux aujourd'hui que les généralistes. ● LE REMBOURSEMENT de la dette sociale (RDS), qui devait être appliqué au 1er janvier, devrait être reporté d'un mois. Son assiette donne encore lieu à débat, en particulier sur l'assujettissement des gains des jeux à ce prélèvement.

La maîtrise des dépenses de santé oppose les médecins au gouvernement

Les syndicats des professions médicales, opposés au « rationnement » des soins ou bien ouverts à un contrôle médicalisé des prescriptions, reprochent à Alain Juppé de ne pas entamer de réelle négociation sur la mise en œuvre de sa réforme de l'assurance-maladie

LES RELATIONS entre le gouvernement et les professions médicales se dégradent, alors que se préparent les ordonnances d'application du plan de réforme de la Sécurité sociale présenté par Alain Juppé à l'Assemblée nationale le 15 novembre. Dans une « Lettre ouverte » adressée au premier ministre, vendredi 5 janvier *(lire ci-dessous)*, Richard Bouton, président du syndicat de généralistes MG-France, le somme *« d'ouvrir une réelle négociation »* sur les conséquences de la réforme pour les praticiens. La démarche de M. Bouton est appuyée par l'Union nationale des associations de professions libérales (UNAPL), qui demande au gouvernement d'*« ouvrir enfin une vraie négociation »* avec le corps médical et les autres professions de santé sur une maîtrise *« efficace »* des dépenses.

L'urgence de cette maîtrise est soulignée par la progression des dépenses d'assurance-maladie. Si le ralentissement de cette progression s'est confirmé, en novembre, avec une hausse de 0,3 %, soit le même taux qu'en octobre, selon les statistiques publiées vendredi par la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS), il n'en demeure pas moins que ce chiffre porte à 5,6 % la hausse enregistrée depuis le début de l'année 1995 (389,58 milliards de francs au total) et à 6,2 % l'augmentation des douze derniers mois. En outre, les versements aux hôpitaux n'ont augmenté que de 0,4 %, contre 0,6 % en octobre, mais les remboursements des honoraires des médecins, stables en octobre, ont enregistré une hausse de 0,4 % en novembre, et les prescriptions ont augmenté de 0,3 % (contre 0,1 % en octobre).

Ces chiffres trouvent en grande partie leur explication dans l'évolution de la démographie médicale, que deux études permettent de préciser. La profession médicale compte de plus en plus de spécialistes, tandis que la part des généralistes a tendance à reculer. Ce constat, établi par une étude du service des statistiques, des études et des systèmes d'information (SESI) du ministère du travail et des affaires sociales et confirmé, vendredi, par les statistiques du conseil de l'ordre des médecins, vérifie une tendance amorcée depuis de nombreuses années.

172 000 PRATICIENS

Début 1995, la France comptait 172 000 médecins, soit environ 1 % de plus qu'un an plus tôt. L'enquête du SESI souligne que, *« pour la première fois »*, le nombre de généralistes est resté pratiquement identique d'une année à l'autre (de janvier 1994 à janvier 1995). En revanche, celui des spécialistes a progressé en moyenne de 4,8 % par an depuis 1987 et atteignait 83 400 début 1995 (hors outre-mer), soit 25 000 de plus qu'il y a huit ans. Les généralistes, qui constituaient alors 56 % du corps médical, n'en forment plus que la moitié.

L'étude ne dit pas que la répartition des spécialistes entre les disciplines ne répond à aucune évaluation des besoins de la population. *« L'absence de critères de choix médicaux et économiques permet que s'imposent des critères d'ordre pseudo-pédagogique ou d'ordre financier et médiatique »*, souligne Gilles Johanet, directeur de la CNAMTS de 1989 à 1993, dans un ouvrage remarquable (*Santé, dépenser sans compter*, éditions Santé de France). Or la désaffection pour certaines spécialités comme la chirurgie – le nombre de chirurgiens pourrait passer de 19 000 à 10 000 en 2030 – risque d'avoir des conséquences catastrophiques.

Enfin, l'étude du ministère des affaires sociales indique que la progression du nombre de praticiens s'est nettement ralentie sous l'effet du numerus clausus à l'entrée des études médicales. Les effets de ce dispositif instauré en 1971 se sont fait sentir nettement à la fin des années 80. Alors que le nombre de praticiens libéraux s'était encore accru de 3 590 en 1985, il est tombé à 1 423 en 1992 et à 842 en 1994, selon une étude de la CNAMTS (*Bloc-notes statistique*, n° 76, novembre 1995).

Le conseil de l'ordre indique de son côté que le nombre de médecins en activité, libéraux et salariés (y compris l'outre-mer), a presque quintuplé entre 1955 et fin 1994, de 39 356 à 184 516. Ce chiffre, qui correspond à une densité de 317 médecins pour 100 000 habitants, est légèrement supérieur à celui du SESI. Selon le conseil de l'ordre, le rythme d'accroissement a diminué au cours des quinze dernières années : 5,22 % en 1980, 4,70 % en 1984, 2,66 % en 1989 et 1,56 % en 1994. L'instance professionnelle observe elle aussi qu'au cours de cette période, le nombre des spécialistes a augmenté nettement plus vite – de 39 314 à 84 429 – que celui des généralistes, qui est passé de 65 094 à 94 364.

La régulation de l'offre de soins est un élément essentiel de la politique de maîtrise des dépenses de santé. Or, deux problèmes se posent aujourd'hui. Comment reconvertir les 20 000 médecins libéraux en excédent, qui seront même 40 000 à l'horizon 2010, selon M. Johanet ? Si l'on ne fait rien, il faudra plus de trente ans pour résorber ce surplus. Dans son plan, M. Juppé a annoncé des *« incitations à la réorientation d'un nombre significatif de médecins de ville vers la médecine préventive »*.

La seconde question n'a plus trait au « stock », mais au « flux » d'étudiants en médecine. Le gouvernement aura-t-il la volonté de réduire encore le flux d'entrée en « fac » de médecine ? Le ministre du travail et des affaires sociales, Jacques Barrot, n'a jamais caché la nécessité de maîtriser vigoureusement la démographie médicale. Il sait aussi que les groupes de pression qui s'y opposent sont puissants, à commencer par les doyens de facultés de médecine et, d'une manière générale, le monde hospitalo-universitaire. Ceux-là jugent que les étudiants et les internes constituent une main-d'œuvre bon marché et nécessaire au fonctionnement des facultés et des hôpitaux. Le conseil de l'ordre n'est pas en reste.

AMÉRICANISATION

C'est *« le triomphe des corporatismes et des gaspillages »*, s'insurge M. Johanet dans son ouvrage, mais l'influence des lobbys est aussi grande que l'impéritie d'un Etat qui s'est toujours montré incapable de définir à la fois des objectifs de santé publique et des filières d'accès aux soins dans lesquelles le médecin généraliste aurait un rôle central d'orientation et de coordination. *« La France se détache progressivement du modèle européen et s'américanise*, constate M. Johanet, *mais est-ce un hasard si le système américain d'accès aux soins est le plus gaspilleur et le plus inégal du monde développé ? Le rôle du généraliste y est devenu totalement secondaire. »*

Jean-Michel Bezat

« Voulez-vous nous acculer à une épreuve de force ? »

DANS UNE « LETTRE OUVERTE » au premier ministre, rendue publique vendredi 5 janvier, le président de MG-France, Richard Bouton, estime que *« le moment est venu d'ouvrir une réelle négociation »* avec les médecins libéraux. *« L'année 1996, selon les vœux du président de la République, devrait être placée sous le signe du "dialogue social". A l'évidence, ce souhait, par ailleurs fort légitime et approprié dans les circonstances actuelles, ne semble s'adresser qu'aux organisations syndicales de salariés »*, regrette M. Bouton.

VERBATIM

« Pourtant, monsieur le premier ministre, proteste le président de MG-France, *les médecins libéraux sont des Français comme les autres et ils ont aussi des syndicats. Cent vingt mille médecins libéraux effectuent quotidiennement deux millions de consultations ; pensez-vous pouvoir mettre en œuvre votre réforme de la Sécurité sociale sans leur avis ni leur participation ? » « De tous les syndicats médicaux*, rappelle M. Bouton, *nous avons été les premiers et, jusqu'ici, les seuls à approuver les orientations essentielles de votre projet de réforme. Devons-nous pour autant tolérer l'absence totale de concertation ? A un moment où notre système de soins va peut-être aborder sa plus importante mutation depuis la création de la Sécurité sociale, est-il vraiment nécessaire de braquer l'ensemble des médecins libéraux* [par les pénalités financières imposées aux médecins en raison du dépassement des critères de hausse prévus en 1995] *? Tenez-vous ainsi à conforter les syndicats médicaux les plus corporatistes et les plus opposés à toute réforme de fond ? Ou voulez-vous acculer les médecins libéraux à une épreuve de force ? »*

« Les médecins libéraux, et notamment les médecins généralistes, seront, quoi qu'il en soit, les responsables effectifs de la mise en œuvre de votre réforme, avertit le président de MG-France. *Il ne dépend que de vous qu'ils en soient les défenseurs ou les détracteurs. »*

Les ministres partagés sur l'application du RDS aux gains des jeux

LES MODALITÉS de la contribution de 0,5 % sur tous les revenus pour le remboursement de la dette sociale (RDS), qui doit faire l'objet d'une ordonnance présentée le 17 janvier au conseil des ministres, n'ont pas encore été définitivement arrêtées par le premier ministre. Qu'il s'agisse des revenus soumis au RDS ou de la date d'entrée en vigueur de ce nouveau prélèvement, Alain Juppé doit procéder à d'ultimes arbitrages.

L'assiette du RDS est pratiquement arrêtée (*Le Monde* des 2 et 3 janvier), mais il demeure une inconnue : le sort réservé aux gains des jeux, c'est-à-dire du PMU, de la Française des jeux et des casinos. Sans se prononcer sur le bien-fondé d'une telle mesure, le ministre de l'économie et des finances, Jean Arthuis, n'avait pas caché, le 27 décembre, que leur intégration entraînerait des *« difficultés techniques »*. Aujourd'hui, M. Arthuis, mais aussi Alain Lamassoure, ministre délégué au budget, et Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales, plaident pour l'assujettissement des gains de jeux au RDS, mais l'hôtel Matignon hésite.

Le... jeu, si l'on peut dire en la circonstance, en vaut-il la chandelle ? Dans son rapport sur le financement de la protection sociale, Jean-Baptiste de Foucauld, alors commissaire au plan, n'y consacrait que quelques lignes pour rappeler que ces gains s'étaient élevés à *« près de 45 milliards de francs »* en 1992. Au taux de 0,5 %, leur imposition ne rapporterait donc que 225 millions de francs en année pleine. Faut-il se mettre à dos plusieurs millions de parieurs et de joueurs pour un rendement si modeste ?

Un autre arbitrage n'a pas été définitivement rendu : la date d'entrée en vigueur de la nouvelle contribution, qui, comme la CSG, sera prélevée sur 95 % du salaire brut. Cette date reste, officiellement, le 1er janvier. Toutefois, il est quasiment impossible, pour des raisons techniques, que le RDS puisse être inscrit sur les feuilles de paie de janvier. M. Barrot n'a pas écarté l'hypothèse du report d'un mois du RDS (*Le Monde* du 6 janvier). En revanche, le gouvernement exclut d'opérer un double prélèvement (soit 1 %) sur les revenus de février pour récupérer les 2 milliards de francs de manque à gagner au titre du mois de janvier. Pour les retraités, qui reçoivent leur pension de la Sécurité sociale le 8 du mois suivant, M. Barrot a précisé que leurs revenus de décembre *« ne seront pas touchés »*.

L'AVIS DES PARTENAIRES SOCIAUX

L'ordonnance relative au RDS et celle qui porte sur les mesures d'urgence pour rétablir l'équilibre des comptes de la Sécurité sociale ont été soumises aux caisses nationales du régime général, qui ont jusqu'au 8 janvier pour rendre leur avis. La Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) doit se prononcer lundi.

Les administrateurs CGT et FO de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse des travailleurs salariés (CNAVTS) ont émis, jeudi 4 janvier, un avis défavorable sur le projet d'ordonnance créant le RDS. En revanche, les représentants de la CFDT, de la CFTC, de la CFE-CGC et du patronat ont reconnu *« le caractère indispensable d'une réforme structurelle de la Sécurité sociale »*, tout en *« regrettant que les textes soumis au conseil d'administration de la CNAVTS n'aient pas fait l'objet d'une concertation préalable approfondie »*. Ils souhaitent que l'allocation-veuvage, servie pendant trois ans au conjoint survivant de moins de cinquante-cinq ans, soit exonérée du RDS, mais que les gains des jeux soient, eux, *« soumis à cette contribution »*.

Les partenaires sociaux réclament aussi la création d'un conseil de surveillance composé de représentants des caisses, afin de contrôler le fonctionnement de la caisse d'amortissement de la dette sociale. Financée pendant treize ans par le RDS, celle-ci aura pour fonction d'apurer le passif de 250 milliards de francs accumulé par le régime général des salariés entre 1992 et 1996. Enfin, ils jugent qu'en raison de la dégradation du marché immobilier le délai de trois ans accordé par l'Etat aux caisses du régime des salariés pour vendre leur patrimoine privé à usage locatif est *« irréaliste »*.

J.-M. B.

Incidents entre grévistes et forces de l'ordre à Marseille

DES INCIDENTS ONT OPPOSÉ, samedi matin 6 janvier, grévistes de la Régie des transports marseillais (RTM), non-grévistes et forces de l'ordre. Des non-grévistes ont essayé de faire sortir des autobus d'un petit dépôt, non loin du dépôt d'Arenc. Un gréviste a été blessé et hospitalisé. Le dépôt d'Arenc, quatrième et dernier dépôt encore occupé par les traminots en grève depuis trente jours, avait été évacué vendredi par les forces de l'ordre. Quelque 500 personnes avaient manifesté vendredi en fin de matinée devant l'hôtel de ville de Marseille pour protester contre l'évacuation des trois premiers dépôts. Les grévistes ont été ulcérés par l'intervention des forces de l'ordre et une réunion entre les syndicats et le médiateur Henri Loisel a tourné court vendredi après-midi. Quant aux discussions entre la Ville et le conseil général, elles butaient à la fin de la semaine sur les modalités de l'engagement financier du département proposé mercredi par le président du conseil général, le socialiste Lucien Weygand.

M. Chirac et « l'aggravation de la fracture sociale »

RECEVANT LES AUTORITÉS RELIGIEUSES pour la traditionnelle cérémonie des voeux de l'Elysée, vendredi 5 janvier, le président de la République a fait part de la *« préoccupation »* que lui inspire *« l'aggravation de la fracture sociale depuis plusieurs années »* et s'est déclaré *« déterminé à s'attaquer aux racines du mal et pas seulement à leurs effets »*. Devant le cardinal Jean-Marie Lustiger, le grand rabbin Joseph Sitruk et le pasteur Jacques Stewart, Jacques Chirac a affirmé que cette fracture sociale était née de l'augmentation du chômage et *« du fait que nous avons mal géré nos affaires et laissé filer nos déficits »*.

DÉPÊCHES

■ **CORSE : un attentat à l'explosif a été commis**, dans la soirée du vendredi 5 janvier, à Bastia, en Haute-Corse, contre l'appartement de Pierre Gouzenne, président du tribunal de grande instance de la ville, qui avait dirigé les débats du procès en correctionnelle de la catastrophe de Furiani en janvier 1995. Evaluée à 200 grammes, la charge a causé d'importants dégâts dans l'appartement, où le magistrat se trouvait avec sa famille. Un second plasticage a endommagé la porte palière d'un appartement inoccupé au-dessous duquel réside un juge d'instruction vraisemblablement visé par les poseurs de bombe.

■ **SOCIALISTES : Lionel Jospin a installé la « commission Europe »** du Parti socialiste, jeudi 4 janvier, qui a procédé *« à un premier échange de vues sur l'état actuel de la construction européenne et les perspectives d'avenir »* indique un communiqué. Pierre Guidoni, secrétaire national aux relations internationales, Henri Nallet, responsable aux questions européennes, Elisabeth Guigou, qui préside la délégation socialiste au Parlement européen ainsi que Jacques Delors, ancien président de la Commission européenne, participent aux travaux de cette commission.

■ **AGRICULTURE : *« 1995 a été un bon millésime »*** a déclaré, jeudi 4 janvier, Philippe Vasseur, ministre de l'agriculture, de l'alimentation et de la pêche, en se félicitant des résultats obtenus par le secteur agricole. *« La priorité en 1996 ira à nouveau à l'installation des jeunes agriculteurs »* a-t-il indiqué. M. Vasseur a annoncé qu'il allait prochainement présenter un plan de développement des forêts et que le projet de loi d'orientation sur la pêche devrait être soumis au conseil des ministres du 17 janvier. La conférence annuelle agricole est prévue pour le 8 février.

Les élus de Guyane se rallient au projet de parc national

CAYENNE
de notre envoyé spécial

Il y a quelques années, tout le monde ou presque, en Guyane, était contre le projet de parc national. *« Une lubie de scientifiques »*, *« une idée de technocrates parisiens »*, disait-on. En 1992, à l'occasion du sommet de Rio, le ministre de l'environnement, Ségolène Royal, avait pourtant annoncé solennellement son intention de créer ce parc. La France installe donc une *« mission pour la création du parc de la forêt tropicale guyanaise »*, confiée en 1993 à Dominique Deviers, ingénieur des eaux et forêts venu du parc de la Vanoise. L'expression *« parc national »* est habilement esquivée, pour ne pas effaroucher les élus locaux... En novembre 1994, le *« comité de pilotage »* publie ses premières propositions, avec une définition des missions de l'établissement et une carte délimitant le périmètre protégé. Les responsables guyanais, pourtant, se méfient : encore une initiative de Paris à usage externe, dont on ne voit pas bien les retombées pour le département. Même Michel Barnier, ministre de l'environnement de 1993 à 1995, marche sur des ceufs. Apôtre du consensus, il ne tient pas à raviver des querelles pour un enjeu finalement bien mince à ses yeux. Son successeur, Corinne Lepage, a décidé de reprendre le dossier pour le faire aboutir. Le 22 décembre, elle a personnellement présidé à Cayenne une séance plénière du comité de pilotage, où tous les élus ont pu donner leur avis.

Désormais, le projet de parc fait pratiquement l'unanimité. Du moins sur le principe. *« Un parc, oui, mais facteur de développement »*, précise Stéphan Phinera-Horth, président (Parti socialiste guyanais, PSG) du conseil général. On veut *« un pôle d'excellence pour la biodiversité et l'écotourisme »*, renchérit Antoine Karam, président (PSG) du conseil régional. Il propose un référendum d'initiative populaire sur le sujet.

« RIEN N'EST FIGÉ »

Le maire du village amérindien de Camopi, Joseph Chanel, se déclare lui aussi en faveur du parc, dans l'espoir qu'il protégera sa communauté contre les incursions des *« massacreurs de gibier brésiliens »*. Il a déjà programmé un gîte d'accueil à l'écart du village, près d'un rapide de l'Oyapock, afin d'attirer les touristes. Quant au maire du petit village de Saül, Herman Charlotte, il constate que l'explosion de l'orpaillage, ces dernières années, n'apporte aucune retombée à cette ancienne cité. Il espère que Saül deviendra la capitale du parc.

Seule Christiane Taubira-Delannon, député (République et Liberté) de Guyane, met en garde contre une *« expropriation collective »*. Pour elle comme pour les autres élus départementaux, il s'agit de profiter du parc pour banaliser le Sud guyanais, alors qu'on ne peut y pénétrer actuellement qu'avec l'autorisation du préfet.

Corinne Lepage a rassuré tout le monde en soulignant que le parc *« ne se fera pas contre, mais avec les Guyanais »*. Au demeurant, *« rien n'est figé pour ce parc, qui n'existe pas encore »*. Et qui ne pourra au mieux voir officiellement le jour qu'en 1997, lorsqu'un périmètre définitif aura été établi. C'est-à-dire lorsqu'on aura décidé si les zones aurifères seront exclues du territoire, ou au contraire incluses pour une meilleure maîtrise de leur exploitation.

Roger Cans

CARGO Onze marins birmans, coréens et russes vivent depuis le mois d'avril à bord du *Stainless-Glory*, un cargo amarré dans le port de Rouen qui ressemble de plus en plus à un vaisseau fantôme. Les matelots survivent grâce à l'aide des bénévoles du Foyer du marin. ● QUATRE AUTRES équipages de navires appartenant à l'armateur grec du *Stainless-Glory* sont bloqués à Bordeaux, Sète et Marseille. Tous réclament les salaires que leur doit Panagis Zissimatos, dont la compagnie, Adriatic Tankers, est en proie à de graves difficultés financières. Au total, la moitié de ses quatre-vingt-dix bateaux font l'objet de procédures de saisie dans le monde entier. ● LA SITUATION est dramatique pour les marins birmans, qui, en signant leurs contrats sous le contrôle des militaires au pouvoir dans leur pays, se sont engagés à ne *« jamais se plaindre »*.

A Rouen, la solidarité s'organise autour de l'équipage du « Stainless-Glory »

Depuis avril 1995, onze marins birmans, russes et coréens sont bloqués dans le port à bord d'un cargo appartenant à un armateur grec en proie à de graves difficultés financières. Seule, l'aide des syndicats de marins et des Rouennais leur permet de tenir

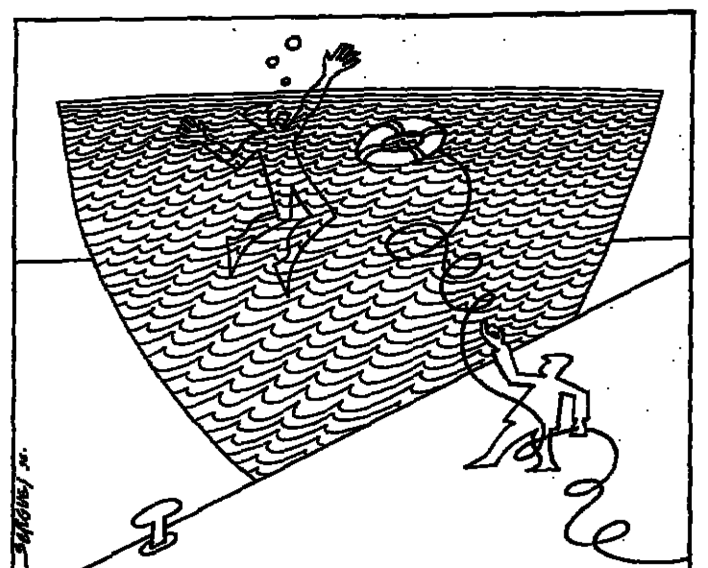
ROUEN
de notre envoyé spécial

Ils voulaient voir le monde, franchir le cap Horn et le canal de Panama, débarquer à San Francisco, Buenos Aires ou Santiago. Nyan Maung San, l'étudiant en géologie, et Khin Maung Mynt, l'ancien pharmacien, s'étaient faits marins pour rêver au long cours et amasser des devises. Avec 2 000 francs par mois, un an de contrat, le vivre et le couvert assurés, ces jeunes Birmans avaient calculé qu'ils gagneraient au moins quatre fois plus qu'en restant au pays. Ils s'imaginaient déjà de retour chez eux, dans les faubourgs de Rangoun, fortune faite, des cadeaux en main et des souvenirs au cœur.

Au début, tout s'est bien passé. En compagnie de quatre de leurs compatriotes, ils ont pris l'avion à destination de Bangkok puis de Paris, *« la ville de la tour Eiffel »*, puis ils ont rallié le port de Rouen pour relever un autre équipage. La pratique est courante dans la marine marchande : les armateurs préfèrent payer les transferts de marins russes ou asiatiques (Chinois, Philippins...) plutôt que d'engager des Européens, trop exigeants à leur goût. Les Birmans surtout sont très recherchés. Ils constituent une main-d'œuvre bon marché, non syndiquée et corvéable, dont la dictature militaire contrôle le placement *via* des agences spécialisées. En échange, ces 30 000 « privilégiés » s'engagent par écrit à ne jamais se plaindre de leurs conditions de travail et doivent verser 10 % de leurs gains à l'Etat.

En Normandie, un cargo attendait les deux moussaillons de Rangoun et leurs compagnons d'exil : le *Stainless-Glory*, la « Gloire inoxydable », conçu pour transporter des produits chimiques. Il avait fière allure, avec son pavillon panaméen et sa coque de 116 mètres, d'un rose du plus bel effet. Mais leur premier périple s'est arrêté là, avant même d'avoir commencé. Depuis avril, le cargo de leurs rêves est amarré le long d'un quai désert.

En neuf mois, les Birmans n'ont pas gagné le moindre dollar. Comme les six autres personnes vivant à bord, ils sont coincés sur la Seine, pris au piège d'une situation inextricable, révélatrice des mœurs en vigueur dans la « marchande ». L'armateur grec Panagis Zissimatos, dont la société Adriatic Tankers est basée au Pirée, traverse de telles tempêtes financières que la moitié de ses quatre-vingt-dix bateaux font l'objet de saisies à travers le monde, à la demande de créanciers. Cinq d'entre eux sont immobilisés en France, deux à Marseille, les trois autres à Bordeaux, Sète et Rouen. Les équipages désespèrent de percevoir un jour les salaires impayés.



TROIS CLANS

Sur le *Stainless-Glory*, depuis que le groupe électrogène a rendu l'âme, le 27 septembre, le cargo s'est transformé en vaisseau fantôme. Les couloirs et les coursives sont plongés dans la pénombre. La salle des machines n'est plus qu'un gouffre noir où personne ne s'aventure. Sans eau chaude, sans électricité, sans chauffage, ravitaillés par les associations et les anonymes qui les ont pris en pitié, trois « clans » cohabitent.

Les Coréens – le capitaine et son second – occupent la plus grande cabine, avec vue sur le pont avant. Chun Kong-an, le « pacha », compte quarante tours du monde à son actif. Aujourd'hui, il en est réduit à faire son jogging sur les quais. Voilà maintenant deux ans que cet homme volubile, toujours rasé de frais, est parti de chez lui. Son épouse est la seule femme à bord. Elle s'appelle Maria, c'est une Uruguayenne au regard triste que le destin a conduit, allez savoir pourquoi, sur cette carcasse oubliée. Nostalgique, elle écoute une radio espagnole sur les ondes courtes. Son mari lui a offert un chien, un caniche tout frisé qu'elle a baptisé Poupoule. Il jappe quand un visiteur arrive. Mais les visiteurs sont rares.

Le Jour de l'an, ils étaient tous de sortie, Chun Kong-an, Maria, le second et même Poupoule. Un Coréen, professeur de taekwondo, les avait invités. Il leur arrive aussi de flâner en ville, de *« faire du shopping avec les yeux »* comme ils disent, car ils n'ont plus un franc à dépenser. Lorsqu'il évoque son avenir, le capitaine se prend la tête entre les mains et pousse de longs soupirs en répétant : *« Mon Dieu, mon Dieu... »* Il admet qu'il quittera *« peut-être »* la marine marchande...

Dans la cabine voisine, le clan des Russes fait un peu bande à part. Nikolaï, Mikhaïl et Victor, trois costauds à 8 000 francs par mois, viennent de Vladivostok, là-bas, vers le levant. A tour de rôle, ils descendent chercher des seaux d'eau, pour la toilette et la vaisselle. Leur linge sale s'entasse dans un sac poubelle. Sur la table, ils ont des piles de bouquins, échangés avec des Russes de passage. Mais comme il n'y a qu'une lampe à gaz, Victor, le moustachu, doit lire à la bougie. Quand Nikolaï téléphone gratuitement à sa femme, depuis le Foyer des marins, il lui cache la vérité : *« Je lui dis que j'enverrai de l'argent le mois prochain mais bien sûr, ce n'est pas vrai. Vous comprenez, elle se ferait trop de souci... Je suis parti pour avoir des dollars, je ne rentrerai pas sans dollars. »*

OPTIMISME ET NAÏVETÉ

L'escalier central mène chez les Birmans. Le quart-monde des océans. Ils sont une demi-douzaine, claquemurés dans deux cabines de trois mètres carrés. Les couchettes ne sont pas bien larges, couvertes de drap usés, mais il y a tout de même un hublot, pour la lumière. Comme les autres, ils dorment habillés et se chauffent avec une bonbonne de gaz. Déroutants d'optimisme et de naïveté, ils s'amusent à taquiner Nyan Maung, l'ancien étudiant en géologie, vingt-quatre ans et un sourire d'enfant.

Après neuf mois de surplace, les six de Rangoun gardent le moral. Ils veulent se persuader qu'ils percevront leur argent, 33 000 dollars au total. Dans un mois, dans un an ? De toute façon, ils n'ont d'autre choix que d'attendre. Sans un sou en poche, ils ne peuvent rentrer en Birmanie. Alors, ils organisent leur vie. Midi et soir, ils prennent leurs repas ensemble, dans le réfectoire, mais sans les Russes ni les Coréens, car, paraît-il, *« ils ne mangent pas la même chose »*. Khin Maung Mynt, l'ancien pharmacien, cuisine plutôt bien. Il prépare le riz au curry. Avec du poulet, les jours d'abondance.

Plusieurs fois par semaine, ils se rendent au Foyer des marins, tenu par un pasteur anglican, Andrew Mark, qui s'est pris d'affection pour les matelots perdus du *Stainless-Glory*. Il centralise les propositions d'aide des Rouennais et assure le lien avec les autorités locales. Le soir de Noël, son épouse avait préparé un gâteau et il a célébré la messe. *« Les gens d'ici sont vraiment très gentils avec nous »*, disent les Birmans. Comme les Russes, ils ont pu téléphoner à leurs familles.

Naing Oo, un mécano de trente-neuf ans, a pris des nouvelles de sa femme, qu'il avait quittée après quelques semaines de mariage, en promettant de revenir riche au bout d'un an. Neuf mois ont passé et les seuls billets qu'il a gagnés sont ceux du Monopoly. Il y joue souvent, du moins tant qu'il y a de la lumière.

Le soir venu, Naing Oo sort parfois sa guitare. Il fredonne *Let It Be* ou des chansons birmanes. Les trois de Vladivostok descendent dans le noir, par l'escalier aux marches incertaines. Le capitaine et madame aussi. Tous finissent par se convaincre qu'ils sont dans la même galère, malgré les barrières hiérarchiques et culturelles. La situation des Birmans est pourtant la plus préoccupante, car nul ne sait quelle sera l'attitude du pouvoir militaire à leur retour. Les conflits de ce type ne sont guère appréciés dans les agences qui fournissent aux armateurs des équipages obéissants et durs à la tâche. Or la Birmanie tient à sa réputation : un bon marin est un marin silencieux.

Philippe Broussard

« La plus grande déconfiture maritime de l'après-guerre »

La Fédération internationale des ouvriers du transport (ITF) apporte son aide aux marins du *Stainless-Glory*. *« C'est la plus grande déconfiture maritime de l'après-guerre, si ce n'est du siècle »*, estime Jean-Yves Legouas, le représentant français de l'ITF, à propos de la compagnie Adriatic Tankers, dont 45 bateaux sur 90 font l'objet de saisies dans le monde entier. Les responsables d'Adriatic Tankers, joints en Grèce, n'ont pas souhaité répondre aux questions du *Monde*. En raison du nombre de pays concernés, l'ITF a renoncé à une action globale. Elle a décidé d'agir au cas par cas. Ainsi, une procédure de saisie complémentaire va-t-elle être engagée au nom des marins du *Stainless-Glory*, procédure qui pourrait aboutir, à terme, à la vente du cargo. Dans la meilleure des hypothèses, ils devront patienter encore neuf mois avant de percevoir de l'argent.

Polémique autour d'un accord entre TF 1 et le Comité contre le tabagisme

A QUELQUES JOURS du cinquième anniversaire de la « loi Evin » du 10 janvier 1991 contre l'alcoolisme et le tabagisme, Jean Miot, président de la Fédération nationale de la presse française, a jeté un pavé dans la mare. Dans un article paru dans *Le Figaro* du 5 janvier, il révèle que le Comité national contre le tabagisme (CNCT) a signé, le 13 août 1992, un protocole d'accord avec TF 1 pour, selon lui, *« mettre fin à leur différend sur la réglementation de la publicité en faveur du tabac lors de la retransmission des compétitions sportives, en particulier des grands prix de Formule 1 »*.

Condamnée pour infraction à la loi Evin par le tribunal de grande instance de Quimper à une astreinte de 10 000 francs par plan-séquence, la chaîne privée aurait renoncé à faire appel. Elle aurait, en outre, versé 2,5 millions de francs au CNCT, qui, en contrepartie, se serait *« désisté de toute instance et action contre TF1 »* et aurait *« renoncé à l'astreinte »*. Selon M. Miot, qui qualifie l'arrangement de *« racket pénal »*, il en coûte *« 1 000 francs à TF 1, au profit du CNCT, pour toute apparition de logo, emblème ou marque de cigarettes »* à l'écran.

« Cet accord a été conclu après la condamnation de TF 1 par le tribunal de Quimper en première instance, nous a confirmé vendredi 5 janvier Philippe Boucher, le directeur du CNCT. *S'ils allaient en appel, ils risquaient de perdre. »* Persuadé qu'*« un bon arrangement vaut mieux qu'un long procès »*, M. Boucher insiste sur la transparence de ses comptes et affirme que les dividendes de cet accord apparaissent dans le budget de l'association à la ligne des *« compensations médiatiques »*. Sans complexe, il affiche le montant des « indemnités » encaissées en vertu du protocole avec TF 1 : l'équivalent – en espaces publicitaires – de 4 millions de francs en 1992, de 1,5 million par an en 1993, 1994 et 1995, et 2 millions de francs supplémentaires de dédommagement. Les derniers spots gracieusement offerts par TF 1 au CNCT ont été diffusés *« pour Noël »*, juste avant et après l'intervention télévisée de Jacques Chirac.

D'autres arrangements ont été conclus, avec la télévision publique cette fois. *« Il y en a eu sur le Paris-Dakar »*, nous a encore confié M. Boucher. Un autre accord, *« verbal »* cette fois, aurait été passé avec... *Le Figaro*, voici deux ou trois mois. *« Ils nous ont démarchés »*, souligne le responsable du CNCT, selon qui le contrat prévoit des compensations financières, *« mais toujours en espaces »*. Lors de l'entrée en vigueur du décret d'application de la loi Evin sur le tabac, en novembre 1992, *Le Figaro* avait publié le message publicitaire d'une marque de cigarettes proposant aux lecteurs des vignettes fumeurs et non-fumeurs à se coller sur le front. Selon le CNCT, *Libération*, qui avait fait paraître le même encart, a été condamné en première instance le 26 septembre 1995. Le dossier doit venir en appel le 18 janvier. *Le Figaro* ne sera pas poursuivi, selon M. Boucher, en raison de l'accord *« verbal »* déjà évoqué.

M. Boucher, qui propose de reverser sinon un centième, au moins un millième des recettes fiscales de la vente des produits du tabac à la lutte contre le tabagisme, estime, pour conclure, que *« cette polémique a un intérêt : elle met le doigt sur le problème crucial des finances »*.

Laurence Folléa

L'ex-capitaine Barril s'oppose à la diffusion d'un documentaire

L'EX-CAPITAINE de gendarmerie Paul Barril a demandé, en référé, au président du tribunal de grande instance de Paris d'interdire la diffusion, prévue lundi soir 8 janvier, sur France 2, d'un documentaire consacré à l'affaire des Irlandais de Vincennes, réalisé par deux journalistes, Pierre Péan et Christophe Nick. Le litige doit être examiné lundi matin. Le film retrace l'histoire des trois militants de la cause irlandaise qui, en août 1982, furent arrêtés et inculpés après la découverte dans leur appartement de Vincennes d'armes et de munitions *(voir notre supplément radio-télévision)*. Présentée comme un coup d'éclat, l'affaire devait apparaître comme un montage concocté par Paul Barril et les membres de la cellule antiterroriste de l'Elysée. Accusé d'avoir lui-même déposé les armes dans l'appartement de Vincennes, l'ex-capitaine proteste de son innocence dans son assignation et souligne que les auteurs du film n'ont pas jugé utile de recueillir son témoignage.

■ **CASSEURS : trois jeunes hommes, reconnus coupables** d'avoir volé ou détenu des armes lors d'incidents survenus après une manifestation de salariés le 5 décembre 1995 à Montpellier, ont été condamnés, vendredi 5 janvier, à deux et trois mois de prison ferme par le tribunal correctionnel de cette ville. Quatorze casseurs ont été, au mois de décembre, condamnés à des peines de prison ferme allant de trois mois à un an. Les avocats de la défense ont insisté vendredi sur le caractère particulièrement *« sévère »* des peines prononcées par le tribunal.

■ **SANTÉ : les jeunes Français estiment être en bonne santé**, mais ils sont nombreux à éprouver des difficultés d'ordre psychologique, selon les résultats d'une enquête menée par le Centre de recherche, d'études et de documentation en économie de la santé (Credes). Chez les 18-24 ans, 54 % des filles et 41 % des garçons se déclarent *« tendus »* et *« nerveux »*. Une part non négligeable d'entre eux est *« sans espoir dans l'avenir »* (13 % des filles et 7 % des garçons) et près d'un sur dix confie un sentiment de solitude.

■ **VÉTÉRINAIRES : le Conseil national de la spécialisation vétérinaire**, installé le 4 janvier par le ministre de l'agriculture Philippe Vasseur, devra mettre en place, dès la rentrée 1996, les premiers diplômes de spécialisation. Comme les médecins, *« nous aurons demain des vétérinaires spécialistes »*, a déclaré le ministre, qui souhaite *« tirer vers le haut »* cet enseignement où sont créés des *« certificats d'études approfondies vétérinaires »* en un an et des *« diplômes d'études spécialisées vétérinaires »* en trois ans.

■ **AFFAIRE PECHINEY : le financier libanais Samir Traboulsi**, condamné en juillet 1994 à deux ans de prison dont un ferme, dans l'affaire Pechiney, et incarcéré à la prison de la Santé depuis octobre 1995, effectue, depuis la fin du mois de décembre, sa peine en semi-liberté au centre de Corbeil-Essonnes (Essonne), où il regagne sa cellule chaque soir. Alain Boublil, ancien directeur de cabinet de Pierre Bérégovoy, condamné à la même peine dans cette affaire, bénéficie du même régime.

La limitation des ventes nocturnes d'alcool mécontente les épiciers parisiens

LA PRÉVENTION des troubles à l'ordre public dans la capitale peut-elle être conciliée avec la liberté du commerce ? La question se pose depuis que le préfet de police de Paris, Philippe Massoni, a décidé d'étendre, par arrêtés successifs, l'interdiction de la vente à emporter de boissons alcooliques dans certains quartiers parisiens entre 21 heures et 7 heures du matin.

Le dernier arrêté a été pris le 13 novembre 1995. Il concerne le 9e arrondissement et précisément *« le périmètre compris entre le boulevard de Clichy, la rue Pigalle, la rue La Bruyère et la rue Blanche »*. La formule d'interdiction est chaque fois la même : *« Considérant que les nuisances diverses provenant de l'activité nocturne des établissement situés dans le secteur x sont aggravées par la vente de boissons alcooliques à emporter qui contribue à attirer une population marginale et à fixer la délinquance dans ce secteur, augmentant le nombre de délits de toute nature »*.

Appliquée depuis 1983 dans plusieurs zones du centre de la capitale (les Halles, Beaubourg, rue du Louvre, etc.), la mesure fut étendue en 1991 et 1993 à d'autres secteurs, dans la quasi-totalité des arrondissements parisiens. Le délégué général du syndicat de l'épicerie française et de l'alimentation générale, Gérard Bur, juge ce dispositif *« discriminatoire »*, assurant que *« les commerces de proximité font l'essentiel de leur recette le soir, car ils subissent, durant la journée, la concurrence des grandes surfaces »*. M. Bur, qui estime que *« deux cents à trois cents épiceries »* sont touchées, assure avoir demandé, en vain, le retrait de ces arrêtés, lors d'un entretien avec un collaborateur du préfet de police, le 29 novembre 1994.

Daté du 4 janvier, un communiqué publié par la préfecture de police de Paris admet que la vente nocturne d'alcool par les épiciers *« constitue, à l'évidence, le principal de leur chiffre d'affaires, aux lieu et place des produits d'alimentation générale qui, dans de nombreux cas, ne servent que d'alibi à l'ouverture nocturne »*. Le cabinet du préfet précisait, vendredi 5 janvier, que les arrêtés contestés avaient été pris à la suite de plusieurs pétitions de riverains ou de démarches d'élus et que les commerçants touchés par l'interdiction avaient systématiquement été mis en garde au préalable. De fait, aucun procès-verbal n'a pour l'instant été dressé en application de ces arrêtés et, *a fortiori*, aucune fermeture n'a été ordonnée. Un bilan de ces mesures doit être prochainement dressé, qui devrait, notamment, permettre de savoir si les troubles n'ont pas simplement été *« déplacés »* d'un quartier à un autre, en raison des interdictions. La préfecture n'exclut pas, au terme de cette enquête, un aménagement éventuel des horaires d'interdiction, voire des périmètres concernés.

L. F.



DISPARITIONS

Nicolas Slonimsky

Le Sherlock Holmes de la musicographie

NICOLAS SLONIMSKY est mort le 25 décembre 1995, à Los Angeles. Il était âgé de cent un ans. C'est une grande figure de la musicographie qui s'en va, un sceptique qui savait débusquer dans les biographies officielles des musiciens ces petites imprécisions qui font les grands mensonges.

Né à Saint-Pétersbourg, en 1894, un an après la mort de Tchaïkovski, naturalisé plus tard américain, Slonimsky étudia le piano avec Isabelle Vengerova, qui fut ensuite le professeur de Leonard Bernstein. Membre d'une famille particulièrement riche en grandes pointures intellectuelles, Slonimsky était lui-même un fort en thème. Egalement élève du gendre de Rimsky-Korsakov, et d'Albert Coates, il enseigna la musique et les langues slaves au Conservatoire de Boston et à Harvard. Chef d'orchestre, il dirigea de nombreuses premières américaines. Compositeur, il marqua son époque par des œuvres dans lesquelles l'humour pouvait faire son effet (à l'occasion, il y introduisit des machines à écrire et des ballons qu'il faisait exploser).

Mais le grand œuvre de Nicolas Slonimsky, celui qui lui vaut d'être une référence pour les professionnels et les mélomanes, c'est le *Dictionnaire biographique des musiciens* (le *« Barker »*) dont il a été l'éditeur inlassable pendant plusieurs décennies. Récemment publiée en France (Laffont « Bouquins »), cette somme en trois volumes se lit comme un roman. Elle charme et captive par des prises de position assumées avec un aplomb et une verve que ses traducteurs (Alain et Anna-Stella Pâris) ont su préserver. Véritable Sherlok Holmes de la musicographie, Nicolas Slonimsky savait débusquer les erreurs recopiées d'un dictionnaire à un autre, notamment celles de ses confrères qui, ignorant que les frontières des pays d'Europe centrale avaient pas mal bougé au cours des siècles et les noms des villes changé à ces occasions, faisaient de certains compositeurs des grands voyageurs... quand ils étaient nés, avaient vécu et étaient morts dans la même cité.

Ce passionné de vérité était allé jusqu'à écrire aux services de météorologie de Vienne pour connaître le temps qu'il faisait le jour de l'enterrement de Mozart, dont la légende nous apprenait que le convoi funèbre avait été dispersé par une tempête de neige. La réponse ne s'était pas fait attendre : ce jour-là, un doux zéphyr soufflait de l'ouest. Slonimsky avait fait mieux, en reconstituant le célèbre voyage que Jean-Sébastien Bach aurait fait à pied, à l'âge de dix-neuf ans, pour aller écouter le vénéré Buxtehude à Lübeck, ville distante de 335 kilomètres d'Arnstadt, où il résidait. La route passant par le massif du Harz et butant contre une montagne hantée par les sorcières Bach n'ayant eu qu'un congé de quarante-cinq jours pour faire, en novembre et décembre, ce voyage aller-retour de 670 kilomètres qui aurait usé trois paires de bottes de marche ; et vu la rigueur du climat, Slonimsky en avait conclu qu'il n'avait pu le faire qu'en se faisant engager comme valet par le passager d'un coche, selon une pratique d'ailleurs habituelle à l'époque.

Alain Lompech

Christian Fauvet

Un journaliste de conviction

CHRISTIAN FAUVET, directeur de la rédaction de *La Vie du rail*, ancien chef du service politique de *L'Express* et fils de Jacques Fauvet, ancien directeur du *Monde*, président de la Commission nationale de l'informatique et des libertés, est mort vendredi 5 janvier à Paris, à l'âge de quarante-huit ans.

Christian Fauvet a tellement aimé la politique et le journalisme politique qu'il n'a jamais pu vraiment s'en passer.

Entré comme stagiaire à *L'Express* en 1973, il avait gravi les degrés de cette profession pour devenir, en 1981, le chef du service politique de l'hebdomadaire. Un chef de service qui se caractérisait par sa maîtrise de la science électorale, son sens des responsabilités et la rigueur de ses convictions. Ces trois qualités aidèrent grandement ceux qui eurent le plaisir de travailler avec lui à traverser une période délicate de la vie de *L'Express*. L'hebdomadaire était alors la propriété de Jimmy Goldsmith et il n'était pas toujours simple de tenir en respect ceux qui attendaient impatiemment que le journal ralliât le camp de l'ultra-libéralisme face à la gauche victorieuse. Or, Christian Fauvet, professionnel de la politique, inspirait le respect, aussi bien aux journalistes dont il avait la responsabilité qu'à ses supérieurs hiérarchiques. Aussi bien à ceux dont il partageait les convictions qu'à ceux qui combattaient les siennes. Et ce parce qu'il était compétent et loyal.

Et gai, aussi ; et heureux d'écrire, de contribuer à une entreprise commune. Combien de fois sa gouaille, son sens de la repartie, ou tout simplement son amour des plaisirs de la vie, ont forcé les uns et les autres à envisager les difficultés du lendemain avec sérénité. Combien de conférences ou de journées de travail se sont terminées dans les rires grâce aux récits de tel ou tel de ses exploits, ou pis : quand il prétendait démontrer qu'il sifflait juste...

Et combien de fois sommes-nous restés sidérés devant l'étendue de son savoir en matière électorale. Connaissant par cœur la quasi-totalité des circonscriptions législatives de la France, il était capable de citer tous les élus, ou presque, de chacune d'entre elles depuis la fondation de la Vᵉ République. Les lendemains de scrutin, il devenait un redoutable lecteur du *Monde*, le journal longtemps dirigé par son père. Tout ce qu'il enregistrait alors, ligne par ligne, résultat par résultat, renforcerait son incomparable mémoire politique.

Epoque complexe et équilibres précaires... En 1986, le propriétaire de *L'Express* décida que son journal devait devenir l'aiguillon libéral de la droite arrivée au pouvoir. L'entreprise ne réussit pas vraiment, mais entre-temps Christian Fauvet avait été contraint de partir. Et il eut l'élégance de le faire en restant en bons termes avec Jimmy Goldsmith.

De 1986 à 1987, il fut directeur de la rédaction du quotidien *Le Matin* et collaborateur à Europe 1. De 1987 à 1988, chef du département France de TF 1 et, depuis 1989, directeur de la rédaction de l'hebdomadaire *La Vie du rail*.

Nous le savions tous : depuis longtemps, la politique lui manquait.

Noël-Jean Bergeroux

[La direction et la rédaction du *Monde* présentent leurs condoléances à la famille de Christian Fauvet, et en particulier à M. et Mme Jacques Fauvet. *A ceux qui l'ont connu*, Christian Fauvet laissera le souvenir d'un professionnel talentueux et d'un confrère amical et chaleureux. – J.-M. C.]

Michel Berto

Le souci du répertoire théâtral contemporain

L'ACTEUR et metteur en scène Michel Berto a été trouvé mort mercredi 3 janvier dans son appartement parisien. Agé de cinquante-cinq ans, il était décédé depuis huit jours, a révélé le metteur en scène Jean-Michel Ribes, avec lequel Michel Berto avait créé en 1975 la Compagnie Berto-Ribes. Sous la direction de Claude Stratz, il devait interpréter le rôle du Roi de Bavière dans *Fantasio*, de Musset, à partir du 18 janvier au Théâtre national de Chaillot.

Après des études au conservatoire de Grenoble, Michel Berto fait ses débuts au théâtre en 1960 au sein de la Compagnie des Alpes et participe aussi aux activités des troupes menées par Pierre Debauche et Christian Dente. En 1968, il réalise sa première mise en scène, *L'Ile de la raison*, de Marivaux. Jusqu'en 1972, il met en scène plusieurs spectacles, classiques comme *Les Nuées*, d'Aristophane, et *La Tempête*, de Shakespeare, ou contemporains, comme *Le Remora*, de Rezvani, tous remarqués.

Soucieux de servir les auteurs de son temps, il crée à partir de 1973 avec sa propre compagnie, Off Limits, *L'Atelier volant*, de Valère Novarina, *Les Bottes de l'ogre*, de Philippe Adrien et *Mégaphonie*, de Louis Calaferte.

UN HABITUÉ DE CHAILLOT

En 1975, Michel Berto fusionne sa compagnie avec celle de Jean-Michel Ribes, puis poursuit une carrière sur les trois fronts du cinéma, du théâtre et de la télévision. Alternant premiers et seconds rôles à la scène, toujours de grand caractère et d'une constante humanité, il joue les pièces d'auteurs très différents (Arrabal, Grumberg, Mrozek, Pinter, Shakespeare, Feydeau, Perec...), sous la direction de Jorge Lavelli, Antoine Bourseiller, Jean-Claude Grumberg, Jacques Lassalle, Didier Bezace ou Jérôme Savary au Théâtre national de Chaillot, dont il était devenu un familier à la faveur de la création des *Rustres*, de Goldoni, en 1992, puis de *La Résistible Ascension d'Arturo Ui*, de Brecht, l'année suivante, et de *Pierre Dac, mon maître soixante-trois*, en 1994, son dernier rôle, celui du savoureux écrivain GKW Van Den Paraboum...

Michel Berto a joué dans douze longs métrages sous la direction de metteurs en scène parmi les plus importants, comme Alain Robbe-Grillet, Bertrand Tavernier, Francis Weber, Bertrand Blier, jusqu'à Jacques Rivette pour *Jeanne la Pucelle*. Il fut encore l'interprète d'une trentaine de téléfilms, sous la direction de Marcel Camus (*Les Amours du mal-aimé*), de Nina Companeez (*Le Chef de famille*) ou de Christian de Chalonge (*L'Inspecteur Lavardin*).

Olivier Schmitt

■ **RAYMOND DE KÉGUELIN DE ROZIÈRES**, connu sous le nom de guerre de « Massiet-Dufresne » dans la Résistance, est décédé le 27 décembre 1995, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, à Monthou-sur-Cher (Loir-et-Cher). Sous ce nom de « commandant Massiet-Dufresne », il a notamment été, en août 1944, le chef d'état-major des Forces françaises de l'intérieur (FFI) de la Seine et, à ce titre, a joué un rôle important dans la libération de Paris. Il fut fait compagnon de la Libération, le 20 janvier 1946, au titre du mouvement « Ceux de la Résistance » (CDLR). Fait assez rare : il a été suspendu de cet ordre – et non pas radié – en 1987. Dans *Le Monde* du 18 novembre 1972, à l'occasion de la mort du comte Jean de Vogüé, un grand résistant connu sous le nom de « commandant Vaillant » et écarté, lui aussi, de l'ordre de la Libération, il avait dénoncé ce qu'il avait appelé *« le résistentialisme récent des uns et des autres »*.

■ **PATRIC KNOWLES**, acteur britannique, est mort le 27 décembre à Woodland Hills (Californie). Il était âgé de quatre-vingt-quatre ans. Né le 11 novembre 1911 à Horsforth (Angleterre), de son vrai nom Reginald Lawrence Knowles, il débute au cinéma en 1932, dans le film de Leontine Sagan *Men of Tomorrow*, alors qu'il est membre du Playhouse Theater d'Oxford. En 1935, il part pour Hollywood et, dès l'année suivante, *La Charge de la brigade légère*, de Michael Curtiz, avec Olivia de Havilland et Errol Flynn, lui vaut de connaître le plus grand succès de sa carrière. En 1938, il les retrouve tous trois pour *Les Aventures de Robin des Bois*. Bien qu'il soit apparu par la suite dans plusieurs films importants, comme *Qu'elle était verte ma vallée* (John Ford, 1940), ses participations se limiteront à des rôles secondaires ou dits de composition. Il avait incarné lord Mountbatten dans *La Brigade du diable* (Andrew V. McLaglen, 1968) et publié un roman, *Even Steven*.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mercredi 3 janvier est publiée :

● **Outre-mer** : une loi d'habilitation relative à l'extension et à l'adaptation de la législation en matière pénale applicable aux territoires d'outre-mer et à la collectivité territoriale de Mayotte.

Au *Journal officiel* du jeudi 4 janvier sont publiés :

● **Polynésie** : un décret fixant la date des élections pour le renouvellement de l'Assemblée territoriale de la Polynésie française au dimanche 17 mars 1996.

● **PMU** : deux décrets relatifs au pari mutuel, hors et sur les hippodromes.

● **Budget** : un décret relatif à la comptabilisation des recettes encaissées au titre du budget de l'Etat pour 1995.

● **Trésor** : un décret relatif à l'émission des valeurs du Trésor.

Au *Journal officiel* du vendredi 5 janvier est publiée :

● **Vie politique** : une loi, modifiant la loi du 11 mars 1988, relative à la commission pour la transparence financière de la vie politique (*Le Monde* du 23 décembre 1995).

ENQUÊTE

La planète des stars

Venu du Japon, où il est né au début des années 70, le karaoké, ou « orchestre absent », a petit à petit inondé le monde. De l'appartement privé à la salle de bal de grands hôtels, son succès ne fait que croître

ELLE est toute mignonne, elle a dans les sept ans maximum, des petits souliers, une petite robe, une petite queue de cheval, l'air tres appliqué, elle s'appelle Laetitia, elle tient un gros micro à deux mains, et, sous les projecteurs de la mini-scène lugubre du China Town, elle entonne : « *Allez, venez, Milord, je ne suis qu'une fille du port...* » C'est assez touchant, même pour un cœur de pierre. On se fait toujours avoir par les gosses et les petits chiens, c'est connu.

A la fin de ce *Milord*, version socquettes, Laetitia salue, regagne la table familiale où on l'applaudit bien fort. Elle a les joues rouges, elle se cache le visage dans les mains, tout en glissant un œil entre deux doigts. Elle est une star, à cet instant, dans sa famille. Quelques minutes plus tard, la petite punaise reprendra le micro pour entonner de sa voix séraphique : « *Non, rien de rien, non, je ne regrette rien, je me fous du passé...* » Visiblement, elle a répété chez elle, devant la glace, elle connait les pauses à observer, sait quand il faut s'emballer comme Piaf dans un grand « *La, la, la, la* » final. C'est de la graine de chanteuse, à coup sûr, comme le karaoké en abrite volontiers sous son aile bénigne.

Tout le monde n'a pas le même souci d'application, ce soir-là, au China Town, l'un des plus anciens karaokés de Paris, rue du Buisson- Saint-Louis, à Belleville. Les Chinois, essentiellement une respectable dame chinoise, sont très sérieux. La dame enchaine chanson minaudante sur chanson sucrée, dont les paroles, incompréhensibles pour nous, passent dans les téléviseurs sur des paysages fleuris d'une impeccable niaiserie.

Quand elle cède le micro à des candidats français, il n'y a plus la même politesse. On se met à six pour estropier *Ma préférence*, de Julien Clerc, ou massacrer *L'Aziza*, de Daniel Balavoine, avec fausse danseuse voilée, après quoi un gros monsieur peut bien s'en prendre à *L'Auvergnat*, de Brassens, on n'en a cure, suffisamment déprimé par le cadre sombre des deux grandes salles, le canard aux haricots noirs qui attaque les papilles, l'ambiance provinciale terriblement neu-neu qui ferait renoncer aux joies de la famille le plus irrésolu des célibataires. Mais soit, un soir c'est comme cela, un autre jour c'est différent, le karaoké est très varié, il ressemble avant tout au public qui lui donne vie.

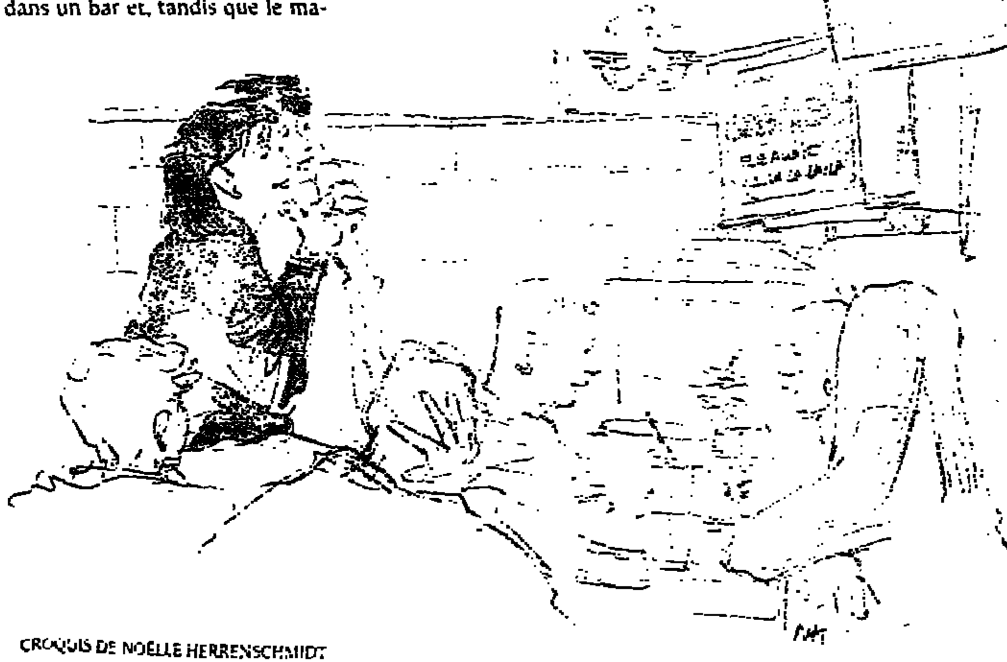
C'est une invention récente, que l'on date au plus tôt de 1972, dans un snack-bar de Kobé, au Japon. « Karaoké » signifie « orchestre absent ». Après la guerre, les Américains laissent, entre autres vestiges de l'occupation, une tradition de bars avec orchestre et chanteurs, dans lesquels les cadres japonais viennent se délasser après le travail, puisque les loisirs aussi se prennent entre collègues de la même entreprise.

Progressivement, les chanteurs amateurs remplacent les chanteurs professionnels, et comme les orchestres coûtent cher, on les remplace eux-mêmes par de simples bandes magnétiques. A ce stade, on se réunit entre amis dans un bar et, tandis que le magnéto diffuse une musique d'accompagnement, les chanteurs amateurs se succèdent, le livret des paroles à la main. Avec l'apparition du Video Home System (VHS), on se libère du livret, les paroles défilent sur des écrans de télévision suspendus, ce qui permet un comportement scénique plus varié, puis, aux paroles qui viennent en surimpression, on ajoute des images pour égayer l'écran, des cerisiers en fleurs, des couples se tenant par la main.

En 1982, avec l'apparition du disque laser, la technique se perfectionne, on stocke en même temps le son et l'image, avec une qualité supérieure au VHS, et, surtout, comme avec un CD audio, on a un accès direct et immédiat à la plage que l'on souhaite. Le protocole du karaoké est au point, désormais. On se rend au karaoké en couple ou en bande d'amis, on consomme plus ou moins, selon le rythme imposé par la maison (mais, en général, il fait assez chaud pour que les serveurs n'aient pas à insister), on choisit sur une liste (généralement, plusieurs centaines de titres) la chanson que l'on souhaite interpréter, on en inscrit le code sur un papier que l'on confie à l'animateur et on attend son tour en regardant les autres chanter.

Dans un karaoké bien rempli, on n'a pas l'occasion de passer plus de trois fois dans une soirée. On peut chanter seul ou à plusieurs, bien ou mal ; le plus souvent, le public est indulgent, chacun espérant l'indulgence pour soi-même. Par ailleurs, l'animateur est là pour vous aider, vous rattraper en cas de déraillement vocal, et peut régler le ton de la musique en fonction de votre voix.

Au Japon, le phénomène a été foudroyant : 420 000 établissements sont équipés en karaoké, un Japonais sur deux vient y chanter régulièrement. Les divers fabricants de matériel (Matsushita, Nikodo, entre autres) sont dominés par le géant Pioneer, qui se dit « numéro un » mondial du karaoké et détient plus de 50 % du marché au Japon. Une installation comprend un lecteur de disques simple ou complexe (la Rolls du genre peut charger automatiquement jusqu'à 50 disques, soit 500 à 600 chansons), des écrans de télévision, des enceintes acoustiques, et coûte au minimum 25 000 F. On peut aussi dépenser dix fois plus, pour avoir ce qu'il y a de mieux dans le genre ; de toute façon, l'investissement est sans commune mesure avec celui d'un night-club, qui se chiffre aisément à plus de 4 millions de francs. Si l'on considère qu'un passage bien négocié au karaoké peut doubler le chiffre d'affaires d'une simple brasserie, on comprend qu'il y ait aujourd'hui déjà 3 500 établissements équipés en France, toutes gammes confondues. Parce qu'il y a des karaokés luxueux et des minables aussi, bricolés à l'économie et voués à l'échec.



CROQUIS DE NOËLLE HERRENSCHMIDT

L'UN des plus chics de Paris est le Star Planet, dans la galerie Point Show, au 66 des Champs-Elysées. Il est tout neuf, sur deux niveaux, très bien équipé, et la clientèle est plutôt jeune, entre le populaire habillé et le néo-minet. Des groupes de copains se lancent des défis, des petits couples se regardent les yeux dans les yeux, *I Can't Live Without You*, on admire quelques téméraires, comme Sandrine, qui se lance à l'assaut d'un sommet des Queen réputé très casse-gueule, *Bohemian Rhapsody*, ou Patrick, qui empoigne le redoutable *Envole-moi*, de Jean-Jacques Goldman.

Les consommations alcoolisées sont à 60 francs pour le premier verre et 40 francs pour les suivants. Dans l'euphorie, entre le comique involontaire et la sympathie, il y a quelques suivants, bien que le karaoké ne soit pas un endroit où l'on vienne pour boire. Les Japonais ont même publié une étude montrant que le karaoké réduisait la consommation d'alcool en déstressant les sujets qui d'ordinaire s'y adonnent. Les téléviseurs mélangent habilement les images de clips et celles de la personne en train de chanter, qui peut, pour 60 francs, repartir avec « sa » cassette, celle où elle est brièvement starifiée.

Dans un registre tout différent et beaucoup plus modeste, le Petit Café de New York, 68, rue Mouffetard, dans le cinquième arrondissement de Paris, offre une cuisine italienne qui ne la ramène pas et une toute petite salle de cinquante-six places, où officie une animatrice blonde et solide comme un terre-neuve, qui dégèle les bloqués et plonge pour sauver ceux qui se noient. Nathalie est professeur de maths dans le Val-de-Marne, et le karaoké est sa passion. Elle peut, si vous lui demandez, vous passer des clips « anciens » d'une ringardise bouffonne, comme celui de *L'Aigle noir* (un mime équivoque et peint en blanc battant des ailes dans une soupente) ou celui de *Comme d'habitude* (un quinquagénaire désespéré et presbyte lisant le journal au lit, dans un appartement sinistre, avec son épouse revêche et volumineuse). Mais, dans l'ensemble, ce petit karaoké est plus chaleureux que certaines grandes surfaces ; on y entend plus de chansons françaises bien chantées.

Qui vient au karaoké ? A peu près tout le monde. Liliane, quarante-cinq ans, bijoutière, a découvert les joies de l'« orchestre absent » il y a plus de deux ans avec des amis, au Touquet. « *Au début, on éprouve un mélange de timidité et de plaisir à s'entendre chanter. Le narcissisme y trouve son compte, et on peut exprimer ses émotions sans se sentir jugé. A travers les chansons des autres, sans doute, ce n'est pas du sur-mesure, juste du prêt-à-porter, mais on se sent mieux après. Pendant aussi.* »

Françoise, trente-huit ans, enquêtrice, a fait sa première expérience à Marseille, mais sans être novice. « *J'ai toujours aimé chanter. Quand j'étais petite, je chantais sur scène, j'ai gagné un radio-crochet à dix-sept ans. A dix-huit ans, je chantais aux terrasses des cafés avec mon frère. Je n'ai aucun trac. Au karaoké, j'aime l'ambiance noces et banquets d'autrefois, mais avec des gens beaucoup plus jeunes. J'ai le syndrome du micro, j'adore les micros : dans les manifs, j'en trouve toujours un. Le karaoké, c'est un endroit pour se retrouver, les gens sont plus actifs que dans un café ou un restaurant et c'est plus bon enfant que dans les boites. Ici, on ne drague pas, on vient avec ses potes et on s'en fait d'autres.* »

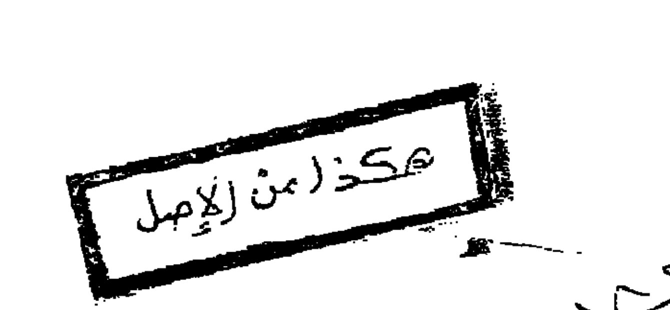
Laurence Grandin, trente-cinq ans, a commencé par chanter sur scène les opérettes d'Offenbach, puis elle a vu que le premier karaoké installé en France – le Stars de demain – cherchait un animateur, et elle s'est présentée, il y a quatre ans et demi. Depuis, le Stars de demain a fermé ses portes, mais Laurence a gardé son fichier clients, qui comporte près de 2 500 noms, et s'est installée dans deux endroits, au Roi de la bière, à Saint-Lazare, les week-ends, et au Saxo, un night-club rue Brantôme, dans le quartier des Halles, le lundi. « *J'ai tout fait, les soirées à thème, une soirée mexicaine, par exemple, ou une soirée horreur. J'ai installé le karaoké dans le salon des particuliers, pour un anniversaire, ou dans les salons de l'Hôtel Royal à Deauville. Je n'ai jamais raté une soirée. C'est impossible. Les gens adorent chanter, il faut les aider à oser. Je fais du karaoké très convivial, le premier qui se moque monte sur scène.* » Et comme tout le monde n'est pas doué, tant s'en faut, elle donne des cours de chant, le samedi, et a lancé la Casserole d'or, un prix récompensant le mauvais chanteur le plus drôle de la soirée.

A Versailles, Pierre Siksik est à la tête du Bryan's Pub, un karaoké élégant, rue de Satory. La clientèle, en moyenne, est âgée de vingt-cinq à quarante ans, avec un peu de teenagers et quelques papys. Beaucoup d'ingénieurs ainsi que des militaires du camp de Satory, des gradés, des généraux même. « *La convivialité est formidable. On peut se mettre à chanter avec de parfaits inconnus. C'est bien plus important qu'une boite, où l'on est dominé par la musique, le bruit. Ici, vous êtes la vedette d'un soir. J'ai un club de quarante-deux membres et un prof de chant qui donne des cours gratuits. Et on se rencontre : je compte déjà sept mariages noués chez moi et je suis parrain de quatre enfants...* »

M. Siksik a déjà organisé, avec l'aide de Pioneer (pour qui l'esprit karaoké est presque une philosophie) un concours interclubs dans diverses régions de France, puis des finales interrégionales et une grande finale à Bobino. Le Bryan's Pub a pris la première, la quatrième et la septième place. Ces « Rencontres nationales de karaoké » connaitront une prochaine édition en octobre 1996. « *Nous voulons aller plus loin, faire une fédération.* » Pourquoi pas ? Le karaoké est peut-être en train de dégeler en douceur la banquise sociale française.

Tout le monde ne voit pas la chose d'un œil si amusé. Un homme d'affaires britannique à Singapour, M. French, qui détestait le karaoké, dinant avec des amis, se demanda ce qui pourrait représenter pour lui le comble de l'abomination et de la bêtise : « *Une chaine câblée diffusant du karaoké 24 heures sur 24.* » Excellente idée, lui dit un des convives. Très cyniquement, M. French tint le pari, lança sa chaine. Elle arrose aujourd'hui un milliard d'humains en Asie.

Michel Braudeau



Décembre 1995

Les chiffres entre parenthèses indiquent la date du numéro du Monde dans lequel est rapporté l'événement cité

INTERNATIONAL

1er. – OTAN : après la démission, le 20 octobre, de Willy Claes, compromis dans l'« affaire Agusta », Javier Solana, ministre espagnol des affaires étrangères, lui succède comme secrétaire général (3-4).

2. – SRI LANKA : l'armée sri lankaise annonce la chute de Jaffna, la « capitale » des Tigres de l'Eelam tamoul (LTTE) depuis 1990 (3-4, 5, 7).

2. – TAÏWAN : lors des élections législatives, le Kouomintang, au pouvoir depuis 1949, remporte 45,3 % des suffrages, soit 85 sièges (– 5) sur 164 à pourvoir à la Chambre basse, contre 54 (+ 5) au Parti démocratique progressiste, indépendantiste, et 21 (+ 17) au Parti chinois, composé de transfuges du KMT et favorable à une réconciliation avec Pékin (5).

3. – CORÉE DU SUD : l'ex-général président Chun Doo-whan (1979-1988) est arrêté pour avoir porté atteinte à l'ordre constitutionnel avec le coup d'Etat militaire du 12 décembre 1979, qui suivit l'assassinat du dictateur Park Chung-hee, et pour sa responsabilité dans le massacre de Kwangju en mai 1980 (200 morts). Le 5, l'ex-président Roh Tae-woo (1988-1992), détenu depuis le 16 novembre, est inculpé de corruption pour avoir perçu 369 millions de dollars de pots-de-vin en échange de la concession de contrats. Le 21, les deux anciens présidents sont inculpés de mutinerie pour avoir mené le coup d'Etat de décembre 1979 (5, 7, 8, 18, 20, 22, 30).

5. – OTAN : lors de la réunion à Bruxelles des ministres de l'Alliance atlantique, Hervé de Charette, ministre français des affaires étrangères, annonce que la France réintègre le comité militaire de l'Organisation, qu'elle avait quitté en 1966 (6, 7, 8, 26).

5-7. – ENVIRONNEMENT : réunis dans la capitale autrichienne, les délégués des 150 pays signataires de la convention de Vienne de 1985 sur la protection de la couche d'ozone établissent un calendrier pour la suppression des substances qui la menacent. Du 11 au 15, les experts de l'ONU, réunis à Rome, examinant le rapport du Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), reconnaissent la responsabilité humaine dans le réchauffement climatique (7, 9, 14, 17-18).

6. – ÉGYPTE : au second tour des élections législatives, marquées par la violence (42 morts et une centaine de blessés) et par des irrégularités, le Parti national démocrate (PND, du président Hosni Moubarak), remporte près de 97 % des sièges, avec 317 des 444 mandats en jeu, auxquels s'ajoutent les 113 élus « indépendants » qui lui sont favorables (7, 8, 9).

6. – PROCHE-ORIENT : Yigal Amir, l'assassin du premier ministre israélien Itzhak Rabin, le 4 novembre, à Tel-Aviv, est inculpé de meurtre avec préméditation (3-4, 5, 6, 7, 20).

7. – FRANCE-ALLEMAGNE : lors du sommet franco-allemand de Baden-Baden, le chancelier Helmut Kohl apporte son soutien à Jacques Chirac et au gouvernement français pour leurs efforts de consolidation budgétaire et de réduction des déficits publics. Renforçant leur coopération en matière de défense, Paris et Bonn décident de coopérer au développement de deux systèmes d'observation spatiale (9).

8. – PROCHE-ORIENT : pour la première fois depuis l'assassinat d'Itzhak Rabin, son successeur au poste de premier ministre israélien, Shimon Pérès, rencontre Yasser Arafat, le chef de l'Autorité palestinienne, et annonce la libération de 1 000 prisonniers palestiniens. Conformément aux accords de Taba, ratifiés à Washington le 28 septembre, les Israéliens évacuent, le 11, la ville palestinienne de Naplouse (Cisjordanie), après vingt-huit ans d'occupation, puis, le 21, celle de Bethléem, où Yasser Arafat assiste, le 24, dans la basilique de la Nativité, à la messe de minuit. Le 26, les Palestiniens se déploient dans cinq villages de la région d'Hébron, en Cisjordanie, évacués la veille par les Israéliens. Le 27, alors que s'ouvrent à Wye Plantation (Maryland, Etats-Unis) les négociations de paix entre Israël et la Syrie, les Israéliens évacuent la ville de Ramallah, achevant ainsi une phase-clé de l'accord d'autonomie (10-11, 14, 19, 22 à 30).

12. – RWANDA : après dix mois d'investigation, le tribunal pénal international pour le Rwanda (TPR) lance les premières inculpations concernant le génocide. Le même jour, le conseil de sécurité de l'ONU proroge jusqu'au 8 mars 1996 le mandat de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (Minuar) (8, 9, 10-11, 14).

13. – CHINE : accusé d'avoir cherché à *« renverser le gouvernement »*, le dissident chinois Wei Jingsheng est condamné à quatorze ans de prison. Il fait appel de sa condamnation le 16 (14, 15, 16, 17-18).

13. – UNION EUROPÉENNE-TURQUIE : par 343 voix pour, 169 contre et 9 abstentions, le Parlement européen ratifie l'union douanière avec la Turquie, qui entrera en vigueur le 1er janvier 1996 (12, 14, 15).

15-16. – UNION EUROPÉENNE : le sommet de Madrid baptise « euro » la future monnaie unique, et fixe à l'unanimité la date de son lancement au 1er janvier 1999, et au 29 mars 1996 le démarrage de la conférence intergouvernementale chargée de réformer les institutions de l'Union. Les Quinze s'entendent également sur la procédure d'élargissement à l'Est (15, 16, 17-18, 19).

17. – AUTRICHE : avec 38,3 % des voix (+ 3,4 %), le Parti social-démocrate (PSOe) du chancelier Franz Vranitzky sort renforcé des élections législatives anticipées. Le Parti populaire (OeVP, conservateur) de Wolfgang Schuessel, avec 28,3 % (+ 0,6 %), ne réalise pas la percée escomptée, et le Parti libéral (FPOe, droite nationaliste) de Joerg Haider, avec 22 % (– 0,4 %) ne progresse plus (14, 19).

17. – RUSSIE : le Parti communiste (PCRF) de Guennadi Ziouganov arrive en tête des élections législatives avec 22,31 % des suffrages, devant le Parti ultranationaliste (LDPR) de Vladimir Jirinovski (11,06 %) et Notre Maison la Russie (NDR) du premier ministre Viktor Tchernomyrdine (9,89 %), qui devance le parti d'opposition démocratique Iabloko (6,93 %) (8, 9, 14 à 22, 24-25, 27).

17. – HAÏTI : avec 87,9 % des suffrages exprimés, René Préval, candidat de la coalition gouvernementale Lavalas remporte l'élection présidentielle, marquée par une abstention de l'ordre de 72 % (14 à 19).

20. – G 7-UKRAINE : les Ukrainiens signent à Ottawa (Canada) avec les représentants du G 7 un mémorandum sur la fermeture, d'ici à l'an 2000, de la centrale nucléaire de Tchernobyl (20, 21).

20. – MAURICE : l'opposition, formée du Parti travailliste mauricien (PTM) de Navin Ramgoolam et du Mouvement militant mauricien (MMM) de Paul Béranger, remporte la totalité des 60 sièges en jeu lors des élections législatives (21, 22, 23, 29, II/I).

24. – TURQUIE : avec 21,32 % des suffrages exprimés lors d'élections législatives anticipées, le parti islamiste Refah (Parti de la prospérité, PR) de Neckmettin Erbakan devance, pour la première fois, les deux partis conservateurs traditionnels, le Parti de la Mère patrie (ANAP) de Mesut Yilmaz (19,66 %) et le Parti de la juste voie (DYP) du premier ministre Tansu Ciller (19,22 %) (5, 23, 26, 27, 28).

31. – ALGÉRIE : le président Liamine Zeroual, élu le 16 novembre, nomme Ahmed Ouyahia, un de ses proches, au poste de premier ministre en remplacement de Mokdad Sifi (30, II/I).

Signature à Paris du plan de paix sur la Bosnie

Le 6, Jacques Chirac, lors d'un entretien téléphonique avec le président serbe Slobodan Milosevic, *« somme »* la Serbie et les Serbes de Bosnie de libérer les deux pilotes, Frédéric Chiffot et José Souvignet, disparus le 30 août, faute de quoi la France en *« tirerait toutes les conséquences »*.

Les 8 et 9, la conférence de Londres sur l'application de l'accord de paix en Bosnie est dominée par le sort des pilotes français. Les cinquante-deux participants s'accordent sur le nom de Carl Bildt, ancien premier ministre suédois, pour être le « haut représentant » de l'ONU coordonnant les aspects civils du rétablissement de la paix.

Le 12, les Serbes de Bosnie votent « non » à plus de 96 % lors d'un référendum sur les dispositions de l'accord de Dayton prévoyant que l'ensemble de Sarajevo passe sous l'autorité de la Fédération croato-musulmane.

Le 12, après cent quatre jours de détention par les Bosno-Serbes, Frédéric Chiffot et José Souvignet sont libérés. Jacques Chirac remercie Slobodan Milosevic et Boris Eltsine et affirme qu'aucune contrepartie n'a été accordée.

Le 13, par 69 voix contre 30, le Sénat américain autorise l'envoi de 20 000 soldats en Bosnie, dans le cadre de la force de paix de l'OTAN.

Le 14, en présence d'une dizaine de chefs d'Etat ou de gouvernement, ainsi que d'une quarantaine de ministres étrangers et de secrétaires généraux d'organisations internationales, les présidents Slobodan Milosevic, pour la Serbie, Franjo Tudjman, pour la Croatie, et Alija Izetbegovic, pour la Bosnie, ratifient à l'Elysée l'accord de paix paraphé à Dayton, consacrant une partition de fait de la Bosnie, après trois ans et demi d'une guerre qui a entraîné la mort de quelque 200 000 personnes et le déplacement de 2,7 millions de réfugiés.

Le 20, la Force de protection des Nations unies (Forpronu) déployée depuis plus de trois ans en Bosnie, transmet son autorité à l'IFOR (Implementation Force, 63 000 hommes), qui, sous le commandement de l'amiral américain Leighton Smith, chef de l'OTAN en Europe du Sud, doit faire appliquer, au besoin par la force, les dispositions militaires de l'accord de paix.

Les 20 et 21, lors de la première conférence internationale sur la reconstruction de la Bosnie, à Bruxelles, sous l'égide de l'Union européenne et de la Banque mondiale, une première enveloppe de 2,5 milliards de francs est dégagée pour financer les programmes prioritaires (2 à 20, 22, 23, 26 à II/I).

FRANCE

4. – SPORTS : Guy Drut, ministre délégué à la jeunesse et aux sports, annonce que le stade en construction à Saint-Denis pour accueillir plusieurs matches de la Coupe du monde de football de 1998, s'appellera le Stade de France (2, 6).

5. – NOYADES : une brusque crue du Drac, à Saint-Georges-de-Commiers (Isère), à la suite d'un lâcher d'eau opéré par l'EDF sur deux barrages, provoque la mort de six enfants et d'une monitrice (6, 8).

5. – ENTREPRISES : lancement de la privatisation de Pechiney au prix de 187 francs l'action. La vente du groupe ne rapporte que 3,8 milliards de francs à l'Etat qui doit conserver 12 % du capital du groupe (6, 7, 10-11, 14, 16, 20).

5. – AFFAIRES : le directeur général de Bouygues Telecom, Patrick Leleu, est mis en examen pour *« corruption active, abus de biens sociaux, faux et usage de faux »* dans une affaire de fausses factures dans le cadre du marché de la Très Grande Bibliothèque en 1992. Le 22, le PDG du groupe, Martin Bouygues, est mis en examen pour *« abus de biens sociaux »* et placé sous contrôle judiciaire, ainsi que Pierre Botton, pour *« recel »*, dans le cadre de l'information judiciaire lancée le 25 août 1994 sur les comptes bancaires ouverts en Suisse par le gendre de Michel Noir, ancien maire de Lyon. (7, 9, 20, 21, 22, 23, 24-25).

10. – JUSTICE : la cour d'assises de Seine-Maritime condamne à la réclusion à perpétuité Wladimir Ilnitsky, commandant ukrainien du porte-conteneurs *MC-Ruby*, ainsi que son second, Valery Artemenko, pour avoir jeté sept passagers clandestins à la mer. Les trois matelots exécutants sont condamnés à vingt ans de réclusion criminelle (2, 5, 8, 9, 12).

10. – ÉLECTIONS LÉGISLATIVES PARTIELLES : la gauche emporte 5 des 7 circonscriptions à pourvoir. Le 17, Nicole Ameline (UDF-PR), ancien ministre d'Alain Juppé, est réélue de justesse dans le Calvados (1, 2, 5 à 12, 15, 19).

12. – LOGEMENT : la commission d'experts installée en août par le maire rend publique son étude sur le domaine privé de la Ville de Paris. Jean Tiberi annonce la mise en vente d'une partie de ce patrimoine, le reste étant transféré aux organismes sociaux (14).

13. – FURIANI : à l'issue du procès en appel de la catastrophe de Furiani, le 5 mai 1992 (17 morts et plus de 2 300 blessés), le tribunal de Bastia retient la responsabilité pénale du représentant de l'Etat, Raymond Le Deun, directeur de cabinet du préfet de Haute-Corse, mais pratique un nivellement des peines. Seul Jean-Marie Boimond, directeur de la société constructrice des gradins, est condamné à deux ans de prison ferme (15).

15. – ÉLECTIONS MUNICIPALES DE JUIN : le tribunal administratif de Nice annule l'élection de Jean-Marie Le Chevallier, maire (FN) de Toulon (Var), et décide son inéligibilité en tant que conseiller municipal pour un an. Le 21, le tribunal administratif de Marseille annule l'élection de Jean-Jacques Anglade, maire (PS) de Vitrolles (Bouches-du-Rhône), et prononce l'inéligibilité pour un an de Bruno Mégret (FN) (14, 17-18, 23).

16. – TERRORISME : après le tollé provoqué par le décret autorisant la gendarmerie à créer des fichiers régionaux recensant les *« opinions politiques »* des terroristes, de leurs relations et de leurs victimes, le gouvernement prend la décision d'abroger ce texte (16, 17-18, 23).

16. – POLICE : la Fédération autonome des syndicats de police obtient 42,43 % des voix aux élections professionnelles dans le corps de maîtrise et application, contre 23,4 % à Alliance et 7,5 % au Front national police, et 5,8 % pour la Fédération professionnelle indépendante de la police (extrême droite) (17-18, 19, 20).

19. – POLICE : Claude Cancès, patron de la police judiciaire parisienne, et Ange Mancini, numéro deux de la direction centrale de la police judiciaire, sont limogés. Ils sont remplacés respectivement par Olivier Foll, ancien chargé de mission au cabinet d'Edouard Balladur à l'Hôtel Matignon, et Louis Kerboeuf, actuel patron du SRPJ de Marseille (21, 22).

21. – PRESSE : alors que le personnel de *Libération* a approuvé, la veille, à 57,7 %, le plan social, l'inspection du travail demande d'en recommencer toute la procédure (1, 2, 5, 7, 12, 15, 16, 19, 20, 21, 22, 23, 28).

21. – PRESSE : alors qu'en un an la vente au numéro du *Monde* a progressé de 8,8 %, huit actionnaires représentant les secteurs de l'économie sociale font leur entrée dans le capital du quotidien, lui permettant de renforcer ses capitaux propres de 32,25 millions de francs et de disposer en compte courant de 12,6 millions de francs supplémentaires (24-25).

23. – SECTE : seize cadavres calcinés (dont ceux de trois enfants) de membres de la secte de l'ordre du Temple solaire sont retrouvés près de Saint-Pierre-de-Chérennes (Isère). Le 24, le procureur de la République de Grenoble ouvre une information judiciaire pour *« association de malfaiteurs et assassinats »* (23 à 29).

27. – NUCLÉAIRE : la France procède sur l'atoll de Mururoa à son cinquième tir nucléaire qui, comme les précédents, suscite une vague de réprobation (29 à 31-I/I).

27. – ÉPARGNE : le gouvernement annonce une série de mesures incitant les ménages à consommer et prévoyant le déblocage de l'argent épargné sans perte des avantages fiscaux (29, 30).

28. – AFFAIRES : dans l'affaire des Ciments français, André Lévy-Lang, président de Paribas, est mis en examen pour complicité de diffusion de fausses informations et complicité de présentation de documents inexacts (30).

31. – VŒUX : affirmant que les espoirs suscités par son élection *« ne seront pas déçus »*, Jacques Chirac, à l'occasion de la présentation de ses vœux, se dit résolu à réformer la France dans le *« dialogue »* et la *« concertation »* (31-I/I, II/I).

CULTURE

6. – Le conseil municipal d'Orange (Vaucluse) adopte une convention liant la ville à l'association des Chorégies (festival d'art lyrique), pour une durée de trois ans à compter du 1er janvier 1996. Elle entérine le désengagement de la ville et satisfait en partie les revendications du maire, Jacques Bompard (FN) (8).

7. – Le directeur du Musée du Louvre, Pierre Rosenberg, est élu à l'Académie française, au fauteuil d'Henri Gouhier (9).

8. – Décès de Robert Manuel, comédien, ancien sociétaire de la Comédie-Française, à l'âge de soixante-dix-neuf ans (14).

12. – Alain Juppé, maire de Bordeaux, renonce au limogeage annoncé le 28 novembre, d'Alain Lombard, directeur du Grand Théâtre de Bordeaux et de l'Orchestre national de Bordeaux-Aquitaine, et ce dernier renonce au procès qu'il voulait intenter à la ville pour licenciement abusif (14).

19. – Décès du comédien Henri Virlogeux, à l'âge de soixante et onze ans (21).

25. – Décès du philosophe Emmanuel Levinas, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans et du comédien et chanteur américain Dean Martin, à l'âge de soixante-dix-huit ans (26, 27).

30. – Décès du dramaturge allemand, Heiner Müller, à l'âge de soixante-dix ans (II/I).

Un mouvement social sans précédent depuis 1968 paralyse le pays

La présentation du plan Juppé sur la réforme de la Sécurité sociale, le 15 novembre, provoque l'arrêt du travail à la SNCF (24 novembre) et à la RATP (28 novembre), tandis que le mouvement universitaire entre dans sa huitième semaine de conflit.

Le 2, 2 000 usagers des transports en commun manifestent à Paris à l'appel du RPR. La CGT et FO appellent à la généralisation de la grève.

Le 4, après avoir rencontré le 3 François Bayrou, ministre de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, les étudiants décident la poursuite de leur mouvement.

Le 4, alors que le gouvernement organise des transports de substitution à Paris et en Ile-de-France, la quasi-totalité des centres de tri postal, ainsi que France Télécom, sont gagnés par la grève. Le mouvement se durcit dans la fonction publique, la santé, la météo et l'énergie, tandis que les grévistes d'EDF-GDF mettent les usagers au tarif de nuit.

Le 5, 520 000 personnes selon le ministère de l'intérieur, 800 000 selon les organisateurs, manifestent à Paris et en province dans 247 défilés. Alain Juppé, à l'Assemblée nationale, répond à la motion de censure déposée par le groupe socialiste en précisant que *« la France n'a le choix qu'entre le changement ou le déclin »*. Il maintient son plan de réforme de la Sécurité sociale, propose une *« concertation »* sur les régimes spéciaux de retraite et annonce que la réforme fiscale prévue pour 1996 est repoussée. Le soir même, dans une allocution radiotélévisée, il appelle à la mobilisation pour réussir. Les syndicats réagissent négativement à ces deux discours.

Le 7, alors que les enseignants entrent dans le mouvement, que plusieurs villes de province sont paralysées par la grève des bus et que le trafic aérien est perturbé, M. Juppé fait un geste en direction des grévistes en chargeant Jean Mattéoli, président du Conseil économique et social, d'une mission sur le contrat de plan Etat-SNCF.

La détermination des opposants au plan Juppé se traduit par des manifestations partout en France, parfois plus massives qu'en mai 1968. Plus d'un million de personnes défilent dans tout le pays. Avec 16 000 manifestants, Paris fait comparativement pâle figure.

Le 8, rencontrant les syndicats de cheminots, Jean Mattéoli confirme le report de la signature du contrat de plan, prévue pour le 13 décembre.

Le 9, seule FO, réclamant toujours une négociation globale avec M. Juppé, ne répond pas à l'invitation de Jacques Barrot, ministre des affaires sociales, qui s'entretient avec les autres syndicats.

Le 10, sur France 2, souhaitant que la *« France soit un pays sérieux et heureux »*, Alain Juppé tente de désamorcer le conflit social en proposant un *« sommet social »*, en renonçant à remettre en cause l'âge de la retraite des conducteurs de train et de métro et en suspendant le contrat de plan à la SNCF ainsi que les travaux de la commission Le Vert, chargée de la réforme des régimes spéciaux des salariés du public. Tandis que la CFDT, la CFTC et la CFE-CGC se félicitent de l'annonce du *« sommet social »*, la CGT et FO continuent de réclamer une *« négociation globale »* avec le premier ministre, sans, toutefois, faire du retrait du plan Juppé un préalable.

Le 11, après deux jours de bataille rangée autour du siège de la direction, et une dernière nuit de négociations avec les délégués des mineurs, les Houillères du bassin de Lorraine (HBL) accordent une prime de fin d'année, une augmentation de salaire et une journée de congé supplémentaire.

Le 12, alors que devant l'Assemblée M. Juppé confirme l'entrée en application de la réforme de la Sécurité sociale et n'accepte la *« concertation »* que sur des modalités d'application, deux millions de manifestants défilent, à l'appel de la CGT, de FO et de la Fédération syndicale unifiée (FSU), dans 270 cortèges.

Le 13, alors que des doutes s'expriment au RPR et à l'UDF, Jacques Chirac, devant le conseil des ministres, réaffirme sa confiance au gouvernement, et déclare qu'il n'y a pas d'*« autre politique »*.

Alors que le gouvernement et Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, accusent les grévistes de *« politiser »* le conflit, M. Juppé convoque un sommet social pour l'emploi le 21, auquel participeront les organisations syndicales ainsi que le patronat. Mais la CGT continue à réclamer le *« retrait »* du plan Juppé sur la Sécurité sociale et FO une *« négociation globale »*.

Le 15, Jean Bergougnoux, président de la SNCF, présente sa démission. Il est remplacé, le 21, par Loïk Le Floch-Prigent.

Le 16, tandis que le trafic commence à redémarrer à la SNCF, plus d'un million de personnes, au sein de 165 cortèges, manifestent à Paris et en province, à l'appel de la CGT, de la FSU et de FO.

Le 17, à l'appel de la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), de la Fédération des médecins de France (FMF) et du syndicat de la médecine libérale (SML), les médecins libéraux manifestent à Paris contre le *« rationnement des soins »*.

Dans l'émission « 7 sur 7 » sur TF 1, M. Juppé exprime sa *« compréhension »* du mouvement dû, selon lui, à la crainte qu'éprouvent les Français face à un avenir incertain, et appelle à la *« réconciliation »*. N'entendant pas renoncer à son plan sur la Sécurité sociale, il veut *« aller de l'avant »* sur *« le fond, les principes et les orientations »* de la réforme. Il indique en outre que le sommet de Matignon du 21 portera sur l'emploi et le temps de travail, et non sur les salaires.

Le 18, au 25e jour de grève, la reprise du travail se confirme à la SNCF et à la RATP. Seuls les traminots de Marseille poursuivent leur mouvement.

Le 21, alors que plusieurs manifestations ont lieu en province et à Paris, où les organisations exclues du sommet social mènent le cortège, la réunion des partenaires sociaux à l'hôtel Matignon n'aboutit pas à un véritable accord sur les objectifs et le calendrier présentés par le premier ministre, qui entend prolonger le dialogue social par trois rendez-vous d'ici à l'été 1996 sur le soutien à la croissance, l'insertion professionnelle des jeunes et l'aménagement du temps de travail (2 à II/I).

Dossier réalisé par Maryvonne Roche, assistée de Jeanne de Beaufort

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef, adjoints à la direction de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann,
Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur de la gestion : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 885 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises : Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206 806 F
ADMINISTRATION : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex 261 311 F

Le Monde

ÉDITORIAL

Inhospitalité occidentale

CHAQUE jour un peu plus, l'Occident – Europe de l'Ouest et Etats-Unis confondus – ferme ses portes aux demandeurs d'asile politique. L'exemple le plus caricatural vient d'en être fourni par la Grande-Bretagne. Cédant lamentablement aux pressions venues d'Arabie saoudite, qui menaçait de fermer son marché aux firmes britanniques, Londres a décidé d'expulser dans les Caraïbes Mohamed El Massaari, un des principaux opposants saoudiens à l'étranger (il a fait appel). A la City, les actions des marchands d'armes britanniques – un temps menacés de se voir privés de l'accueillant marché saoudien – ont immédiatement remonté.

Le mouvement est général. Sous prétexte de durcir la lutte contre l'immigration clandestine, la plupart des pays de l'Union européenne ont limité l'exercice du droit d'asile politique sur leur sol. Dès 1993, l'Allemagne et la France ont, chacune, modifié leur Constitution dans un sens plus restrictif. Aujourd'hui, c'est l'Italie qui veut pouvoir expulser plus vite, et les Pays-Bas suivent la même pente. Même la Suède, longtemps considérée comme l'une des nations les plus généreuses en matière de droit d'asile, cède aujourd'hui à ce réflexe de repli frileux.

Les Etats-Unis n'y échappent pas : depuis un an, ils ont cessé d'accorder automatiquement des visas de travail à ceux des immigrants qui, sur leur territoire, sollicitent l'asile politique. Les résultats ont suivi : les demandes d'asile politique ont diminué de moitié – passant de quelque 122 000 à moins de 54 000 – cependant que doublaient celles que les services de l'immigration rejetaient.

Bref, les temps sont durs pour tous les opposants politiques qui, menacés dans leur pays – de l'Asie à l'Afrique en passant par le Proche-Orient –, cherchent à bénéficier de l'hospitalité que les Occidentaux leur offraient traditionnellement.

Les raisons invoquées par les Etats-Unis et les Européens sont sérieuses. Il s'agit, d'abord, de lutter contre une immigration clandestine venue du tiers-monde et qui, parfois, masque sous une requête d'asile politique des motivations purement économiques. Il s'agit, aussi, de lutter contre des islamistes, venus du Maghreb, du Proche-Orient et d'Asie ; profitant de l'accueil dont ils ont pu bénéficier au titre de l'asile politique, notamment à Londres, ils ont parfois, depuis l'Europe et les Etats-Unis, piloté des réseaux et des opérations terroristes.

Mais, pour justifiée qu'elle puisse être, ici ou là, c'est une politique dangereuse que poursuivent les Occidentaux, une politique qui tend à réduire chaque jour davantage l'exercice d'un droit qu'une démocratie digne de ce nom se doit de protéger : à quoi bon les discours sur la défense des libertés de par le monde si, parallèlement, l'hospitalité est refusée à des hommes et des femmes qui, chez eux, risquent, pour leurs idées, la mort, la torture ou la prison ?

C'est une politique d'autant plus discutable qu'elle n'est parfois que le reflet des pressions économiques exercées par des pays, comme l'Arabie saoudite et le Nigeria, dont les marchés sont convoités par les Américains et les Européens.

Que le droit d'asile tombe en déshérence dans les bastions démocratiques de la planète – ils ne sont pas, hélas, si nombreux – ne présage rien de bon pour le XXIe siècle : qui peut parier en effet sur l'éternité de la liberté en tous temps et en tous lieux ?

Grandes manœuvres présidentielles aux Etats-Unis

Suite de la première page

Dès l'automne 1995, Bill Clinton a décidé qu'il tenait là le moyen de se différencier des républicains. Certes, il avait accepté le principe de l'équilibre budgétaire, mais la question n'était plus là. Comment équilibrer le budget ? Quels choix politiques faire ? Où couper ? Quels impôts alléger ? Quelles catégories de population favoriser ? C'étaient là les vraies questions. Et Bill Clinton le mou, l'indécis, l'expert en volte-face, a tracé la ligne qu'il ne laisserait pas dépasser au Congrès républicain : il ne signerait pas un budget fédéral sacrifiant le Medicare, l'éducation ou l'environnement. Mieux : il s'est, jusqu'ici, tenu à ce qu'il avait décidé. Sa fermeté a déstabilisé ses adversaires et agréablement surpris l'électorat, qui a enfin eu l'impression de savoir ce en quoi croyait Bill Clinton ; bref, le président a su tirer parti de cette crise.

LE TEMPS DU COMPROMIS

Pour le faire céder, le Congrès avait une arme : la « fermeture de l'administration », théoriquement paralysée puisque le président refusait de signer le budget. Le mécontentement engendré par cette paralysie exercerait, escomptaient les républicains, une pression insupportable sur la Maison Blanche. Or cette arme s'est révélée inefficace. Pourquoi ? Parce que le secrétaire au Trésor, Robert Rubin, a réussi à emprunter des fonds, par diverses acrobaties comptables, sans augmenter le plafond de la dette, et parce que 86 % des employés fédéraux ont continué de travailler (certains parce que la loi budgétaire de leur administration, comme le Pentagone, avait déjà été adoptée, d'autres sans être rémunérés).

Du coup, contrairement à ce qu'ont connu les Parisiens en novembre et décembre, à Washington, capitale fédérale, hormis les musées fermés, la vie a suivi son cours : le courrier était distribué, les ordures ramassées, le métro circulait, les cheques des assurances sociales étaient envoyés. Et lorsque, à la troisième semaine de « fermeture de l'administration », les sondages commencent à refléter une montée de l'anxiété et de la frustration dans l'opinion, ce sont surtout les républicains et le Congrès qui en font les frais, perdant beaucoup plus de terrain que le président. Quant aux marchés financiers, ils se sont montrés remarquablement sereins.

Le risque d'une exaspération croissante au sein d'un électorat déjà passablement révolté par les élites politiques de Washington est réel. Bill Clinton n'en est pas à l'abri, pas plus que les républicains, parmi lesquels sont apparues cette semaine les premières divisions. Le chef de la majorité républicaine au Sénat, Bob Dole, a ouvertement rompu les rangs mercredi 3 janvier : « *C'en est assez* », a-t-il dit. Pour lui, le temps du compromis est venu, un compromis dont les troupes de choc de Newt Gingrich, les nouveaux élus du Congrès, ne veulent pas entendre parler. Mais à soixante-douze ans, Bob Dole n'a pas tant l'avenir de la « révolution » en tête que le sien propre, qu'il verrait bien – enfin ! – dans le bureau ovale ; et à l'heure qu'il est, ce n'est pas à Washington que Bob Dole devrait être mais en campagne dans le New Hampshire, où se trouvent déjà tous ses rivaux aux primaires pour la nomination républicaine.

En fait, le sénateur Dole, que les analystes jugent pratiquement assuré de remporter la nomination, a assez bien tiré son épingle du jeu : en jouant la carte du compromis, il donne à l'électorat l'image d'un homme d'Etat responsable et expérimenté. Mais, du même coup, il se démarque du gros des troupes radicales de son parti, où il se positionne comme un modéré. Si, d'aventure, il devenait le prochain locataire de la Maison Blanche, il ne serait pas forcément le président idéal pour donner un second souffle aux ardents « révolutionnaires » du Congrès. Reste, reconnaît un sénateur proche de Bob Dole, qu'il faut commencer par battre Bill Clinton, et que ce ne sera pas facile : « *C'est un mauvais président*, affirme ce sénateur, *mais un remarquable politicien.* » Même si, souligne un expert démocrate cité jeudi 4 janvier par le *Wall Street Journal*, sa popularité reste précaire : contrairement à Ronald Reagan ou à George Bush à ce stade de leur premier mandat, elle n'est pas due à ses réussites personnelles, que les électeurs sont bien en peine d'identifier, mais au fait qu'il se pose en rempart contre les transformations radicales.

Sylvie Kauffmann

REVUE DE PRESSE

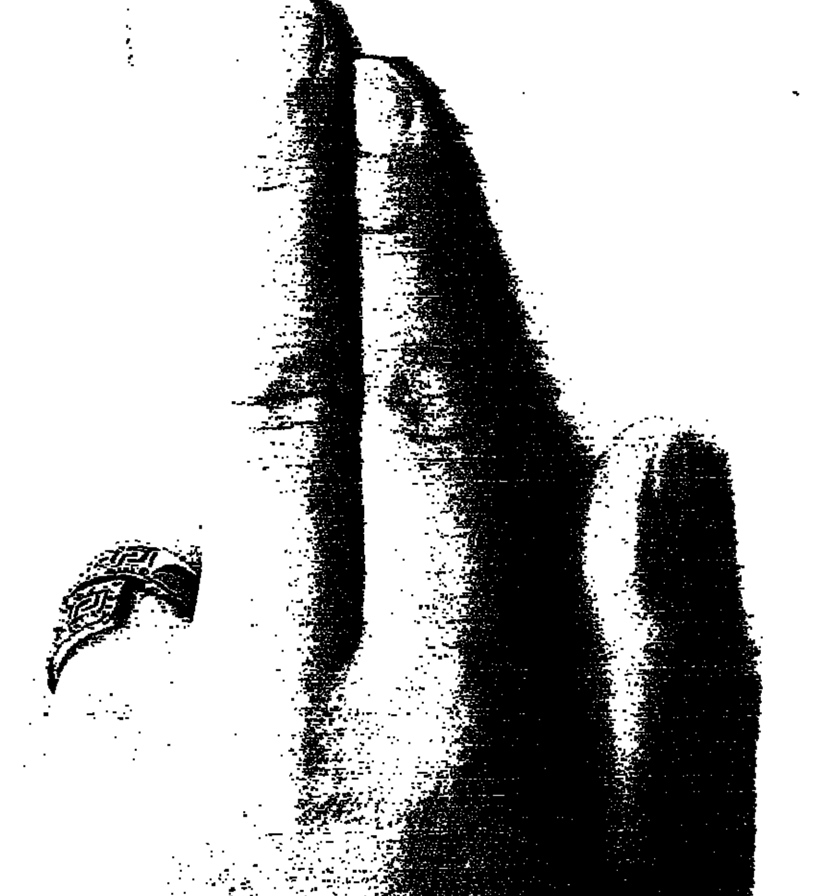
EL PAIS

■ Les prochains jours diront si la trêve de Noël, après trois semaines de rébellion sociale, aura permis à la France de digérer les réformes inclues dans le plan Juppé, ou si elle sera suivie d'une nouvelle et passionnée période de protestation débouchant sur une véritable crise politique aux conséquences sérieuses pour la France et l'Europe. *[...]* Alain Juppé a subi une perte de crédibilité importante à la suite de trois erreurs : tout d'abord le décalage entre le populisme de la campagne, conduite par son patron Jacques Chirac, et ses propositions pratiques ; ensuite, la présentation simultanée, avec un caractère d'ultimatum, d'un paquet de réformes difficilement digérable en bloc ; et enfin, la tentative de créer un affrontement social entre les grévistes et les usagers. *[...]* Mais tous les gouvernements européens se sont vu contraints à des initiatives similaires pour assainir leurs finances publiques. Et les voix qui s'élèvent contre cet impératif, le qualifiant de « *pensée unique* », devraient dire qu'elle est la solution alternative, et ne pas reproduire, en l'aggravant, le problème qu'il s'agit de combattre. Que ceux qui critiquent la prétendue dictature des critères de convergences de Maastricht, aient l'audace de proposer clairement le retour aux frontières, au contrôle des changes, au protectionnisme face au tiers-monde. *[...]*

RECTIFICATIF

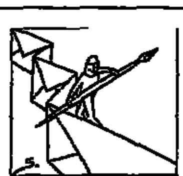
LA MORT DU FONDATEUR DE LA PHRÉNOLOGIE

L'Allemand Franz-Josef Gall, fondateur de la phrénologie (ou « cranioscopie »), né à Tiefenbronn (Bade) en 1758, est mort à Montrouge en 1828, et non en 1727, comme nous l'avons écrit par erreur dans la légende d'une illustration consacrée à cette discipline, publiée dans *Le Monde* du 21 décembre et tirée du cours de phrénologie de François Broussais (1772-1838).



L'AVIS DU MÉDIATEUR

Au courrier parvenu au *Monde* pendant les semaines de grève et au sujet de ces dernières s'est ajouté celui qui est arrivé plus tard en raison des troubles dans la distribution. D'où un effet d'avalanche qui a perturbé le traitement de ces correspondances. Comme il n'est pas possible de publier l'intégralité de ce courrier, ni de reprendre complètement les lettres qui ont été sélectionnées, ce sont surtout des extraits qui sont proposés ci-dessous, avec le souci de faire entendre quelques avis, suggestions ou cris qui caractérisent l'ensemble de ces messages. Leurs auteurs n'y retrouveront pas entièrement ce qu'ils nous ont transmis mais ils participent, fût-ce brièvement, à une prise de parole, au nom de bien d'autres correspondances.



La crise sociale, parlons-en

par André Laurens

LE courrier adressé au *Monde*, comme toujours, exprime une grande diversité. Il a déjà été répondu à ceux de nos lecteurs qui ont mis en cause la couverture, dans nos colonnes ou dans les médias en général, des grèves. De nouvelles lettres ont abondé dans ce sens, celle de M. Patrick Huet (Paris), par exemple, consterné par notre « *parti pris en faveur des grévistes* », qui lui rappelle « *les sombres années 81-83 où* Le Monde *était le « godillot » d'un gouvernement qui ne faisait pas dans la nuance* ». A l'inverse, *Le Monde* a reçu des félicitations, parfois étonnées, pour sa couverture de la crise, au plus près de sa réalité sur le terrain. Nous acceptons aussi les compliments...

Les extraits de lettres publiés ci-dessous illustrent d'autres types de réactions dont nous avons surtout retenu l'apport informatif, puisqu'il s'agit de comprendre ce qui s'est passé, qui a beaucoup surpris, même au *Monde*. On les complétera par l'énumération de résumés d'autres avis qui élargissent le débat.

M. Gilbert Carrère, préfet de région honoraire, s'interroge sur le sort des usagers face au service public et suggère de leur ouvrir les conseils d'administration des entreprises nationales « *à parité avec les représentants du personnel et ceux de l'Etat* », au lieu d'une représentation symbolique, et de les envoyer siéger au Conseil économique et social, à parité avec les représentants des entreprises publiques. M. Pierre-Gérard Fontaine (Amagney, Doubs) juge « *indécente* » la situation qui permet aux fonctionnaires de bloquer tout le pays et souhaite, outre une réglementation de leur droit de grève, des étalements et remises d'impôts pour ceux qui furent les victimes de ce blocage. M. Brillant (Montbonnot, Isère) rappelle que les pensions civiles des fonctionnaires ne procèdent pas du même mode de calcul que celui des retraites, ce qui relativise les comparaisons.

Au sujet de la SNCF, M. Jean Filliol (Clermont-Ferrand) estime que le progrès plaide en faveur d'une modification du classement catégoriel et des avantages qui lui sont attachés. Il invite surtout à une réflexion sur la carte du réseau et ses disparités, en déplorant l'absence de créativité et de dynamisme, même de la part des centrales syndicales, pour ce qui concerne les liaisons secondaires. M. Georges Sabbagh (Paris) s'étonne de voir de bons esprits exiger pour la France « *une civilisation particulière* » qui s'arrêterait à ses frontières et qui maintiendrait, par exemple, aux conducteurs des trains les plus modernes du monde un départ à la retraite à cinquante-cinq ans « *jusqu'à la fin des temps* ».

A propos du « *modèle allemand* », M. Dominique Laurent (Brunoy, Essonne) note que « *sa formidable spécificité* » est dans l'existence d'un corps intermédiaire responsable parce que représentatif. Il constate que les lois Auroux n'ont pas réussi, malgré leur caractère innovant et ambitieux, à créer le cadre d'un dialogue social désormais « *usurpé par les sondages* ». Se référant à la retransmission télévisée de la séance des questions orales au Parlement, M. Marcel Chapeland (Mâcon) souhaite que soient retransmises de la même façon les réunions entre membres du gouvernement et responsables syndicaux, pour savoir ce qui s'y dit vraiment.

M. Pascal Chéritat (Paris) propose de traiter les apprentis dans les entreprises comme des étudiants, avec les mêmes avantages et obligations de résultats. MM. Pierre Vedrenne-Lacombe (Creyssensac) et Pissot (Dordogne) observent que les exclus, habitants des banlieues à risque, SDF, chômeurs, n'ont pas eu droit à la parole dans la révolte de ceux qui paient, « *car, dans le plan Juppé, les revenus salariaux sont bien plus frappés que ceux du capital* ». Suite du forum ci-dessous.

AU COURRIER DU « MONDE »

LA TÉNACITÉ DES « ENSEMBLES POPULATIONNELS »

(...) Aujourd'hui, ne semblent prévaloir comme horizon que les diktats des eurocrates et des financiers internationaux, des partisans de l'ultralibéralisme et de l'individualisme radical. (...) Des « *ensembles populationnels* » constitués autour de certains rapports sociaux – cheminots, gaziers, électriciens, etc. – refusent ce qui leur apparait comme une banalisation, sinon le début de leur éradication. Ils disent abruptement l'importance qu'ils attachent à des pratiques et des valeurs grâce auxquelles ils avaient pu, peu à peu, prendre du recul, réinstaurer un minimum d'autonomie. Ces espaces se sont construits non sans difficultés et luttes au fil des décennies et des générations. Ils permettaient de s'acclimater à des conditions non choisies. La remise en cause, dans une atmosphère de récession et de mal vivre, de ce d'aucuns nomment des « *avantages acquis* », ne peuvent que susciter de vives résistances.

De ce fait, les projets des pouvoirs publics apparaissent non plus comme des tentatives effectives de rapprocher les marges – travailleurs précaires, chômeurs, et exclus – de ceux qui ont un statut encore acceptable, mais plutôt comme une généralisation de la précarité, comme une égalisation par le bas. Une telle prise de conscience amoindrit la pertinence des dénonciations de soi-disant privilèges. Dans un tel contexte, et malgré les désagréments quotidiens, la ténacité des ensembles populationnels apparaît pour le plus grand nombre, comme sinon légitime, du moins compréhensible.

Pierre Bouvier,
professeur à l'université Paris-X

TRANSFUGES SOCIAUX

(...) Ma prose se veut un témoignage supplémentaire de ces aspirations nouvelles qui émergent en ce moment de crise profonde. Je résumerai ces aspirations (...) par ceci : la société de consommation n'est pas la réponse à notre bonheur, le travail, la famille et la patrie sont des vertus d'un autre monde, le fric n'est le nerf ni de la guerre ni de la paix, la pub et la télé nous emmerdent (disons-le !), le mépris général entretenu par les dirigeants-décideurs-média nous est insupportable, le coupable en est le capitalisme, son sbire le libéralisme galopant, et ses servantes la productivité, la rentabilité et la compétitivité. (...) Nous sommes de ces transfuges sociaux ayant atteint ces professions qui font la gloire de nos parents et qui firent l'honorabilité républicaine jusque dans les années 80, faisant de nous qui des architectes, des médecins, des designers, qui des avocats(es) ou des ingénieurs. Nos origines sociales ne nous ouvrent aucune porte, bien au contraire, nous n'avons ni les réflexes de la classe dominante ni les oncles, parents et amis bien placés pour nous « aider » à trouver le travail, les moyens ou les appuis nécessaires à l'exercice de nos professions. (...) Si le progrès économique tue dans l'œuf non seulement le progrès social, mais aussi tout espoir d'ascension sociale et si la réponse à ce désespoir (le nôtre, cumulé à celui bien plus profond des laissés-pour-compte de la rue, de banlieue et d'ailleurs) est le mépris, la réponse au mépris risque d'être sanglante !

Alexis Bonnefous,
Paris

UNE NOUVELLE GÉNÉRATION DE SALARIÉS

J'ai été frappé par le sérieux et la responsabilité des grévistes. (...) Ce dernier mouvement social ne serait-il pas aussi le premier d'une nouvelle génération de salariés, mieux formés professionnellement et dotés d'une meilleure culture générale ?

Ils ne m'ont pas paru, non plus, désespérés comme semble le penser notre premier ministre : inquiets, pour leur avenir et celui de leurs enfants, oui bien sûr (...) et heureux, d'une certaine façon, de pouvoir se retrouver dans l'action collective. (...) On ne peut pas en même temps déplorer le désintérêt des Français pour la « chose » publique et s'agacer quand ils veulent s'exprimer sur des questions essentielles.Au fond, est-ce qu'on n'a pas trop vite oublié que ce sont les gens qui, par leurs désirs et leurs refus, changent la société ? La collectivité ne doit-elle pas leur offrir le cadre juridique et social de ce changement ? Un sommet pour l'emploi y suffira-t-il ?

Pascal Derache,
Strasbourg

LA RELÈVE

Je suis cheminot, et il est vrai que j'ai l'arrogance de demander à cinquante-cinq ans mon retrait du monde du travail, afin de laisser une place aux quelque 5 millions de sans-emploi qui attendent aux portes de l'ANPE. C'est monstrueux, honteux même, de croire que l'entreprise a besoin de sang neuf. Commencez donc, messieurs les politiques, à vous retirer de la vie publique à cinquante-cinq ans, et vous serez étonnés de constater que la France assurera la relève sans vaciller.

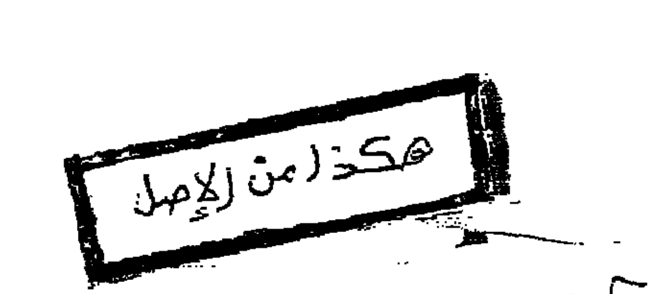
Patrick Modoux, cheminot,
Le Plessis-Trévise (Seine-Saint-Denis)

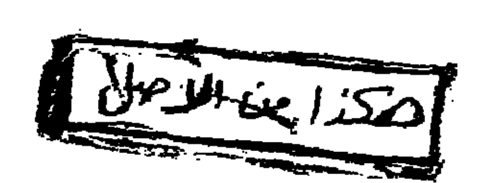
SOLIDAIRES PAR LE VIH

Vous êtes seul(e), vous ne savez pas à qui parler de votre séropositivité ou sida ? Alors, écrivez-moi. Je suis une jeune femme de trente-cinq ans vivant avec le virus depuis sept ans. Sous traitement AZT 3TC, je me porte bien. Je vis bien. Je suis mariée à un séronégatif. Heureuse. J'ai du temps pour vous écrire : ne restez plus seul(e) avec cette souffrance de ce que l'on ne peut dire. Peut-être écrire vous soulagerait-il ? N'hésitez pas. Nous sommes dans le même cas. Solidaires par le VIH. Soyons forts.

Si vous le désirez, écrivez-moi. Réponse assurée et sérieuse. Si vous le pouvez, merci de m'envoyer un timbre, sinon je vous répondrai aussi. A bientôt. Ne restez plus seul(e).

Caroline Demoulain,
BP 136 16,
75763 Paris Cedex





MÉTAUX Les cours du cuivre ne cessent de plonger depuis plusieurs semaines sur le marché londonien des métaux (London Metal Exchange). Vendredi 5 janvier, ils ont atteint 2 555 dollars la tonne dans les contrats à trois mois, le plus bas niveau depuis quatorze mois. ● LES INVESTISSEURS, qui avaient spéculé à la hausse, se retrouvent piégés. Le ralentissement économique mondial et la surproduction prévisible du métal rouge, avec l'ouverture de nouveaux gisements miniers, pèsent sur les prix. ● LE GROUPE SUD-AFRICAIN Anglo-American Corporation, confronté à la récente fusion RTZ-CRA, a entamé des négociations avec le gouvernement zambien pour reprendre l'exploitation de cuivre dans ce pays. Il l'avait quitté en 1981. ● LE CHILIEN CODELCO, premier producteur mondial, a déposé plainte contre son ancien responsable des transactions sur le cuivre, accusé de malversations, avec la complicité de courtiers internationaux.

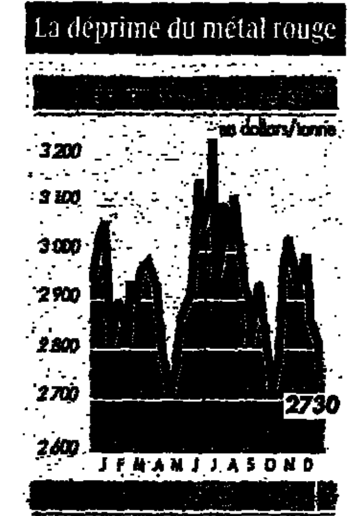
La chute des cours du cuivre illustre le ralentissement économique mondial

Le prix du métal rouge a atteint son plus bas niveau depuis quatorze mois. L'ouverture de nouveaux sites d'exploitation au Chili et en Asie-Pacifique fait craindre une crise de surproduction

ALORS QUE les marchés boursiers flambent, celui des métaux non ferreux, lui, déprime. En ce début d'année, les séances du London Metal Exchange (LME), la place mondiale des négociations pour les métaux, tournent au cauchemar. Les investisseurs, qui, à l'automne, hésitaient encore sur l'évolution de l'économie, se sont désormais forgé un avis : le ralentissement de l'activité enregistré au cours des deux derniers trimestres ne peut que se prolonger. *« Il n'existe aucun signe précurseur de redémarrage de l'économie mondiale pour l'instant. Tout est joué pour le premier semestre »*, affirme un courtier, au vu des engagements pris sur le marché.

Véritable boussole du LME, le cuivre est le plus atteint. Les cours du métal rouge ont perdu en moins d'un mois plus de 300 dollars. A 2 555 dollars la tonne, vendredi 5 janvier, dans les contrats à trois mois et 2 730 dollars au jour le jour, ils sont à leur plus bas niveau depuis quatorze mois. Les investisseurs ont pris peur. La montée des stocks, d'abord lente, s'est accélérée ces derniers temps. A Singapour, Rotterdam, Hambourg, les entrepôts du LME ont enregistré 18 000 à 20 000 tonnes de cuivre supplémentaires chaque semaine. Au dernier relevé hebdomadaire, les stocks s'élevaient à 315 175 tonnes. C'est loin des sommets du début de 1994, où les stocks de cuivre du LME atteignaient plus de 600 000 tonnes, mais c'est le double des niveaux de juillet 1995.

Cette évolution du cuivre a pris de nombreux opérateurs à contre-pied. A l'inverse de fonds d'investissements américains, qui avaient misé sur la baisse dès l'été, des sociétés européennes pariaient encore sur la hausse cet automne. Tout les y incitait : les stocks en Europe étaient bas, les livraisons attendues de Russie n'arrivaient pas, le cuivre se faisait rare. Choisissant d'ignorer les signes du ralentissement économique comme la montée des stocks aux Etats-Unis, elles ont multiplié les achats de métal rouge. En octobre, au moment où les premiers contrats à terme arrivaient à échéance, le cuivre baissait. Beaucoup, croyant à la remontée des cours, ont préféré reporter leur position. *« Ces reports vont arriver à nouveau à échéance lors de la troisième semaine de janvier. Il pourrait y avoir des pertes sanglantes pour certains »*, prédit un intervenant sur le marché.



Frappé par le ralentissement économique mondial et la menace de surproduction, le cuivre est retombé à son plus bas niveau depuis quatorze mois.

Désormais, les opérateurs ne peuvent plus miser sur une reprise. Le cuivre, utilisé notamment dans le bâtiment, les fils, les tubes, les câblages électriques et téléphoniques, ne fait plus recette. *« La demande n'est pas là »*, explique un responsable du groupe belge Union minière. Au dernier trimestre 1995, les producteurs et transformateurs de cuivre ont vu leurs commandes européennes baisser de 10 %, 20 %, parfois 50 %, comme sur certains marchés de téléphonie en France.

MENACES DE SATURATION

Aucune éclaircie ne se profile à l'horizon. La demande en Europe comme aux Etats-Unis devrait stagner tout au long du premier semestre. La consommation de cuivre en Asie, qui avait explosé ces dernières années, est elle aussi en train de se stabiliser. Après avoir connu dans cette région des hausses de 8 à 10 % par an, les analystes prévoient au mieux une croissance de 4 à 5 % en 1996.

Dans le même temps, de nouveaux gisements miniers de cuivre sont sur le point d'être mis en exploitation. Le Chili, premier producteur de minerai de cuivre – qui lui procure près de 60 % de ses recettes en devises – compte ouvrir plusieurs sites entre 1996 et 1997. En Indonésie, en Australie, de nouvelles exploitations vont démarrer. Sans compter que les mines déjà en service réalisent en ce moment de considérables gains de productivité et augmentent leur rendement grâce aux progrès technologiques.

Selon des experts, 500 000 tonnes supplémentaires devraient s'ajouter, dans les deux ans à venir, aux 11 millions de tonnes actuellement produites. La consommation, elle, devrait se stabiliser autour de 11,2 millions de tonnes. Comme le souligne un bureau d'études londonien, le Copper Briefing Service, le marché du cuivre, hier en déficit, est aujourd'hui menacé de saturation pour un long moment. Ne croyant pas à une forte reprise de la demande, certains analystes s'attendent à voir le cours du métal rouge languir autour de 2 450 dollars la tonne pendant les prochains mois. Quelques-uns n'excluent pas un effondrement.

Martine Orange

La Codelco poursuit des courtiers

La Codelco, premier producteur mondial de cuivre, est en train de faire des vagues dans le monde des matières premières. Le groupe public chilien vient d'entamer une action en justice contre Juan Pablo Davila, son ancien responsable des transactions boursières sur le cuivre, accusé d'être à l'origine d'une perte de 173 millions de dollars (865 millions de francs) pour le groupe en 1993.

Au début, la Codelco avait pensé qu'il s'agissait de mauvaises positions prises sur le marché des futures, comme le lui avait expliqué M. Davila. Après deux années d'enquête, la réalité s'est révélée bien différente. M. Davila aurait détourné des millions de dollars par le biais de contrats à prix fixes passés avec plusieurs courtiers qui lui auraient versé en contrepartie des pots-de-vin. Sogemin, filiale de courtage du groupe belge Union minière, et Metallgesellschaft Corp., filiale américaine de courtage du groupe allemand, figurent parmi les principaux accusés. Pour l'instant, ceux-ci se refusent à tout commentaire.

Le groupe sud-africain Anglo-American convoite les mines de Zambie

LONDRES
de notre correspondant dans la City

Confronté à la création récente de la première compagnie minière mondiale RTZ-CRA, le groupe sud-africain Anglo-American Corporation, numéro deux du secteur, est passé à la contre-offensive. Les négociations en cours avec le gouvernement zambien pour l'exploitation d'une nouvelle mine de cuivre au potentiel considérable en sont la preuve.

Les pourparlers secrets qui se déroulent entre le président zambien, Frédérick Chiluba, et le président de l'Anglo-American, Julian Ogilvie Thompson, concernent la cession par la société d'Etat Zambia Consolidated Copper (ZCCM) du gisement de Konkola Deep. Les réserves de ce site sont estimées à 370 millions de tonnes de minerai, soit, compte tenu de sa teneur moyenne, environ 5 millions de tonnes de cuivre ! Mais, à la lumière des coûts élevés de ce projet cuprifère, énorme et prometteur, estimé à plus de 2 milliards de dollars, le groupe Anglo-American Corp. devra trouver des associés financiers.

Dans la foire d'empoigne que crée le projet de privatisation de la ZCCM, réclamée par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, l'Anglo-American apparaît particulièrement bien placé.

SITUATION DÉPLORABLE

Depuis la nationalisation de ses mines zambiennes en 1981, le groupe sud-africain détient toujours une participation minoritaire de 27,3 % dans la holding chapeautant la ZCCM et un droit de préemption dans le cas de cession des 60 % détenus par l'Etat. La situation déplorable de l'industrie du cuivre zambien, dont la production est tombée de 800 000 tonnes au début de la décennie à moins de 350 000 en 1994, joue en faveur de l'Anglo-American, dont le savoir-faire et le poids financier sont reconnus.

Mais les considérations politiques, internationales et nationales, limitent la marge de manœuvre du président Chiluba. La Banque mondiale s'est déclarée plutôt favorable à un démantèlement progressif de la ZCCM et à *« la vente par appartements au plus offrant »*.

A l'approche des élections présidentielles, prévues à la fin de l'année, le pouvoir craint d'être accusé de brader la richesse nationale au profit d'un conglomérat sud-africain qui, aux yeux des milieux nationalistes, demeure le symbole par excellence des milieux d'affaires blancs anglophones.

Conclusion de Steve Oke, analyste auprès de Merrill Lynch International : *« Mine souterraine profonde, Konkola Deep est certes un investissement à haut risque. Mais il s'agit d'un cuivre d'excellente qualité, d'un site qui serait, dit-on, l'un des tout premiers du monde et qui permettrait à l'Anglo-American de jouer enfin dans la cour des grands du cuivre. »*

Marc Roche

La vente par correspondance recule tandis que les hypermarchés progressent

LES VENTES des hypermarchés au mois de décembre ont enregistré le taux de croissance *« le plus faible de la dernière décennie »*, à 0,02 %, selon l'indice de la Fédération des entreprises du commerce et de la distribution (FCD). Mais malgré une baisse régulière du rythme de croissance tout au long de l'année, la consommation dans les hypermarchés a progressé de 2,15 % en 1995 (contre 1,4 % en 1994).

Cette bonne tenue de la grande distribution française confirme l'analyse de l'Institut du commerce et de la consommation (ICC) publiée vendredi 5 janvier et intitulée *« Professionnaliser les premiers prix, nouvel enjeu des relations industrie-commerce »*. L'étude explique que la grande distribution s'est vite adaptée à la montée des chaînes à fortes remises *(hard discount)* en proposant un assortiment de premiers prix comparable à l'offre de ces nouveaux concurrents (environ 700 références). L'étude révèle qu'en l'espace de trois ans les premiers prix ont permis aux ménages français d'économiser environ 15 milliards de francs, dont 2 à 3 milliards pris sur la marge des commerçants. Ce développement des premiers prix s'appuie surtout sur les petites et moyennes industries françaises, qui représentent 55 % des fournisseurs de la filière, contre 15 % pour les grandes entreprises françaises, et 30 % pour l'importation. Celle-ci est à 90 % en provenance des pays de l'Union européenne, avec une forte concentration sur la Belgique et l'Allemagne. Les premiers prix ne constituent plus un phénomène de mode. Selon l'étude de l'ICC, les consommateurs des années 90 sont des *« caméléons »* ou des *« schizophrènes »* parce qu'ils sont susceptibles d'acheter aussi bien des produits très haut de gamme dans certaines catégories tout en optant pour le bas prix dans d'autres.

En ce qui concerne la vente par correspondance (VPC), une étude récente de la succursale de Roubaix-Tourcoing de la Banque de France montre que les ventes et les résultats de la VPC ont *« fléchi »* depuis la fin 1993, avec un chiffre d'affaires en baisse de 2,9 % de juillet 1994 à juin 1995, après deux exercices en hausse de 6,9 % et de 5 %. La Banque de France estime toutefois qu'il s'agit d'une *« période de transition »* en notant que la VPC a effectué en octobre 1995 une *« percée »*, avec une progression des ventes de 5,7 % en valeur et de 4,3 % en volume, alors que les autres réseaux (supermarchés et hypermarchés, grands magasins, magasins populaires, succursalistes) perdaient en moyenne 15 %.

La situation financière du secteur reste saine. L'excédent brut d'exploitation global de la VPC a certes baissé en 94-95, à 4,6 % du chiffre d'affaires, contre 6,1 % l'année précédente, rejoignant ainsi celui des hypermarchés. Mais la VPC est largement moins endettée : ses charges d'intérêt ne représentent que 0,3 % du chiffre d'affaires, contre 0,8 % pour les hypermarchés et 2,8 % pour les grands magasins, et les établissements de crédit spécialisés de la VPC *« prospèrent »*.

C. J. (avec AFP)

L'Italie achève la privatisation de sa sidérurgie

APRÈS près de soixante ans de contrôle étatique, la sidérurgie italienne est sur le point de devenir totalement privée. L'Ilva, le groupe public sidérurgique mis en liquidation, a annoncé, jeudi 4 janvier, qu'il allait céder le producteur de tubes Dalmine aux groupes privés Techint Finanziaria et Siderca (Argentine), tous deux contrôlés par la famille italienne Rocca.

Les acquéreurs ont offert de reprendre les 84,08 % qu'Ilva détenait dans Dalmine pour 301,5 milliards de lires (environ 1 milliard de francs). Ils ne devraient, toutefois, conserver à terme que 35,01 % du capital de Dalmine. Le Banco di Roma s'est engagé à prendre au moins 15 % des titres, tandis que le reste serait placé auprès d'investisseurs privés. Dalmine étant coté à Milan, une OPA sera lancée par la suite sur les 16 % du capital encore dans le public.

Avec Dalmine, Siderca et la société mexicaine Tamsa, le groupe Rocca devrait devenir le premier producteur mondial de tubes en acier inoxydable, devant l'allemand Mannesman. Dalmine, qui se classe déjà au deuxième rang européen, a réalisé 1 600 milliards de lires de chiffres d'affaires l'an dernier et prévoit un bénéfice net de 25 milliards de lires. Le groupe, qui emploie 4 000 salariés, souffre cependant d'un endettement très élevé : 650 milliards de lires pour 400 milliards de fonds propres.

La vente de Dalmine marque pour Ilva le quasi-achèvement de son programme de désengagement de la sidérurgie. Aiguillonnée par la Communauté européenne, celle-ci a cédé en moins de deux ans le groupe Terni (aciers spéciaux) à Krupp-Hoechst pour 600 milliards de lires, Ilva Servizi Energie (production d'électricité) à Edison et EDF, et Ilva Laminati Plati (aciers plats) au groupe italien Riva.

La privatisation de la sidérurgie italienne aura rapporté 7 000 milliards de lires à l'Etat. Celui-ci a dépensé plus de 25 000 milliards de lires, au cours de ces quinze dernières années, pour remettre à flot la sidérugie publique, et plus de 36 000 emplois ont été supprimés.

M. O.

Sony et Thomson dévoilent leur stratégie dans les vidéodisques numériques

A L'OCCASION du Consumer Electronics Show, grand rendez-vous annuel qui se tient actuellement à Las Vegas (Etats-Unis), les groupes japonais Sony et français Thomson Multimédia ont dévoilé leur stratégie dans les vidéodisques numériques. Sony lancera la production de lecteurs de vidéodisques numériques d'ici à la fin de 1996, au rythme de 500 000 unités la première année, d'un million la deuxième et de 2 millions la troisième. Sa filiale Columbia/Tristar Home Video envisage de fournir 50 titres vidéo.

Thomson Multimédia compte proposer ses premiers lecteurs (à 499 dollars, soit 2 500 francs) et ses premiers vidéodisques dès cet été. Le groupe français a passé un accord avec le japonais Matsushita, qui fabriquera pour son compte des lecteurs, ainsi qu'avec Warner Home Video, filiale de Time Warner, qui lui fournira jusqu'à 250 titres de films au format DVD. Thomson Multimédia a annoncé la conclusion d'un autre accord avec Matsushita, à qui il fournira des récepteurs de télévision directe par satellite pour le marché américain.

■ **EDF-GDF : les directeurs généraux des deux entreprises ont annoncé** vendredi 5 janvier aux syndicats – qui l'ont jugé insuffisant – le versement, au titre de 1995, d'une prime équivalente à 2,6 % de la gratification de fin d'année. Représentant 0,2 % de la masse salariale, cette prime ne pourra pas être inférieure à 329 francs. Compte tenu de l'augmentation de 0,7 % du salaire de base accordée en juillet 1995 et de l'effet-report des augmentations antérieures, l'augmentation des salaires en masse aura été en 1995 de 1,12 %, pour une inflation prévue de 1,7 % en masse. Pour la première fois depuis 1987, aucun accord salarial n'a été conclu en 1995. Pour 1996, la marge de manœuvre de la direction et des syndicats ne portera que sur 1 % de la masse salariale.

■ **SOCIÉTÉ CENTRALE D'INVESTISSEMENT : le groupe financier italien Montedison et le groupe familial Vernes détiennent de concert** 61,44 % du capital et 66,34 % des droits de vote dans la holding française agro-alimentaire (Cacao Barry, Sucres et Denrées, Vital Sogéviandes et 38 % du groupe italien de surgelés Argel), a indiqué, vendredi 5 janvier, la Société des Bourses françaises. Cette montée en puissance des deux groupes dans la SCI fait suite au reclassement de la participation de la famille Gardini, qui a détenu jusqu'à 20 % de la holding. Le groupe Vernes contrôlait auparavant 23,44 % du capital et Montedison 14,37 %.

■ **PINAULT-PRINTEMPS-REDOUTE : le groupe de François Pinault a annoncé** vendredi 5 janvier la vente de Pinault Equipement, sa filiale de négoce de biens d'équipement légers et de location de matériel de chantier, à une société financière composée d'investisseurs et des dirigeants de Pinault Equipement. Le groupe avait acquis cette activité lors du rachat de la CFAO en 1990. En 1994, son chiffre d'affaires consolidé a été de 530 millions de francs et son résultat d'exploitation de 43 millions de francs.

Revue des valeurs

Semaine du 2 au 5 janvier 1996

PARIS	NEW YORK	TOKYO	LONDRES	FRANCFORT
↗	↗	↗	↗	↗
CAC 40	DOW JONES	NIKKEI	FT 100	DAX 30

PARIS

Indice CAC 40 **+ 2,44 %**

Reprise

LA TRÊVE des confiseurs est bien finie. La Bourse de Paris a débuté l'année sur les chapeaux de roue en gagnant 2,44 % en quatre séances seulement, lundi étant férié en raison du Jour de l'an. Au cours des deux premières séances de l'année et de la semaine, les valeurs françaises ont gagné 3,75 %, dans le sillage des autres places européennes. Pour l'occasion, la Bourse de Paris n'a pas été laissée pour compte. L'indice repassait au-dessus de la barre des 1 900 points qu'il avait délaissée depuis le début du mois de novembre. Cette progression s'est effectuée en partie grâce au rebond du dollar, ce dernier progressant face à l'ensemble des devises et surtout, d'une façon spectaculaire, face au yen, ayant atteint son plus haut niveau depuis dix-neuf mois. L'espoir d'une solution rapide au conflit entre le budget et la Maison Blanche a justifié en partie l'envol du billet vert. Cette hausse était jugée encourageante par les analystes, qui estiment que les mouvements du dollar au cours des premières séances de l'année donnent une indication de la tendance au cours du premier semestre.

Mais l'espoir a été de courte durée. Cette déception, associée aux prises de bénéfice, ainsi qu'au statu quo observé par les deux Instituts d'émission de part et d'autre du Rhin, a pesé sur les valeurs françaises, qui ont respectivement perdu 0,60 % jeudi et 0,70 % vendredi. Au cours de la dernière séance, la baisse a même avoisiné 1,3 %. Aux événements précédemment cités s'est ajoutée la démission du premier ministre japonais. Les opérateurs craignent en effet que le successeur de Tomiichi Murayama ne rouvre les hostilités commerciales avec les Etats-Unis, qui avaient entraîné le billet vert à son plus bas historique au début de 1995. L'indice CAC 40 termine donc la semaine en hausse, à 1 917,72 points.

BILAN (SUITE)

Pour en finir avec l'année 1995, la SBF-Bourse de Paris a publié, jeudi 4 janvier, les statistiques concernant l'activité au cours de l'année écoulée. Pour la deuxième année consécutive, la Bourse de Paris a franchi les 1 000 milliards de francs de capitaux traités sur les actions françaises en termes de volume de transactions, mais le volume d'affaires total a reculé de 5,9 % par rapport à 1994 à 1 034,66 milliards de francs. Le volume quotidien moyen de transactions sur les actions françaises s'est élevé à 4,17 milliards de francs contre 4,4 milliards de francs en 1994. En dépit d'une conjoncture boursière morose, vingt-cinq nouvelles sociétés ont été introduites en Bourse. Mis à part les privatisations de la Seita, d'Usinor-Sacilor et de Pechiney, dix-neuf entreprises ont joué la carte du second marché et trois valeurs étrangères ont été admises à la cote officielle.

Enfin, pour conclure, deux arrêtés du ministère de l'économie et des finances constituant l'acte de naissance officiel du *« Nouveau Marché »* ont été rendus publics vendredi. Le premier décret porte création du Nouveau Marché en vertu de la loi sur les Bourses de valeurs du 22 janvier 1988 ; le second a pour objet l'homologation du règlement 95-01 de la Commission des opérations de Bourse (COB). Ce règlement porte sur l'information des investisseurs dans le cadre des appels publics à l'épargne des sociétés admises au Nouveau Marché. En outre, le Nouveau Marché bénéficiera d'un contexte fiscal favorable : le collectif budgétaire adopté fin décembre prévoyait l'exonération de l'impôt de Bourse pour toutes les transactions réalisées sur les sociétés admises au Nouveau Marché. Ce dernier devrait être opérationnel dès le 14 février.

François Bostnavaron

VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	29-12-95	2-1-96	3-1-96	4-1-96	5-1-96
RM	3 169 676	2 833 005	3 578 791	4 483 847	–
Comptant R. et oblig.	9 504 736	16 315 311	24 244 590	23 041 020	–
Actions	609 206	87 597	137 167	192 668	–
Total	13 283 618	19 235 913	27 960 548	27 715 527	–

INDICES

	2-1-96	3-1-96	4-1-96	5-1-96	
(base 1 000, 31 déc. 1990)					
SBF 120	1 303,55	1 325	1 322,07	1 315,21	–
SBF 250	1 250,16	1 269,16	1 268,14	1 262,91	–
(base 1 000, 31 déc. 1987)					
CAC 40	1 908,38	1 942,96	1 931,21	1 917,72	–

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM

	Nombre de titres échangés	Valeur en KF
Société Gale A	2 678 691	[illegible]
Carrefour	192 306	[illegible]
Elf Aquitaine	1 602 971	[illegible]
LVMH Moet Vuitton	501 103	[illegible]
Danone	610 601	[illegible]
Alcatel Alsthom	1 043 640	[illegible]
Eaux (Gle des)	811 886	[illegible]
L'Oréal	307 134	[illegible]
Saint-Gobain	620 524	[illegible]
Axa	911 860	[illegible]
Paribas	1 091 213	[illegible]
L'Air liquide	341 751	[illegible]
Michelin	1 459 298	[illegible]

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RÈGLEMENT MENSUEL)

Valeurs en hausse	%
Fives-Lille	[illegible]
UIC	[illegible]
CCMX (ex CCMC)	[illegible]
Dassault Electro	[illegible]
Géophysique	[illegible]
Radiotechnique	[illegible]
Vallourec	[illegible]
Esso	[illegible]
Matra-Hachette	[illegible]
CGIP	[illegible]
Immeubl. France	[illegible]
Sodexho	[illegible]
Eurafrance	[illegible]
Moulinex	[illegible]

Valeurs en baisse	%
OLIPAR	[illegible]
Rochette (La)	[illegible]
Ingenico	[illegible]
Cap Gemini Sogeti	[illegible]
Bancaire (Cie)	[illegible]
CCF	[illegible]
Unibail	[illegible]
BNP	[illegible]
UAP	[illegible]
Degremont	[illegible]
GTM-Entrepose	[illegible]
Sanofi	[illegible]
Sat	[illegible]
AGF-Ass. Gén. France	[illegible]

LES SECTEURS D'ACTIVITÉS

AGROALIMENTAIRE	5-1-96	Diff.
Bongrain	2 829	+ 3,24
Danone	793	– 0,99
Endania Béghin-Sav	878	+ 4,52
Fromageries Bel	4 522	+ 0,27
LVMH	1 026	+ 0,39
Pernod-Ricard	287,50	+ 1,41
Remy-Cointreau	165	+ 2,48
Saint-Louis	1 358	+ 3,58

ASSURANCES	5-1-96	Diff.
AGF	160,20	– 2,81
AXA	331,40	– 0,21
GAN	180	+ 1,12
SCOR SA	154,50	+ 0,32
UAP	124,90	+ 2,87

BÂTIMENT ET MATÉRIAUX	5-1-96	Diff.
Bouygues	516	+ 5,38
Ciments français	195	+ 1,56
Colas	840	+ 2,43
Eiffage	743	+ 0,67
Eurotunnel	6,85	– 1,43
GTM Entrepose	331	+ 3,64
Imétal	594	+ 3,12
Jean Lefebvre	–	[illegible]
Lafarge-Coppée	328	+ 2,53
Poliet	414,90	+ 4,50
Saint-Gobain	576	– 0,46
SGE	110	+ 1,85

CHIMIE	05-01-96	Diff.
Air liquide	826	+ 0,24
Gascogne	415	+ 0,60
Michelin	195,90	+ 0,46
Plastic-Omnium	347	+ 3,89
Rhône-Poulenc A	107,30	+ 3,37
Roussel-Uclaf	839	– 1,45
Sanofi	307,70	– 2,31
Synthélabo	324	+ 7,46

CONSOMMATION NON ALIMENTAIRE	5-1-96	Diff.
Bertr. Faure (EBF)	132	+ 7,66
BIC	524	+ 6,96
Chargeurs	997	+ 1,52
Christian Dior	533	+ 2,69
Clarins	497	+ 6,65
DMC	201	+ 0,50
Essilor Int.	983	+ 4,57
Gr. André	367	+ 3,38
Oréal (L')	1 342	+ 3,31
Moulinex	73,90	+ 8,51
Salomon	2 970	+ 5,13
SEB	604	+ 2,39
Skis Rossignol	1 300	+ 0,68
Sommer-Allibert	1 331	+ 5,21
Zodiac	800	+ 5,26

CRÉDIT ET BANQUES	5-1-96	Diff.
Bancaire (Cie)	517,00	+ 5,03
BNP	216,10	– 3,09
CCF	245,70	– 3,57
Cetelem	928,00	+ 2,76
Comptoir entrepr.	12,00	– 1,63
CPR	394,00	– 0,12
Créd. fon. France	70,50	+ 0,71
Crédit local Fce	398,50	+ 4,38
Créd. lyon. CIP	250,00	+ 4,62
Crédit national	389,40	+ 8,76
Société générale	611,00	+ 0,49
SOVAC	595,00	– 0,83
UFB Locabail	391,00	+ 2,05
UIC	67,00	+ 18,51
Via Banque	150,10	+ 3,44

DISTRIBUTION	5-1-96	Diff.
Carrefour	3 074	+ 3,66
Casino Guichard	147,70	+ 5,34
Castorama Dubois	813	+ 1,24
Comptoirs modernes	1 653	+ 5,41
Damart	3 890	+ 0,29
Docks France	775	+ 5,15
Galeries Lafayette	1 220	+ 1,66
Guilbert	574	+ 0,17
Guyenne Gascogne	1 385	+ 4,21
Pinault-Print. Red.	1 025	+ 5,52
Primagaz	405	+ 3,26
Promodès	1 196	[illegible]
Rexel	880	+ 6,28

ÉLECTRICITÉ ET ÉLECTRONIQUE	5-1-96	Diff.
Alcatel-Alsthom	433,60	+ 2,40
Alcatel-Câble	363	+ 2,68
CS (ex-CSEE)	205,50	– 2,75
Intertechnique	442	– 4,98
Labinal	542	– 0,18
Legrand	763	+ 0,26
Matra-Hachette	96	[illegible]
Radiotechnique	285	[illegible]
Sagem SA	2 830	[illegible]
Schneider SA	179,70	[illegible]
Thomson-CSF	114	[illegible]

IMMOBILIER ET FONCIER	5-1-96	Diff.
GFC	373,30	[illegible]
Rue Impériale	3 687	[illegible]
Sefimeg	331,50	[illegible]
Simco	477,00	[illegible]
UIF	440,00	[illegible]
Olipar	1,95	[illegible]
Lucia	–	[illegible]
Silic	721,00	[illegible]
Sogeparc	614,00	[illegible]

INVESTISSEMENT ET PORTEFEUILLE	5-1-96	Diff.
Bolloré Techno.	431,20	[illegible]
Cerus Europ. Reun.	65 45	[illegible]
CGIP	1035	[illegible]
Eurafrance	1 755	[illegible]
Gaz et Eaux	1 764	[illegible]
Lagardère	96,75	[illegible]
Marine-Wendel	375	[illegible]
Navigation mixte	683	[illegible]
Nord-Est	121	[illegible]
Paribas	278	[illegible]
Suez	199,60	[illegible]
Worms & Cie	230,60	[illegible]
Parfinance	189	[illegible]
Montaignes P. Gest.	–	[illegible]

MÉTALLURGIE, MÉCANIQUE	5-1-96	Diff.
CarnaudMetalbox	224,20	[illegible]
Dassault Aviation	331	[illegible]
De Dietrich	225	[illegible]
Fives-Lille	437	[illegible]
Legris Industrie	162	[illegible]
Métaleurop	45	[illegible]
Pechiney CIP	188	[illegible]
Pechiney Int.	88,15	[illegible]
Peugeot	648	[illegible]
Renault	147	[illegible]
Strafor Facom	256	[illegible]
Valeo	219,50	[illegible]
Vallourec	193	[illegible]

MINES D'OR, DIAMANT	5-1-96	Diff.
Anglo-American	323	[illegible]
Buffelsfontein	16,60	[illegible]
De Beers	158,70	[illegible]
Driefontein	71,30	[illegible]
Gencor Limited	18,10	[illegible]
Harmony Gold	48,50	[illegible]
Randfontein	36	[illegible]
Saint Helena	29,30	[illegible]
Western Deep	188	[illegible]

PÉTROLE	5-1-96	Diff.
Elf Aquitaine	362,60	[illegible]
Esso	540	[illegible]
Géophysique	180,50	[illegible]
Total	336	[illegible]
BP France		[illegible]
Erap-Elf	322	[illegible]

SICOMI OU EX-SICOMI	5-1-96	Diff.
Bail Investiss.	831	[illegible]
Interbail	264	[illegible]
Klépierre	575	[illegible]
Locindus	815	[illegible]
Sélectibanque	103	[illegible]
Unibail	497	[illegible]
Genefim	100	[illegible]
Immobail	113	[illegible]

TRANSPORTS, LOISIRS, SERVICES	5-1-96	Diff.
Accor	651	[illegible]
BIS	387	[illegible]
Canal Plus	957	[illegible]
Cap Gemini	131	[illegible]
CEP Comm.	422	[illegible]
Club Méditerranée	404,50	[illegible]
Eaux (Gle des)	518	[illegible]
Ecco	793	[illegible]
Euro Disney	11,20	[illegible]
Filipacchi Médias	763	[illegible]
Havas	394,30	[illegible]
Lyonnaise-Dumez	483,50	[illegible]
Publicis	302	[illegible]
SITA	880	[illegible]
Sligos	413	[illegible]
Sodexho	1 560	[illegible]
Technip	355	[illegible]
Scac Delmas	735	[illegible]
Dauphin OTA	197	[illegible]
OGF Omn Gest. Fin.	–	[illegible]
TF1	507	[illegible]

VALEURS À REVENU FIXE OU INDEXÉ	5-1-96	Diff.
6 % 1993-1997	101,37	[illegible]
EDF-GDF 3 %	7 560	[illegible]
CNB 5 000 F	101,30	[illegible]
CNB Par. 5 000 F	NC	[illegible]
CNB Suez 5 000 F	101,01	[illegible]
CNI 5 000 F	NC	[illegible]

TOKYO

Indice Nikkei **+ 4,06 %**

Au-dessus des 20 000 points

LA BOURSE de Tokyo a bien commencé l'année, encouragée par les espoirs de reprise économique et l'arrivée attendue d'un nouveau premier ministre à la place du socialiste Tomiichi Murayama. L'indice Nikkei a gagné 800,88 points, soit 4,06 % au cours de cette courte semaine, pour terminer à 20 669,03 points. La semaine dernière, il avait gagné 0,63 %.

Les transactions ont porté sur 434,3 millions de titres jeudi, où, au cours d'une séance qui n'a duré que trois heures, l'indice Nikkei a gagné plus de 700 points. Vendredi, elles ont porté sur 732,6 millions de titres. Le marché avait reculé en début de séance mais s'est repris à l'annonce de la démission du premier ministre, Tomiichi Murayama.

L'indice Nikkei, principal indicateur du marché, pourrait gagner 25 %, pour atteindre 25 000 points à la fin de l'année en raison des espoirs de reprise économique et de la volonté du gouvernement d'aider les institutions financières à régler leur problème de créances douteuses. Au cours de cette semaine, les électriques, automobiles et autres valeurs exportatrices ont été en hausse en raison de la baisse du yen face au dollar.

Indices du 5 janvier : Nikkei, 20 669,03 (contre 19 868,15) ; Topix, 1 632,03 (contre 1 577,50).

LONDRES

Indice FT 100 **+ 0,41 %**

Progression

LA BOURSE de Londres n'a enregistré qu'une seule séance de hausse cette semaine mais a tout de même réussi à suivre la tendance positive générale sur les places mondiales pour battre de nouveaux records. L'indice Footsie a terminé vendredi à 3 704,5 points, en hausse de 15,2 points par rapport à vendredi dernier, soit un gain de 0,41 %.

Après les sommets atteints lors de la dernière semaine de 1995, les valeurs ont été logiquement soumises à un courant de prises de bénéfice mardi, première séance de l'année, avant de se reprendre le lendemain. Jeudi et vendredi les valeurs ont a nouveau cédé du terrain.

Sans effet sur les cours, le renvoi surprise du directeur général de la Bourse, Michael Lawrence, par son conseil d'administration a été un choc pour la place et a mis en lumière ses conflits internes face aux réformes à mettre en œuvre pour affronter la concurrence étrangère.

Le duel Granada-Forte après l'OPA du premier a continué d'animer les échanges. Forte a publié son dernier document de défense, qui a été considéré comme solide par les analystes. Le titre a terminé à 345 pence, en hausse de 15 pence sur la semaine. Granada s'est toutefois maintenu, gagnant 2 pence à 647.

Indice FT 100 du 5 janvier : 3 704,50 (contre 3 689,30).

FRANCFORT

Indice DAX 30 **+ 3,46 %**

En fanfare

LA BOURSE de Francfort a commencé l'année 1996 en fanfare, avec une hausse de 3,46 % de l'indice DAX sur la période et un nouveau record historique, grâce à la bonne tenue de Wall Street et du marché obligataire allemand. L'indice DAX a terminé vendredi à 2 331,88 points.

Il a atteint un premier record mercredi à 2 545 points – le précédent datait du 15 septembre 1995 –, puis a continué à grimper vendredi après un léger recul jeudi. Selon les courtiers, ce record s'explique notamment par les prises de position traditionnelles en début d'année sur le marché à terme. En ce début d'année, le volume des transactions est certes resté modéré, ont-ils souligné. L'optimisme observé à la réouverture des marchés, après les fêtes du Nouvel An, devrait néanmoins constituer la tendance pour les semaines à venir, selon plusieurs experts.

Les opérateurs sont encouragés par la meilleure tenue du dollar face au deutschemark et par le bas niveau des taux d'intérêt, a estimé la Commerzbank dans son rapport hebdomadaire. La WestLB table également sur le maintien d'un environnement favorable, qui dopera d'autant plus le marché des actions si le volume de transactions s'étoffe.

Indice DAX du 5 janvier : 2 331,88 (contre 2 253,88).

NEW YORK

Indice Dow Jones **+ 1,26 %**

Mouvementée

WALL STREET a connu une première semaine de l'année mouvementée, soumise une nouvelle fois aux préoccupations budgétaires et aux tribulations du secteur de la haute technologie. L'indice Dow Jones a toutefois gagné 64,31 points, soit 1,26 %, à 5 181,43 points sur la période. Celle-ci a commencé mardi, après le long week-end du Nouvel An, sur un gain d'une soixantaine de points, grâce aux perspectives de poursuite du recul des taux d'intérêt américains et aux espoirs de conclusion rapide des négociations budgétaires. Mais ces dernières n'ont pas encore produit de résultat, même si les républicains de la Chambre des représentants se sont résignés vendredi à une réouverture partielle et temporaire des services publics. Conséquence de la fermeture partielle du gouvernement, les marchés financiers n'ont pratiquement pas eu de statistiques économiques à se mettre sous la dent, ce qui a donné encore plus d'importance au budget.

Les experts estiment généralement que Wall Street devrait continuer à bénéficier cette année d'un environnement favorable au niveau des taux d'intérêt, mais l'obstacle le plus difficile pour le marché boursier sera la performance des compagnies américaines. Les résultats pour le quatrième trimestre 1995 inonderont le marché à partir de la mi-janvier, et les analystes s'accordent à prévoir que la comparaison avec le dernier trimestre de 1994 risque de provoquer de grosses déceptions. Adobe Systems, un fabricant de logiciels coté sur le Nasdaq, a déjà provoqué des remous dans le secteur technologique en publiant jeudi soir une perte alors que le marché s'attendait à un modeste bénéfice...

Indice Dow Jones du 5 janvier : 5 181,43 (contre 5 117,12).

COURS DE CLÔTURE D'UNE SEMAINE A L'AUTRE

NEW YORK — Les valeurs du Dow Jones

En dollars	5/1	29/12
Alcoa	55,38	52,88
Allied Signal	48,75	47,50
American Express	41	41,38
AT & T	66,88	64,75
Bethlehem	14,75	14
Boeing Co.	78,50	78,38
Caterpillar Inc.	61	58,75
Chevron Corp.	55,38	52,50
Coca-Cola Co.	74,63	74,25
Disney Corp.	61,63	59
Du Pont Nemours & Co.	72,88	69,88
Eastman Kodak Co.	68,88	67
Exxon Corp.	83,38	80,13
Gen. Electric Co.	72,88	72
Gen. Motors Corp.	50,38	52,88
Goodyear T & Rubbe.	43,88	45,38
IBM	88,63	91,75
Intl Paper	38,75	37,88
J.P. Morgan Co.	77,63	80,25
McDonald's Corp.	45	45,13
Merck & Co. Inc.	69	65,75
Minnesota Mng & Mfg	67,50	66,25
Philip Morris	89,75	90,50
Procter & Gamble C	87,38	83
Sears Roebuck & Co.	42	39
Texaco	80,38	78,50
Union Carb.	38,63	37,50
Utd Technol.	93	94,88
Westingh. Electric	18	16,50
Woolworth	12,25	13

LONDRES — Sélection de valeurs du FT 100

En livres	5/1	29/12
Allied Lyons	5,50	5,25
Barclays Bank	7,25	7,39
BAT industries	5,57	5,68
British Aerospace	8,05	7,96
British Airways	4,98	4,66
British Gas	2,51	2,54
British Petroleum	5,39	5,39
British Telecom	3,42	3,54
BTR	3,31	3,29
Cadbury Schweppes	5,49	5,32
Eurotunnel	0,88	0,87
Glaxo	8,88	9,15
Grand Metropolitan	4,46	4,64
Guinness	4,85	4,74
Hanson Plc	[illegible]	1,93
Great Ic	6,87	6,85
HSBC	9,98	9,82
Imperial Chemical	8,33	7,63
Lloyds Bank	8,47	8,48
Marks & Spencer	[illegible]	4,50
National Westminst.	[illegible]	6,49
Peninsular Orienta.	[illegible]	4,76
Reuters	[illegible]	5,90
Saatchi & Saatchi	[illegible]	0,90
Shell Transport	[illegible]	8,52
SmithKline Beecham	[illegible]	7,10
Tate and Lyle	[illegible]	4,72
Unilever Ltd	[illegible]	13,23
Wellcome	[illegible]	10,60
Zeneca	[illegible]	12,46

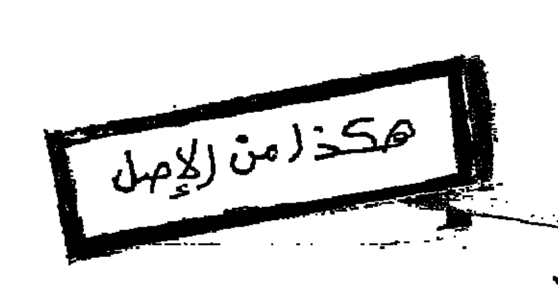
FRANCFORT — Les valeurs du DAX 30

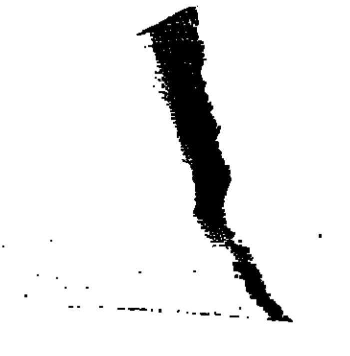
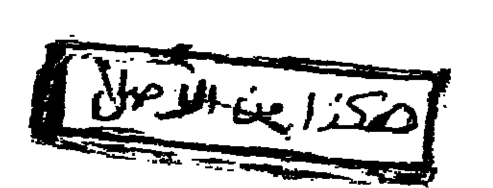
En deutschemarks	5/1	29/12
Allianz Holding N	2 878	2 796
BASF AG	334,40	319,50
Bayer AG	395,80	378,50
Bay Hyp & Wechselbk	37,65	36,80
Bayer Vereinsbank	44,10	42,60
BMW	788	735
Commerzbank	351	339
Continental AG	20,85	20
Daimler-Benz AG	743,80	722
Degussa	495	478
Deutsche Babcock A	133,50	131,50
Deutsche Bank AG	70,77	67,97
Dresdner BK AG FR	38,55	38,30
Henkel VZ	549	539,50
Hoechst AG	395,80	389
Karstadt AG	612	585
Kaufhof Holding	468,50	437
Linde AG	864	837
DT. Lufthansa AG	219,50	197,50
Man AG	406	388
Mannesmann AG	476,50	456,70
Mettallges AG	32,22	28,30
Preussag AG	422	401
RWE	534,25	520
Schering AG	96,85	95,03
Siemens AG	795,10	785
Thyssen	276,50	260,60
Veba AG	62,29	60,90
Viag	602,80	575
Wellag AG	775	772

TOKYO — Sélection de valeurs du Nikkei

En yens	5/1	29/12
Akai Elec.	[illegible]	360
Bank of Tokyo	[illegible]	1 810
Bridgestone	[illegible]	1 640
Canon	[illegible]	1 870
Daiwa Sec.	[illegible]	1 580
Fuji Bank	[illegible]	2 280
Hitachi Ltd	[illegible]	1 040
Honda	[illegible]	2 130
Japan Airlines	[illegible]	685
Kirin Brew	[illegible]	1 228
Kobe Steel	[illegible]	319
Matsushita El.	[illegible]	1 680
Mitsubishi Corp.	[illegible]	1 270
Mitsui Marine	[illegible]	736
Nikko Sec.	[illegible]	1 330
Nintendo	[illegible]	7 850
Nippon Steel	[illegible]	354
Nissan	[illegible]	793
Nomura Sec.	[illegible]	2 250
NTT	[illegible]	835 000
Pioneer	[illegible]	1 890
Sanyo	[illegible]	595
Sega Enterprises	[illegible]	5 700
Sharp	[illegible]	1 650
Sony	[illegible]	6 190
Sumitomo Bk	[illegible]	2 190
Suzuki Motors	[illegible]	1 150
Toshiba	[illegible]	809
Toyota	[illegible]	2 190
Yamaichi Sec.	[illegible]	803





Crédits, changes et grands marchés

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Plusieurs pays révisent leurs plans

LE MARCHÉ INTERNATIONAL des capitaux a été inondé de nouveaux emprunts au cours de la première semaine de janvier. Toutes les catégories de débiteurs, établissements publics, banques et entreprises industrielles, ont été fortement représentées, sauf les Etats européens. Il n'y en a eu qu'un, la Suède, qui a levé, mercredi 3 janvier, 500 milliards de lires italiennes pour une durée de cinq ans. Cette affaire a été une vraie réussite et elle témoigne bien de l'habileté des responsables du service de la dette extérieure suédoise qui sont réputés pour leur opportunisme. Plusieurs autres grands pays attachent davantage d'importance au choix de la devise dans laquelle ils veulent lever des fonds et, souvent, donnent une dimension politique à leurs transactions financières. Une des raisons qui expliquent pourquoi certains trésors publics prennent leur temps avant de se lancer, tient à la perspective de l'introduction d'une monnaie unique en Europe, l'euro, telle qu'elle a été tracée au récent sommet de Madrid.

Cette perspective incite certains pays susceptibles de participer, dès le 1er janvier 1999 à l'Union monétaire européenne, à réviser leurs plans. Récemment encore, par crainte d'une envolée du deutschemark, monnaie d'emprunt très usitée, ils cherchaient à faire une place plus grande à d'autres devises moins fortes, et notamment au franc français, même si cela devait leur coûter plus cher en intérêts annuels. Ce souci leur permettait également de montrer qu'ils étaient attachés au développement de la place de Paris. De telles préoccupations ont aujourd'hui perdu quelque peu de leur actualité dans la mesure où la confiance est revenue dans la solidité du franc.

Ces pays sont donc à nouveau tentés de profiter des conditions très avantageuses du marché allemand où le niveau de rendement est encore nettement inférieur à celui du marché français. Ils sont d'autant plus enclins à se laisser guider par de telles considérations économiques que, sur le plan politique, nul ne saurait rien leur reprocher. Délaisser le franc en faveur du mark n'a rien de anti-européen puisque ces deux monnaies sont, à terme, appelées à se fondre pour donner naissance à l'euro. Il sera intéressant, dans ce contexte, de voir comment réagiront ces prochains mois l'Irlande ou la Belgique qui, ces dernières années, ont exprimé le souhait de remanier la composition de leur dette extérieure où le mark occupe une très grande place alors que la pondération du franc est faible. Ni l'une ni l'autre ne sont pressées de se procurer des fonds en devises européennes. Le programme d'emprunts étrangers de l'Irlande n'est pas très important cette année et Dublin peut se permettre d'attendre. Celui de la Belgique est plus grand mais il est probable que la prochaine opération internationale de son Trésor public se fera dans une tout autre monnaie.

Bruxelles envisage de contracter un euro-emprunt de 500 millions de dollars qui pourrait voir le jour en février ou en mars et dont le produit serait destiné à remplacer une dette en francs suisses venant à échéance. Ce n'est que par la suite, au début de l'été, que l'Etat belge entend revenir sur un marché européen. Un autre pays également très en vue : la Finlande, qui, l'année dernière dès le début de janvier, s'était présentée sur le marché français pour une opération de 5 milliards de francs d'une durée de dix ans. Les principales banques d'investissement américaines cherchent à l'attirer cette année sur leur propre terrain, celui des emprunts étrangers émis à New York où il est possible d'emprunter à très long terme.

De leur côté les banquiers suisses souhaitent amener à eux l'Autriche qui, elle, n'a apparemment rien modifié à sa ligne traditionnelle consistant à privilégier les marchés où les taux d'intérêt sont les plus bas du monde.

Christophe Vetter

DEVISES ET OR

Le dollar hésitant

LE DOLLAR avait très bien commencé l'année. Il avait franchi, jeudi 4 janvier, la barre des 106 yens, ce qu'il n'avait plus fait depuis dix-neuf mois. Mais il s'est replié brutalement, à 104,80 yens, vendredi (1,4360 mark et 4,9220 francs), les opérateurs se montrant déçus par l'absence de progrès dans les négociations budgétaires aux Etats-Unis. Ils ont également mal réagi à l'annonce de la démission du premier ministre japonais Tomiichi Murayama, redoutant que son successeur choisisse de rouvrir les hostilités commerciales avec les Etats-Unis. Ils se souviennent qu'au début de l'année 1995 le différend opposant les deux pays sur le dossier automobile avait contribué au plongeon du dollar à son plus bas niveau historique face à la monnaie japonaise (79,75 yens le 18 avril).

Les investisseurs craignent que la Maison Blanche ne choisisse d'utiliser à nouveau l'arme du dollar faible pour tenter de faire plier le gouvernement japonais. Ces incertitudes d'ordre politique constituent une raison supplémentaire, pour les analystes, de douter d'un violent rebond de la monnaie américaine en 1996. Selon un sondage effectué par l'agence d'informations financières Bloomberg auprès de vingt grandes institutions financières, le cours du billet vert se situerait à 103 yens en fin d'année. Les plus optimistes – les établissements japonais Daiwa et Long Term Credit Bank – prévoient un dollar à 110 yens fin 1996, le plus pessimiste – la compagnie d'assurances nippone Sumitomo Life – pariant sur un billet vert à 94 yens.

L'évolution du dollar constitue un enjeu d'autant plus décisif qu'elle déterminera directement celle du franc vis-à-vis du deutschemark. Une éventuelle rechute du billet vert se traduirait par un renforcement mécanique de la monnaie allemande.

Ce scénario noir n'est toutefois pas à l'ordre du jour. Le mark commence à souffrir de la défiance croissante des investisseurs à l'égard de l'économie allemande. S'inquiétant des handicaps structurels de celle-ci et de son manque de compétitivité, de nombreux gestionnaires préfèrent placer leurs capitaux dans des pays dont les devises offrent des rendements plus élevés. Les monnaies européennes réputées les plus faibles, comme la lire italienne, la peseta espagnole, la livre sterling, la couronne suédoise, en profitent. Le franc français, pour sa part, après une brève incursion mercredi sous la barre des 3,41 francs pour 1 mark, son cours le plus élevé depuis le mois de juin 1994, s'est replié en fin de semaine à 3,4260 francs pour 1 mark.

P.-A. D.

L'OR

	Cours 29-12	Cours 5-1
Or fin (kg barre)	60 900	62 300
Or fin (en lingot)	61 200	62 950
Pièce française (20 F)	349	362
Pièce française (10 F)*	341	376
Pièce suisse (20 F)	346	362
Pièce latine (20 F)	350	360
Pièce tunisienne (20 F)*	350	355
Souverain	447	457
Souverain Elisabeth II*	455	459
Demi-souverain*	275	282
Pièce de 20 $	2 240	2 245
Pièce de 10 $	1 352,50	1 360
Pièce de 5 $*	650	640
Pièce de 50 pesos	2 200	2 325
Pièce de 20 marks*	447	446
Pièce de 10 florins	365	373
Pièce de 5 roubles*	267	267

* Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

COURS MOYENS DE CLÔTURE DU 29 DÉCEMBRE AU 5 JANVIER

DEVISE	New York 5-1	New York 29-12	Paris 5-1	Paris 29-12	Zurich 5-1	Zurich 29-12	Francfort 5-1	Francfort 29-12	Bruxelles 5-1	Bruxelles 29-12	Amsterdam 5-1	Amsterdam 29-12	Milan 5-1	Milan 29-12	Tokyo 5-1	Tokyo 29-12
Livre	1,5510	[illegible]	7,6410	7,5901	1,7984	[illegible]	2,2311	2,2194	45,8631	[illegible]	2,4979	[illegible]	2450,58	[illegible]	162,62	[illegible]
$ E.U.	–	[illegible]	4,9265	[illegible]	1,1595	[illegible]	1,4385	[illegible]	29,57	29,65	1,6105	[illegible]	1580	[illegible]	104,85	[illegible]
Franc français	20,2984	[illegible]	–	–	23,5360	[illegible]	29,1992	[illegible]	6,0022	[illegible]	32,69055	[illegible]	320,7145	[illegible]	21,28286	[illegible]
Franc suisse	86,2441	[illegible]	424,8814	425,7168	–	–	124,8621	[illegible]	25,5024	[illegible]	1,38896	[illegible]	1362,6563	[illegible]	90,42691	[illegible]
Deutschemark	69,5169	[illegible]	342,4748	[illegible]	80,6048	[illegible]	–	–	20,5561	[illegible]	111,95690	[illegible]	1098,3664	[illegible]	72,88843	[illegible]
Franc belge	3,3818	3,3956	16,6605	[illegible]	3,9212	[illegible]	4,8647	4,8652	–	–	5,4464	[illegible]	53,43253	[illegible]	3,54582	[illegible]
Florin	62,0925	[illegible]	305,8988	[illegible]	71,9963	[illegible]	89,3201	[illegible]	18,3608	[illegible]	–	–	981,0618	[illegible]	65,10400	[illegible]
Lire italienne	0,00633	[illegible]	3,1180	[illegible]	0,7339	[illegible]	0,9104	[illegible]	1,8715	[illegible]	1,019304	[illegible]	–	–	0,066361	[illegible]
Yen	0,953743	[illegible]	4,698617	[illegible]	1,105866	[illegible]	1,371960	[illegible]	28,202194	–	1,536004	[illegible]	15,069146	[illegible]	–	–

MARCHÉS MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Une année de stabilité ?

LES PREMIÈRES SÉANCES de l'année ont-elles offert un bon résumé de ce que sera la tendance des marchés obligataires mondiaux au cours des douze prochains mois ? Les emprunts ont connu une évolution erratique, progressant fortement mardi 2 et mercredi 3 janvier pour se replier en fin de semaine. Le rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans n'a finalement guère varié d'un vendredi sur l'autre, terminant à 6,67 %.

De nombreux analystes estiment qu'après les trois « folles » années qu'elles viennent de vivre, les obligations internationales pourraient, au-delà de leurs fluctuations à court terme, connaître une relative stabilité en 1996. En 1993, les emprunts d'Etat avaient enregistré une hausse historique, totalement effacée par le krach subi en 1994. L'année dernière a été l'occasion d'un nouveau coup de balancier : les obligations internationales ont dégagé des performances spectaculaires. Celle de l'emprunt d'Etat américain de référence à trente ans a dépassé 30 %, presque aussi bien que la Bourse new-yorkaise (33,45 % pour l'indice Dow Jones). Selon l'indice établi par la banque américaine JP Morgan, la performance des obligations suédoises a atteint 19,76 % (19,62 % en Australie, 19,48 % en Espagne, 19,09 % au Danemark, 18,98 % au Canada, 17,09 % en France).

Les spécialistes ne croient pas que les marchés obligataires soient en mesure de rééditer en 1996 leurs prouesses de l'année passée. *« Après le cru exceptionnel de 1995, 1996 devrait être une année médiocre dans la plupart des pays »*, résument les analystes de Lehman Brothers. Ce relatif pessimisme s'explique par le fait que les obligations semblent avoir épuisé la majeure partie de leur potentiel de hausse. Selon l'expression consacrée, les bonnes nouvelles (ralentissement de l'activité, inflation faible, déficits publics réduits) sont déjà dans les cours. Les analystes les plus optimistes prévoient par exemple que le rendement de l'emprunt d'Etat américain à trente ans (6,05 % vendredi), qui sert d'étalon aux obligations du monde entier, tombera à 5 % cette année. Or, même dans ce cas, sa performance serait inférieure de moitié à celle qu'il a enregistrée en 1995 !

Les experts soulignent également la vulnérabilité, à court terme, du marché obligataire américain. Ceux de la banque Paribas Capital Markets craignent notamment que la conclusion d'un accord budgétaire aux Etats-Unis entre la Maison Blanche et le Congrès, *« même si celui-ci est favorable »*, ne soit l'occasion pour les investisseurs de *« prendre leurs profits »*. Selon eux, le rendement de l'emprunt à trente ans pourrait remonter jusqu'à 6,50 % au cours des deux prochains mois. Cette correction pourrait provoquer une remontée passagère des taux d'intérêt à long terme en Europe. Le rendement de l'emprunt d'Etat allemand à dix ans, aujourd'hui à 6 %, progresserait jusqu'à 6,35 % d'ici à la fin du mois de février, avant de se replier jusqu'à 5,5 % en fin d'année, grâce au ralentissement de l'activité économique outre-Rhin.

Les obligations françaises devraient également tirer profit d'un environnement économique placé sous le signe d'une croissance modeste et d'une absence de tensions sur les prix. Trois éléments pourraient toutefois venir contrarier ce scénario.

Le premier tient au fait que le rythme récent de baisse des taux directeurs de la Banque de France ne pourra pas être maintenu. Le taux des appels d'offres, aujourd'hui fixé à 4,45 %, est étroitement corrélé à celui du niveau des prises en pension – le *REPO* – de la Bundesbank, qui se situe à 3,75 %. En période de calme monétaire, comme ce fut le cas en 1994, l'écart entre ces deux taux se situait à 0,20 %, ce qui permet d'envisager un taux des appels d'offres français ramené à 4 %. Une fois ce niveau atteint, la poursuite de la décrue monétaire en France serait entièrement dépendante d'une éventuelle baisse du *REPO* allemand. Si celle-ci est probable, elle sera limitée (au maximum 0,4 %, selon les spécialistes) et, surtout, elle ne s'effectuera qu'au compte-gouttes.

Il est peu probable que la stabilisation des taux à trois mois en France à des niveaux légèrement supérieurs à 4 % soit de nature à satisfaire les « ayatollahs » de la relance monétaire.

Ces derniers souhaitent que les taux réels (hors inflation) soient ramenés à zéro – ce qui signifie des taux nominaux à 2 % – pour tenir compte du contexte déflationniste dans lequel, selon eux, évolue l'économie française. Les partisans de l'autre politique, aujourd'hui silencieux, n'ont donc pas dit leur dernier mot, surtout si les chiffres du chômage des prochains mois se révèlent médiocres.

Le deuxième risque est lié à l'offre accrue de papier. Le ministère de l'économie et des finances a annoncé qu'il comptait emprunter cette année 520 milliards de francs (503 milliards en 1995), auxquels viendront s'ajouter les émissions destinées à apurer les comptes de la Sécurité sociale. De surcroît, les autres émetteurs semblent bien décidés à solliciter davantage le marché du franc qu'ils ne l'ont fait l'année dernière. Cette semaine, le Crédit local de France a levé 5 milliards de francs d'obligations à dix ans, une opération géante dirigée par la BNP et le Crédit agricole. La demande, émanant principalement des compagnies d'assurances françaises, était au rendez-vous. Mais le risque de saturation existe à plus ou moins brève échéance.

Le troisième élément d'inquiétude est lié à la construction monétaire européenne. Si les perspectives de croissance faible constituent a priori une bonne nouvelle pour les obligations françaises, un essoufflement trop marqué de l'activité les expose à des déconvenues.

Il pourrait en effet remettre en cause la capacité de la France à assainir ses finances publiques et à pouvoir satisfaire, fin 1997, le critère de déficit public (3 % du produit intérieur brut) fixé par le traité de Maastricht. Si un tel scénario se dessinait, il pourrait provoquer de fortes turbulences sur les marchés financiers européens. L'Allemagne retrouverait alors, aux yeux des investisseurs, son statut de pays refuge et la France celui de nation à haut risque.

Pierre-Antoine Delhommais

MATIF

Echéances 5-1	Volume	Dernier prix	Plus haut	Plus bas	Premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Mars 96	154 424	[illegible]	120,88	120,42	120,60
Juin 96	416	[illegible]	121,26	120,90	121
Sept. 96	7	[illegible]	120,02	119,90	119,96
Déc. 96	–	[illegible]	119,90	119,90	–
PIBOR 3 MOIS					
Mars 96	34 167	[illegible]	95,11	94,98	95,02
Juin 96	6 750	[illegible]	95,31	95,22	95,24
Sept. 96	4 345	[illegible]	95,40	95,30	95,33
Déc. 96	2 525	[illegible]	95,29	95,22	95,23
ÉCU LONG TERME					
Mars 96	2 588	[illegible]	90,98	90,72	90,88
Juin 96	–	[illegible]	–	[illegible]	–

MATIÈRES PREMIÈRES

Métaux dans la grisaille céréales en folie

INTÉRÊT renouvelé ou brutal désengouement : les investisseurs auront eu des comportements extrêmement variés au cours de cette première semaine de l'année. Tandis que les métaux dits de base (cuivre, aluminium, nickel, étain) plongent, les métaux précieux (or, argent, platine) sont pris d'une brusque fièvre.

La situation se montre aussi contrastée pour les matières agricoles : les céréales et le sucre étaient très courtisés par les spéculateurs, qui, parallèlement, se désengageaient – et continuent à le faire en cette fin de semaine – massivement du café et du cacao. Seul point commun à ces différentes familles : le cuivre, l'aluminium et le café sont tombés à leur plus faible niveau depuis 1994.

A l'aube de la nouvelle année, le métal rouge vire au noir. Les prix se sont repliés jusqu'à 2 362 dollars la tonne cette semaine (*lire aussi p. II*). L'accumulation irréversible des stocks de cuivre inquiète les opérateurs. *« 85 % de hausse des réserves depuis juillet, c'est trop »*, s'exclame un négociant. D'autant que le rythme s'accélère : pendant les deux dernières semaines, 45 000 tonnes sont venues s'ajouter à un volume déjà entreposé de près de 300 000 tonnes. Et le marché connaîtra selon toute probabilité *« un surplus de production de 160 000 tonnes en 1996 »*, affirment les analystes de Salomon Brothers, une maison de courtage britannique. Les professionnels, qui ne manquent pas de comparer ces niveaux avec ceux de 1995 – l'année dernière, l'offre était au contraire déficitaire de 365 000 tonnes par rapport à la demande –, jugent cette situation *« angoissante »*.

Métal roi du London Metal Exchange, le cuivre a entraîné dans sa chute ses homologues comme l'aluminium. Des ventes spéculatives ont précipité cette dégringolade. La tonne de métal blanc s'établissait dès mercredi 3 janvier à moins de 1 650 dollars. Non seulement l'offre mondiale dépasse la demande, mais elle semble arrimée à la hausse. Le producteur canadien CAPRAL (qui s'appelait autrefois ALCAN) ne cache pas qu'il va remettre en route certaines des unités gelées dans le cadre d'une autolimitation de l'offre en février 1994.

Cette décision semble pour le moins étonnante au moment où tous les organismes s'accordent à déplorer la faiblesse, voire l'inertie, de la demande. Seule l'Association des producteurs d'aluminium garde un optimisme inébranlable : elle pense que la consommation devrait s'animer entre les mois de février et mars, *« surtout si l'économie japonaise confirme les signes de reprise »*. Pour l'heure, les réserves au London Metal Exchange ne cessent d'augmenter, ce qui n'est pas précisément un indicateur de la bonne santé de la consommation. Elles se sont accrues cette semaine de 5 500 tonnes pour s'établir à 589 925 tonnes.

Les céréales continuent à flamber. Les opérateurs sont très inquiets à cause de la faiblesse de la récolte de blé et de maïs en 1995 et de la diminution persistante des réserves mondiales. De 136 millions de tonnes en 1992, les stocks de blé sont passés à 93 millions de tonnes en 1996, soit six semaines de consommation. Des analystes du secteur n'hésitent pas à pronostiquer une rupture d'approvisionnement d'ici à l'été !

Les courtiers de Chicago, première place mondiale pour l'échange des céréales, craignent également que la persistance du temps sec sur les grandes plaines sucrières américaines ne finisse par ruiner la récolte de blé d'hiver. Par ailleurs, plusieurs pays, comme le Bangladesh, le Sri Lanka et l'Egypte, s'empressent sur le marché. Les négociants redoutent que l'offre ne satisfasse pas les besoins de la planète, particulièrement ceux de l'Asie et du Proche-Orient. Résultat : depuis la fin de l'année dernière, la tonne de blé ne semble pas devoir décrocher de la barre – haut placée – de 200 dollars. L'euphorie récente du sucre – et probablement de plus courte durée – obéit à d'autres motifs : les fonds d'investissement semblent s'être pris de passion pour cette denrée, surtout pour le sucre blanc produit par l'Union européenne. L'Europe, qui a connu des accidents climatiques, enregistre quelque retard dans sa récolte.

En outre, des incertitudes demeurent sur les capacités européennes à l'exportation. Certains analystes du secteur craignent que l'Union ne privilégie son approvisionnement intérieur en stockant la marchandise. Le sucre a enregistré en 1995 un volume record d'activité sur le London Commodity Exchange (LCE) depuis sa création en 1983. Les experts de cet organisme estiment que *« ce bon résultat reflète l'importance grandissante du sucre blanc dans le commerce international »*. Fidèle à ses traditions, le sucre a renoué avec la spéculation.

Marie de Varney

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	5-1	4-1
Dow Jones comptant	227,78	[illegible]
Dow Jones à terme	329,35	[illegible]
MÉTAUX (Londres)		
Cuivre comptant	2 735	[illegible]
Cuivre à 3 mois	2 540	[illegible]
Aluminium comptant	1 624	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1 638,50	[illegible]
Plomb comptant	687	[illegible]
Plomb à 3 mois	680	[illegible]
Etain comptant	6 275	[illegible]
Etain à 3 mois	6 275	[illegible]
Zinc comptant	1 001,50	[illegible]
Zinc à 3 mois	1 023	[illegible]
Nickel comptant	7 570	[illegible]
Nickel à 3 mois	7 685	7 730
MÉTAUX PRÉCIEUX (New York)		
Argent à terme	5,23	5,10
Platine à terme	424	411,50
Palladium	155,25	153,20
GRAINES ET DENRÉES		
Blé (Chicago)	–	–
Maïs (Chicago)	3,68	3,69
Graine soja (Chicago)	–	–
Tourt. soja (Chicago)	–	–
P. de terre (Londres)	107,50	200
Orge (Londres)	112,25	116,75
SOFTS		
Cacao (New York)	–	–
Café (Londres)	2 545	1 860
Sucre blanc (Paris)	1 779,48	–
OLÉAGINEUX, AGRUMES		
Coton (New York)	0,73	0,83
Jus d'orange (New York)	1,04	1,22

AUJOURD'HUI

COMMUNICATION

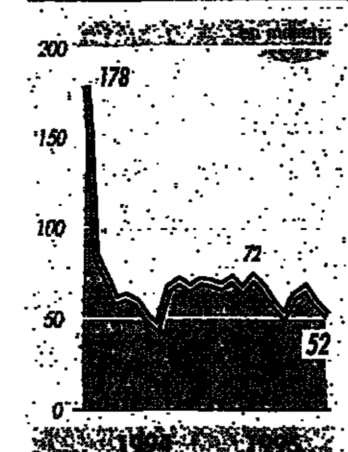
PRESSE Le conseil d'administration de la Sodepresse, société éditrice du quotidien *InfoMatin*, dont André Rousselet est le directeur et le principal actionnaire (78 % du capital, avec sa famille), a décidé vendredi 5 janvier de déposer le bilan en raison de l'ampleur des pertes financières. Dans l'après-midi, cette décision a été communiquée aux représentants des 86 salariés lors d'un comité d'entreprise extraordinaire. ● LE TRIBUNAL de commerce de Paris devra désigner un administrateur judiciaire et se prononcer, dans un très bref délai, sur le sort du journal qui s'apprêtait à fêter son deuxième anniversaire : liquidation ou tentative de redressement avec l'espoir – faible – de trouver un repreneur. ● ANDRÉ ROUSSELET a estimé sur LCI, qu'il n'était pas *« interdit de presse »* et qu'il n'excluait pas de revenir dans ce secteur, à *InfoMatin*, ou éventuellement avec un autre projet.

La rédaction d'« InfoMatin » croit encore à la survie du titre

Après avoir annoncé, vendredi 5 janvier, le dépôt de bilan du quotidien, André Rousselet n'exclut pas de revenir dans la presse. Contestant sa version de la crise, les journalistes espèrent trouver un repreneur. Un espoir bien ténu...

CE N'ÉTAIT PAS un jour de deuil à *InfoMatin*, vendredi 5 janvier, jour de l'annonce du dépôt de bilan du journal. Parce qu'il reste un numéro à faire, celui qui sortira lundi, qui sera sans doute le dernier, dans lequel doit être racontée aux lecteurs la fin de leur nouveau quotidien. Parce qu'on se dit qu'il va peut-être y avoir un repreneur, que le journal va reparaître. Parce que *« ce n'est pas possible que ce journal meure »*. Parce que les lecteurs sont solidaires : ils envoient des fax, ils appellent pour demander d'empêcher cette disparition, pour proposer une augmentation

Des ventes trop faibles



Après un lancement prometteur, la diffusion payée du quotidien s'est stabilisée entre 65 000 et 70 000 exemplaires.

du prix pour permettre de tenir, pour savoir où ils peuvent envoyer des dons. *« Ils ne comprennent pas pourquoi le journal s'arrête, ils se demandent ce qu'ils vont lire après »*, explique l'une des standardistes.

Et aussi parce qu'André Rousselet les a comparés trois fois dans la journée – au conseil d'administration, le matin, au comité d'entreprise, l'après-midi, sur La Chaîne Info (LCI), le soir – à des adeptes de la secte de l'Ordre du Temple solaire, et que ce ressentiment les maintient en vie, leur montre qu'ils ont eu raison de voter contre les propositions de leur patron. Parce que, enfin, dans ces relations d'amour-haine, de séduction-répulsion, qui ont caractérisé les rapports du directeur et de sa rédaction, il ne semble rester, de part et d'autre, que la haine. Parce que ce climat montre que *« ça n'aurait jamais pu marcher »*.

Les propos d'André Rousselet sur LCI ont suscité un tollé. *« Nous sommes proprement abasourdis par sa version des faits »*, s'indignent dans un communiqué l'ensemble des journalistes présents : *« L'assimilation de l'équipe d'*InfoMatin *à la secte du Temple solaire peut faire sourire. Elle révèle à la fois les capacités de dialogue et d'écoute d'André Rousselet, ainsi que le climat dans lequel l'équipe d'*InfoMatin *a travaillé depuis dix-huit mois. »*

« Tous les ingrédients étaient là pour la réussite, avait, pour sa part, expliqué André Rousselet, *sauf l'essentiel les rapports entre eux* [les journalistes] *et, non pas moi, mais leur journal. Un journal ressemble à une entreprise, avec un directeur, un financier, une ligne éditoriale, une rédaction en chef qui sert de relais. Un journal commence à perdre l'équilibre et à perdre pied lorsque le pouvoir, au lieu d'être exercé de haut en bas, est exercé de bas en haut. A* InfoMatin, *le pouvoir était exercé de bas en haut. »*

Le communiqué des journalistes réplique : *« André Rousselet fait porter toute la responsabilité de l'arrêt d'*InfoMatin *sur la rédaction. Or les journalistes qui la composent, comme ils l'ont montré depuis deux ans, étaient et restent prêts à des sacrifices supplémentaires dès lors qu'ils apparaîtraient utiles. Or André Rousselet n'a présenté aucun plan de développement du journal, ni au niveau rédactionnel, ni sur celui de la diffusion, ni sur celui de sa promotion. »*

« On a tout entendu, qu'on était un journal pour les femmes, pour les jeunes, qu'on allait atteindre 100 000 exemplaires après la nouvelle formule, qu'il fallait faire un journal populaire », explique un journaliste. Une autre renchérit : *« S'il voulait changer les gens, il pouvait. »* Trois des fondateurs et plusieurs journalistes et rédacteurs en chef sont partis. Deux directeurs généraux ont été nommés puis remerciés ensuite. On réfléchit : *« On meurt de ne pas avoir été jusqu'au bout d'une vraie formule, d'un vrai choix. »* On diagnostique : *« Un autocrate qui fonctionne sur l'affectif, ça passe s'il est porté par une vision. André Rousselet n'avait pas de véritable vision d'*InfoMatin. *»*

« UNE BELLE MÉCANIQUE »

« Ce que je regrette, explique Marc Jézégabel, directeur de la rédaction, *c'est qu'on n'ait pas réussi à prendre en compte toutes les dimensions complexes de ce journal. On a créé un concept nouveau, montré qu'on pouvait créer de nouveaux lecteurs, mais qui ne peuvent pas devenir du jour au lendemain des lecteurs réguliers.* InfoMatin *est venu à la fois en avance et en retard. En retard parce que, si ce type de journal était apparu plus tôt, on n'aurait pas perdu toute une génération de lecteurs, qu'on a attirés et qu'on n'a pas pu fidéliser. »* Quant à M. Rousselet, il exprimait sur LCI ses regrets : *« On pouvait faire, avec les moyens exceptionnels, dont ce journal disposait une belle mécanique de précision que nous avons connu par saccade. Avec les moyens d'un chronomètre suisse, nous avons fait parfois une horloge bretonne. »*

Le tribunal de commerce de Paris devra désigner un administrateur judiciaire qui cherchera une solution de reprise ou décidera la liquidation. Les chances de reprise restent cependant faibles, pour un journal qui perd 150 000 francs par jour. Les syndicats vont concentrer tous leurs efforts pour permettre la survie du titre. Selon Marc Jézégabel, toutefois, *« mieux vaut pas de reprise, qu'une mauvaise reprise, qui ne permettrait pas d'envisager une vraie relance du titre »*. Dernier des quatre fondateurs à être resté en fonctions, Patrick Dutheil, le directeur de la régie, est prêt à tout mettre en œuvre pour trouver une solution de développement du titre.

Et André Rousselet ? En a-t-il fini avec la presse après cette expérience qui lui a coûté près de 150 millions de francs, vingt ans après un premier échec : le lancement et l'arrêt de *Sports-Magazine*, en 1976 ? Sans parler des tractations avec Robert Hersant pour vendre *France-Soir* à Max Théret en 1982. *« C'est un secteur qui ne me réussit pas très bien »*, reconnaît-il volontiers. Est-il, à soixante-treize ans, dans une logique de réorganisation de son groupe et de succession, comme semble l'indiquer la vente de sa société de remorquage Les Abeilles ? Mais veut-il rester sur un sentiment d'échec ?

« Je préfère avant tout qu'on trouve un repreneur, a-t-il reconnu sur LCI. *S'il n'y a pas de repreneur, il y a liquidation. Si la liquidation est prononcée, je suis libre. Je ne suis pas interdit de presse. Ce ne sera peut-être pas à* InfoMatin, *peut-être ailleurs. S'il y a un repreneur, je renonce à toute activité de presse. »*

Alain Salles

« Un nouveau coup porté au pluralisme »

Le dépôt de bilan d'*InfoMatin* est *« un nouveau coup porté au pluralisme »* de la presse, a affirmé vendredi 5 janvier, sur la chaîne de télévision LCI, Jean Miot, président de la Fédération nationale de la presse française (FNPF). Selon le président du conseil de surveillance du *Figaro*, l'expérience d'*InfoMatin* a *« quand même été un demi-succès »*.

Jean Miot estime que le quotidien, créé il y a deux ans, *« avait réussi à trouver un créneau de citoyens qui n'aiment pas lire mais qui ont besoin de l'écrit. La télévision ne suffira jamais à l'information »*. Jean Miot a également mis en cause *« le coût encore beaucoup trop élevé de fabrication d'un journal »*, la *« récession publicitaire »*, *« les 46 % d'augmentation de coût du papier en 1995 »* et les *« trois semaines de grèves qui ont eu un effet désastreux sur les comptes de fin d'année de nos journaux »*.

■ **MAGAZINE : l'hebdomadaire professionnel *Communication CB News*** propose à ses 10 000 lecteurs, une nouvelle formule à partir du lundi 8 janvier. Un titre raccourci, un format légèrement plus petit pour *« gagner en maniabilité »* doivent assurer au journal de communication de *« conserver sa personnalité »*. Les responsables de la rédaction ont aussi imaginé un nouveau sommaire et une mise en page *« simplifiée »*, pour *« augmenter le confort de lecture »*, trois ans après une première évolution du titre. A partir de ce numéro, le journal dirigé par Christian Blachas doit s'appeller simplement *CB News*.

Un projet de Radio-Notre-Dame provoque la cacophonie sur les ondes chrétiennes

L'ÉPISCOPAT français, qui rêve de bâtir un plan de communication, n'est pas au bout de ses peines. Jeudi 4 janvier, jour où le réseau de 38 radios FM chrétiennes associées au serveur satellite de Fourvière (du nom de la colline symbole de l'Eglise de Lyon) annonçait sa décision de renforcer sa notoriété nationale en se faisant appeler Radios chrétiennes en France, la radio de l'archevêché de Paris, Radio-Notre-Dame, faisait part de la création d'une « banque de programmes », destinée à alimenter les radios chrétiennes de France et des pays francophones.

Après un tel croc-en-jambe, faut-il parler de guerre des ondes ou de saine émulation ? A la fois technique et religieux, le débat opposant les deux plus puissantes radios diocésaines, à Paris et à Lyon, éclate au grand jour. A Lourdes, en novembre 1995, la commission compétente de l'épiscopat avait choisi de ne pas trancher, en souhaitant *« une organisation qui manifeste l'unité des radios chrétiennes, mais en respectant la pluralité des différents systèmes »*. Vœu pieux, sachant qu'il n'y a pas place, dans l'Eglise, pour deux serveurs nationaux.

Le réseau désormais appelé Radios chrétiennes en France (RCF), groupé autour de Radio-Fourvière et de son directeur, le Père Emmanuel Payen, compte trois cents salariés et trois mille bénévoles. Sa vocation est généraliste et sa conception œcuménique, associant des représentants protestants et orthodoxes. Chacune des radios ainsi associées (Lyon, Grenoble, Bordeaux, Lourdes, Rennes, etc.) prend part à la programmation commune et assure un minimum de quatre heures de décrochage local. L'histoire de ce réseau remonte à 1991, quand l'épiscopat avait choisi comme opérateur du serveur satellite de l'Eglise – pour une durée de cinq ans – la radio lyonnaise, parce qu'elle comptait déjà une dizaine de partenaires. Et celle-ci attribue la mauvaise humeur de Radio-Notre-Dame à l'absence du leadership de Paris sur ce réseau national.

Une interprétation que récusent les responsables de Radio-Notre-Dame, Mgr André Vingt-Trois, auxiliaire du cardinal Lustiger, et Hervé Monmarché, directeur de ses services de communication. Ayant connu depuis sa création, il y a quinze ans, une histoire plus agitée, marquée par une valse de directeurs, la radio chrétienne de Paris (70 000 auditeurs par jour) estime sans avenir la formule d'un réseau national qui ne respecte pas la diversité des attentes locales de la population chrétienne. Paradoxalement, c'est ici Paris qui joue la carte de la décentralisation !

En réalité, des objections de fond expliquent ce désaccord. Radio-Notre-Dame insiste sur l'identité catholique de ses programmes et ne partage pas la conception œcuménique du réseau de Fourvière. Cédant des temps d'antenne à Fréquence protestante, la radio parisienne souhaite un message clairement identifié, veut permettre à l'antenne des récitations de chapelet ou des prédications catholiques, impossibles dans ces radios où, dit Hervé Monmarché, *« on ne sait jamais si c'est un prêtre ou un pasteur qui parle »*. Radio-Notre-Dame s'est donc associée à des radios proches d'elle pour lancer une « banque de programmes francophones », dont l'authenticité catholique sera dûment garantie. Ces grandes manœuvres ont pour horizon la double visite que le pape doit faire en France en 1996 et 1997.

Henri Tincq

SPORTS

D'anciens champions américains sortent de leur retraite en vue des Jeux d'Atlanta

ATLANTA
correspondance

L'année 1996 est déjà entamée, mais le sport américain a toujours ses regards tournés vers l'arrière. Une question occupe ses pensées : quel bilan faut-il tirer des douze derniers mois ? Fidèle à une habitude qui semble la réjouir, la presse étire depuis plusieurs jours cet éternel débat. Les uns avancent la deuxième victoire de Houston dans le championnat de basket. Les autres répondent par le premier triomphe en base-ball des Braves d'Atlanta. Difficile de choisir. Mais la vraie réponse est sans doute ailleurs, dans cette fièvre qui a saisi, d'un bout à l'autre de l'année, une poignée d'anciennes figures du sport américain. Un étrange virus qui a poussé ces retraités de la gloire à reprendre leur place dans le stade.

Des noms ? Michael Jordan, Monica Seles, la nageuse Summer Sanders, les athlètes Mary Decker, Florence Griffith-Joyner et Joan Benoit Samuelson, le plongeur Mark Lenzi, la patineuse Peggy Fleming... Tous avaient disparu de la scène sportive. Tous ont effectué leur retour. Certains ont si rapidement retrouvé leurs vieilles empreintes (Jordan, Seles) que leurs adversaires ont pu penser qu'ils n'étaient jamais partis. Les autres font chaque jour l'expérience de la douleur, contraints de soumettre leur corps à un effort souvent oublié. Une découverte que Mark Lenzi, le champion olympique de plongeon aux Jeux de Barcelone, résume ainsi : *« Quand j'ai enfilé à nouveau mon maillot de bain, après deux années de retraite sportive, je me suis senti comme ces femmes qui se moulent dans des jeans trop serrés pour elles. J'avais pris dix kilos. »*

« BLUES POST-OLYMPIQUE »

Son envie de prolonger une carrière qu'il avait jugée assez remplie, Mark Lenzi l'explique avec des mots simples et une mine d'enfant déçu. *« Une médaille d'or olympique,* dit-il, *c'est quinze minutes de lumière, une conférence de presse et le champagne qui vous attend à votre retour au village des athlètes. Mais c'est à peu près tout. En quittant le sport, je n'ai trouvé que le néant. Un silence terrible et déprimant. J'avais à peine de quoi me payer des études. Si j'ai repris la compétition, c'est avant tout pour goûter un peu plus longtemps au style de vie d'un sportif de haut niveau, le plaisir de l'entraînement et des voyages. »*

Double championne olympique à Barcelone, la nageuse Summer Sanders n'a manqué ni d'argent ni de propositions le jour où elle a décidé de mettre au clou son maillot de bain. Choisie par une société alimentaire pour assurer la promotion de ses produits, elle a partagé son temps entre les voyages, une prometteuse carrière dans la publicité et l'émission de télévision qu'elle animait pour la chaîne MTV. On la croyait heureuse et épanouie. Elle se disait fière de sa reconversion. En mars 1995, Summer Sanders a pourtant annoncé son intention de reprendre sa carrière. *« Je veux aller aux Jeux d'Atlanta,* explique-t-elle aujourd'hui. *Le plaisir de nager avait fini par me manquer. J'ai envie de tenter ce pari. Il est risqué, mais je m'en voudrais toute ma vie de ne pas essayer. »*

A les écouter tous détailler par le menu les raisons de leur retour, il est tentant de les prendre pour des cas isolés. Les uns évoquent un *« blues post-olympique »*. Les autres se protègent derrière ce *« goût du défi »* qui les aurait poussés vers le stade. Un écheveau de motivations personnelles que Sean McCann, le psychologue du Comité olympique américain, parvient à démêler sans peine. *« En réalité,* dit-il, *ces retours s'expliquent tous à peu près de la même manière. En quittant la haute compétition, un athlète espère toujours vivre des moments aussi forts que ceux qu'il a connus dans le sport. Mais les réussites sont rares. La plupart du temps, il leur faut se résoudre à une vie moins riche et souvent plus monotone. D'ailleurs, la plupart de ces « revenants » ne sont pas réellement motivés par la victoire. Ils espèrent simplement vivre encore une fois l'émotion d'une cérémonie d'ouverture ou d'une finale olympique. »*

Curieusement, la peur de l'échec ne semble pas freiner les ardeurs. Mark Spitz, le héros des Jeux de Munich, a pourtant démontré par le passé que la jeunesse d'un athlète n'était pas éternelle. Engagé dans une tentative de retour au premier plan, vingt ans après son triomphe olympique de 1972, il a échoué sans gloire. Et reçu comme seuls encouragements un torrent de moqueries. *« Mais il avait quarante et un ans ans,* répond Summer Sanders. *Moi, j'en ai seulement vingt-deux. J'ai toutes mes chances. »* Un argument que Sean McCann soutient avec nuance. *« La confiance d'un champion lui vient de sa réussite,* explique-t-il. *Il a déjà connu la victoire, il se croit capable de répéter l'exploit. »*

En mars, Summer Sanders et Mark Lenzi devront affronter le périlleux obstacle des sélections olympiques américaines. Un mois plus tôt, Joan Benoit Samuelson aura connu la même épreuve. Championne olympique de marathon en 1984, elle a convaincu son mari de s'occuper seul de ses deux enfants et repris, patiemment mais avec ardeur, un solide entraînement. Elle a trente-huit ans. *« Mais je veux montrer à mes enfants,* dit-elle, *que dans une vie tout est possible. Même ce qui paraît perdu d'avance. »*

Alain Mercier

■ **SKI ALPIN : Martina Ertl a remporté le slalom géant de Maribor,** vendredi 5 janvier, et prend ainsi la tête du classement général de la Coupe du monde, avec cinq points d'avance sur l'Autrichienne Anita Wachter. L'Allemande a devancé l'Italienne Deborah Compagnoni. De retour à la compétition après une opération au genou, celle-ci avait réalisé le meilleur temps de la première manche. L'Allemande Katja Seizinger est troisième.

■ **RALLYE-RAID : le motard français Stéphane Peterhansel (Yamaha) a renoncé,** vendredi 5 janvier, à prendre le départ de la septième étape, Zouérat-Atar, du Grenade-Dakar. Le quadruple vainqueur de l'épreuve avait perdu la première place du classement, la veille, à la suite de problèmes d'alimentation d'essence. Il avait terminé 45e de l'étape et comptait plus de 2 heures 30 minutes de retard sur le nouveau leader, l'Italien Edi Orioli (Yamaha).

RÉSULTATS

RALLYE-RAID
GRENADE-DAKAR
7e étape Zouérat-Atar
(374 km, dont 365 de spéciale)

Autos : 1. Vatanen-Picard (Fin.-Fra./Citroën) ; 2. Saby-Seneys (Fra./Mitsubishi), à 1 min 05 s ; 3. Wambergue-Gallagher (Fra.-G.-B./Citroën), à 2 min 46 s ; 4. Masuoka-Schulz (Jap.-All./Mitsubishi), à 2 min 47 s ; 5. Lartigue-Perin (Fra./Citroën), à 10 min 29 s.
Motos : 1. Magnaldi (Fra./KTM) ; 2. Gallardo (Esp./Cagiva), à 16 s ; 3. Arcarons (Esp./KTM), à 2 min 47 s ; 4. Sotelo (Esp./KTM), à 5 min 02 s ; 5. Orioli (Ita./Yamaha), à 5 min 24 s.
Classements généraux :
Autos : 1. Lartigue-Perin (Fra./Citroën) ; 2. Wambergue-Gallagher (Fra.-G.-B./Citroën), à 34 min 23 s ; 3. Vatanen-Picard (Fin.-Fra./Citroën), 1 h 25 min 35 s ; 4. Masuoka-Schulz (Jap.-All./Mitsubishi), à 1 h 57 min 49 s ; 5. Servia-Puig (Esp./Citroën), à 2 h 04 min 09 s.
Motos : 1. Orioli (Ita./Yamaha) ; 2. Arcarons (Esp./KTM), à 41 min 56 s ; 3. Trolli (Ita./Cagiva), à 53 min 56 s ; 4. Magnaldi (Fra./KTM), à 1 h 36 min 04 s ; 5. Gallardo (Esp./Cagiva), à 1 h 50 min 03 s.

SKI ALPIN
COUPE DU MONDE (DAMES)
Slalom géant de Maribor
1. M. Ertl (All.) ; 2. D. Compagnoni (Ita.) ; 3. K. Seizinger (All.) ; 4. S. Panzanini (Ita.) ; 5. A. Wachter (Aut.).
Classement de la Coupe du monde de slalom géant : 1. M. Ertl (All.), 300 pts ; 2. S. Panzanini (Ita.), 154 ; 3. A. Wachter (Aut.), 150 ; 4. K. Roten (Sui.), 124 ; 5. A. Meissnitzer (Aut.), 115.
Classement général de la Coupe du monde : 1. M. Ertl (All.), 553 pts ; 2. A. Wachter (Aut.), 549 ; 3. A. Meissnitzer (Aut.), 503 ; 4. K. Seizinger (All.), 473 ; 5. M. Dorfmeister (Aut.), 375.



Richard Peduzzi, des meubles pour la nouvelle Europe

Un créateur lance sa ligne de recherche à la conquête d'un art de vivre jamais rencontré depuis l'âge d'or des années 30

FRAÎCHEMENT sortie de l'atelier de recherche et de création du mobilier national, la table de Richard Peduzzi se dresse simplement, majestueuse, avec des allonges qui peuvent se séparer en deux consoles. Pas moins de seize essences de bois découpés en losanges forment sur le plateau un arlequin de couleurs, marquetterie sans vernis de pâle sycomore, jaguar violacé, ébène de macassar. Avec un vase en porcelaine de Sèvres, il fait partie de la collection de l'atelier Peduzzi présentée pour la première fois à la galerie Sentou. Ces formes pures, conçues comme des *« papiers découpés dans l'espace »*, s'imposent naturellement comme des classiques des années 90. *« J'aime qu'ils aient une réalité, un poids, tout en donnant l'impression de s'envoler, par la fuite, par la forme »*, peut dire l'artiste.

En traitant le merisier avec un dépouillement qui privilégie la perspective, la lumière et l'espace, aux dépens du détail, Richard Peduzzi renouvelle d'une manière très contemporaine les matières et les techniques traditionnelles. Ni « pompier », ni glacé, voici du beau qui ne fait pas peur.

Scénographe, architecte d'intérieur (on lui doit la bibliothèque-musée de l'Opéra Garnier), directeur de l'Ecole des arts décoratifs (l'Ensad) depuis 1990, Richard Peduzzi a choisi la diversité pour s'exprimer, retrouvant dans ses passions l'esprit des artisans de la Renaissance. Son nom est associé à celui de Patrice Chéreau, rencontré en 1967, et pour lequel il a créé tous les décors de théâtre et d'opéra, de cinéma, de la *Tétralogie* de Wagner à l'*Hamlet* de Shakespeare, ou encore à *La Reine Margot*, film pour lequel il a imaginé la chambre de Catherine de Médicis.

Il travaille également depuis 1988 avec Luc Bondy : *et c'est en « cherchant »* une chaise longue pour *Le Conte d'hiver* de Shakespeare mis en scène à Avignon qu'il a commencé à dessiner ses premiers meubles. En 1995, il ouvre son atelier, dirigé par Caroline Valode. Après avoir trouvé le bon ébéniste, il se lance même dans l'édition. A travers son travail, nourri par le sens du métier, il redonne un sens à l'éclectisme, à l'observation, à l'écart des collages du « zapping », qui dissimule, sous le culte de la nouveauté, une atrophie du goût et de la mémoire.

Il travaille aujourd'hui à la restauration du Capitole à Toulouse, à la présentation de l'exposition « Marianne et Germania » au Martin-Groplus Bau de Berlin (octobre 1996), ou encore aux décors du *Bel Ami* de Maupassant, un film signé Luc Bondy. *« Dessiner une table, ou un décor, c'est s'attaquer à l'espace et à la forme »*, affirme-t-il.

Si *« la chaise est la petite sœur de la colonne... »* (Josef Hoffmann), Richard Peduzzi sait, en maître, faire la différence et éviter à la fois l'excès de réalisme au théâtre et le choc visuel dans le registre du design. Son principe est simple : *« Ne pas être agressé par un objet dont on se demande s'il est fait pour s'asseoir ou pour se lever. »*

CAPRICE DE GÉOMÉTRIE

Nourri de références – on pense à la chaise Zig-Zag de Rietveld, aux tracés rectilignes du mouvement Arts and Crafts, aux volumes de Jean Michel Frank, comme à ceux de Pierre Chareau –, son mobilier s'abstient pourtant de toute citation historique. Ce faisant, il exprime cette recherche de formes que l'ornement « barbare », comme le minimalisme des années 80 avaient fait oublier.

En redonnant aux lignes leur nécessité première, le geste, Richard Peduzzi s'impose comme un humaniste, en dehors des modes qui ont précipité l'art décoratif dans le décor ou le vide prétentieux. Longtemps le caprice s'est déguisé en géométrie. D'un tracé vigoureux, ses meubles – commodes, lit de repos, tables carrées – assurent de leur présence discrète la relance d'un véritable style européen : ce sens de l'équilibre, des proportions, de l'espace, qui a contribué à faire rayonner un certain art de vivre, dont le dernier âge d'or remonte aux années 30.

DESSINS D'AURORE DE LA MORINERIE

A l'inverse de Jean Michel Wilmotte, « l'homme pressé » du design français noir et métallique, Richard Peduzzi semble retrouver le sens du temps. Celui qu'il faut pour choisir un bois, ni trop lisse ni trop « ramageux », ou créer un décor *« qui respire avec le texte »* : *« Réaliser un décor de théâtre ou d'opéra, c'est découvrir un texte, un musicien, une peinture, des villes, des pays nouveaux, des formes différentes, l'adaptation d'un siècle à un autre. »*

A la tête de l'Ecole des arts décoratifs, il a réintroduit un enseignement pluridisciplinaire les deux premières années, ainsi que l'épreuve du nu, dessiné à partir d'un modèle vivant. A propos de ses six cents étudiants, il affirme : *« Je les sens plus motivés qu'il y a cinq ans. Je crois qu'il sont plus inquiets, plus vifs, plus incisifs. Il faut connaître les bases pour se permettre de tout oublier. Notre rôle, c'est de deviner, au détour de leur maladresse, leur véritable force. »*

Laurence Benaïm

★ Exposition à la galerie Sentou, du jeudi 11 janvier au lundi 5 février, 26, boulevard Raspail, 75007 Paris.

La fève et la fête

L'EPIPHANIE sonne le glas des agapes de fin d'année. Le 6 janvier, ou, dans les pays où cette date n'est pas fériée, le dimanche compris entre le 2 et le 8, païens et croyants se régalent avec délice d'une pâte feuilletée fourrée d'une crème à base d'amandes pilées ou de compote de pommes. Ils nourrissent le notoire espoir de tomber sur une pastille non comestible dissimulée dans l'épaisseur du disque doré : la fève. De plastique, de porcelaine ou de cuivre recouvert d'or, objet de convoitise et de collection, la fève n'est d'abord qu'une vulgaire légumineuse. Cultivée toute l'année depuis des temps immémoriaux, généreuse, elle constitue longtemps la base du repas. La plante, parmi les premières à sortir de terre après l'hiver, représente une offrande lors des labours ou des mariages, et symbolise les enfants mâles à venir. Sa graine, sèche et dure, sert dans la Grèce antique à l'expression des suffrages lors de l'élection des magistrats.

Démocrates en toutes circonstances, les Grecs utilisaient aussi les fèves pour tirer au sort un roi du banquet. Les Romains obéissaient à cette coutume conviviale, mais avec des dés. Lors des saturnales, leurs enfants les copiaient... avec des fèves. A la cour du Roi-Soleil, la plaisanterie dure encore. Celui qui trouve la graine dans un mets devient souverain à la place du roi le temps de la bombance. Il dicte les lois de la table, désigne l'interprète d'une chanson ou lance une marche.

La tradition du « jour des Rois » traverse peu à peu les couches sociales, offrant aux moins aisés l'occasion de consommer des produits précieux, promis à la vente le reste de l'année : œufs, farine et beurre. La brioche confectionnée symbolise le partage. Une part, de la même taille que les autres, est mise de côté pour le pauvre de passage, alors qu'une autre renferme le sésame de la fête. Lorsque l'un des hôtes trouve le fruit, la petite pitrerie devient défoulement général.

Une autre tradition invitait le convive désigné par la fève à régaler de boisson les gens de la table. La légende prétend que des chanceux n'hésitaient pas à avaler la graine pour laisser leur bourse au fond de leur poche. Aussi a-t-on remplacé le légume par une figurine de porcelaine représentant, Epiphanie oblige, un poupon emmailloté. Car, depuis le Moyen Age, l'Eglise s'étant occupée de superviser les croyances populaires et de fixer nombre de coutumes, le « jour des Rois » (de la galette) se confond avec celui de l'Epiphanie, jour de l'Adoration de l'enfant Jésus par les Rois mages. Protéiforme de nature, la fève représente depuis lors un baigneur auréolé d'innocence, une couronne royale, un métier, un blason, un costume régional, un astre, un animal, un héros, un tableau... et donne toujours droit à une couronne de carnaval.

Aude Dassonville

L'arrivée de la cuisine déstructurée

La nouvelle organisation de cette pièce se fera autour des appareils électroménagers

A QUELQUES JOURS du Salon du meuble de Paris, et surtout de celui de Cologne, qui, comme tous les deux ans, fera une large place au secteur de la cuisine, les pronostics vont bon train chez les professionnels du secteur, concessionnaires de marque, concepteurs-installateurs et décorateurs. L'Italie et l'Allemagne, premier fournisseur européen de cuisines, tous deux leaders en matière de design, devraient encore y dicter les nouvelles tendances. Encore faut-il, selon l'avis de Jacques Broche, le secrétaire général du Syndicat national de l'équipement de la cuisine (SNEC), nuancer le propos : *« A la faveur d'un fléchissement général des prix, sensible sur le haut de gamme, qui explique d'ailleurs en partie la position de repli des fabriquants allemands sur le marché français, les marques hexagonales, telle Mobalpa, ont pu développer une offre moyen-haut de gamme, voire haut de gamme, tout à fait concurrentielle face à l'offre italienne. »*

La notion de prix devient, en effet, de plus en plus importante. Selon ce syndicat, qui regroupe trois cent cinquante entreprises, le prix moyen d'une cuisine s'établit aux alentours de 40 000 à 45 000 francs. Alors qu'un budget de 100 000 francs paraissait encore nécessaire il y a peu, on parle aujourd'hui de cuisine haut de gamme à partir de 70 000 francs, dans une proportion de 65 % environ pour les meubles et 35 % pour l'électroménager. Un minimum, bien entendu, qu'il faut moduler à la hausse selon la surface de la pièce, la conception, l'installation et les travaux éventuellement requis, ainsi que l'électroménager choisi.

Quant au moyen de gamme, il se situe dans une fourchette comprise entre 35 000 et 70 000 francs, le bas de gamme – souvent des cuisines à monter soi-même – évoluant entre 15 000 et 35 000 francs.

LE BOIS EN POINTE

En quoi la cuisine 1996 se distinguera de celle de 1995 ? Emmanuel Pouly, décorateur et concessionnaire, à Paris, de la marque allemande haut de gamme Poggen Pohl, subodore *« un retour aux années 70 »* et à leurs *« couleurs chaudes »*. On est déjà en train de passer du bleu soutenu, qui a très bien marché, au jaune. Dans des nuances paille dans un premier temps, orange ensuite. Détrôneront-elles le blanc, que les Français affectionnent particulièrement, tant il leur laisse toute latitude pour personnaliser leur décor ?

La machine à remonter le temps accélère sa marche chez l'Italien Snaidero, dont les modèles phares, des « cuisines d'auteur », sont signés Pininfarina et Gae Aulenti. Michel Lemoing, concessionnaire parisien (Ligne intérieure) de la marque, note le prompt succès remporté par le modèle Mitica, lancé il y a un an, à l'esthétique résolument années 30. Côté coloris, il prédit le succès des tons clairs, « vanille » ou « malaga » (orangé), déjà testés sur des modèles plus « commerciaux », et celui du bleu pastel associé à l'érable.

Côté matériau, le retour de l'inox (éviers, accessoires, etc.) fait l'unanimité des prédictions, tandis que le bois, déjà très en pointe, s'affirme dans toutes les ambiances, y compris ultramodernes, par le jeu d'essences ou de teintes différentes, éventuellement associées à une couleur. *« L'érable clair, par exemple, se marie bien avec la couleur orange et adoucit l'inox »*, suggère Emmanuel Pouly.

Serge Fauché, responsable de la boutique à l'enseigne Arthur-Bonnet du boulevard Raspail, à Paris, propose des bois en lamellé-collé, traités selon deux finitions : vernis brillant ou cireux. Chez Snaidero, la laque mate sur médium (un aggloméré de bois très dense) devrait créer l'événement à Cologne : Ola, le modèle fleuron de la marque italienne qui doit ses galbes au designer Pininfarina, va délaisser les couleurs audacieuses de ses débuts, le rouge et le jaune Ferrari, pour se décliner dans cette finition. Quant au modèle Etra, très dépouillé, conçu par Gae Aulenti, sa prochaine variation devrait s'orner de façades en marbre cadrées d'aluminium.

Mais c'est l'organisation même de la pièce qui, tout en conservant ses quatre fonctions (point eau, point cuisson, point froid et point repas), devrait connaître les plus grands chambardements. L'uniformisation des lignes et des matériaux, la rigueur des hauteurs, notamment des éléments hauts, sont remises en question. L'air du temps privilégie le déstructuré, élaboré autour d'un ou plusieurs appareils à poser.

« C'est à la fois de l'électroménager et un meuble en tant que tel. Indiscutablement, le point de départ de cette tendance a été le réfrigérateur américain », analyse le secrétaire général du SNEC. Dans la foulée, cuisinières et fours abandonnent leurs dimensions normalisées pour d'imposantes proportions. *« Les appareils électroménagers se font plus beaux, plus larges et plus profonds. On ne les cache plus comme auparavant dans les cuisines laboratoire »*, remarque Emmanuel Pouly, qui y voit le signe d'une tendance plus générale. *« En fait, tout est sous la main et tout reste visible, même quand le repas est fini. »*



Michel Lemoing prend acte de cette tendance qui rend leur liberté aux gros appareils ménagers, éventuellement peints comme l'on en trouve déjà en Italie. Mais il se veut réaliste au contact de sa clientèle parisienne : *« A Paris, les cuisines sont particulièrement petites. Or, pour déstructurer, il faut de grands espaces. »*

Véronique Balizet

★ Salon du meuble de Paris, Parc des expositions, porte de Versailles. Ouvert au public le samedi 13 janvier, de 9 heures à 19 heures. Salon du meuble de Cologne, du 16 au 21 janvier. Renseignements : Salons internationaux de Cologne, 12, rue de Chernoviz, 75782 Paris Cedex 16. Tél. : (1) 45-25-82-11.

LIEU

Reflets dans un œil d'acier

EN PASSANT en voiture, en glissant au long, on risque de le manquer. S'il est à Paris un édifice récent qui a pris naturellement sa place dans le paysage, c'est l'Institut du monde arabe, quai Saint-Bernard, à la hauteur du pont Sully. Derrière les grands arbres, la façade amorce une légère courbe qui accompagne, à distance, le mouvement de la Seine. Plus nettement, au coin de la rue des Fossés-Saint-Bernard, la tour d'angle annonce qu'il s'agit d'un lieu public. A voir, à revoir et sûrement à visiter.

Pour le piéton qui l'aborde par la face sud, au débouché du boulevard Saint-Germain, c'est la lumière qui prime. Toute la lumière. Réfléchissant la blancheur de l'esplanade dallée, l'acier ouvragé qui double la muraille de verre instaure dans un double mouvement le mystère et sa résolution, figure à la fois le regard et la main qui le voile, l'œil vivant et la résille qui le tient caché.

CINÉMA ÉGYPTIEN, DERNIÈRE !

Insertion subtile et puissante, osée, dans un paysage ingrat – les abords de la faculté des sciences de Jussieu pour toujours inachevée –, l'architecture de l'Institut du monde arabe, huit ans après son ouverture, est à la hauteur de son ambition : le choc esthétique affirmé d'un tableau abstrait accroché aux cimaises de la ville se double du plaisir de le voir, de le savoir là, ayant bien veilli et affirmant son statut d'objet urbain nécessaire.

Or l'envers vaut l'endroit. Originalité acclimatée au ciel parisien par son extérieur tout en volumes sobres, le bâtiment continue d'intriguer celui qui entre. Divers itinéraires s'offrent à lui, au cœur du bâtiment, un labyrinthe de transparences et de reflets où les ascenseurs exécutent en silence leur danse de ludions, où les escaliers se croisent en multipliant les signes et les lignes métalliques, filins d'acier, rampes satinées, marches en tôle perforée, le tout dans un va-et-vient de lumière grisée, tamisée par le fameux rideau de la façade. Ses diagrammes, dessinés en cinq variantes autour de la figure de l'octogone, s'ouvrent et se ferment selon une animation programmée qui n'a plus de lien – comme imaginé au départ – avec l'intensité de la lumière du jour. C'est égal, car l'effet de merveilleux mécanisé joue à plein, lumière ou pas, et donne son sens à l'ensemble.

L'affaire, on s'en souvient, n'allait pas de soi. Coup d'audace des débuts du premier septennat de François Mitterrand, le concours qui permit de désigner l'équipe Nouvel, Soria, Lézenès et Architecture Studio pour ce *« grand chantier »* avant la lettre aurait pu conduire à un choix moins pertinent.

Par la suite, la vie agitée de l'institution elle-même, qui « réunit » bon gré mal gré la France et les pays arabes, aurait pu achever de compromettre le tout. Les difficultés de gestion, de financement, d'entente sur les programmes, qu'a connues et que connaît encore l'Institut (*Le Monde* du 10 novembre 1995) ont conduit au remplacement de son président, Edgard Pisani, par un gestionnaire chargé de remettre de l'ordre, Camille Cabana. L'événement créé autour du cinéma égyptien, exposition et festival de films, est, semble-t-il, le dernier d'une époque, le projet pharaonique autour des « Déserts » ayant été abandonné. Mais, quoi qu'il arrive, quoi qu'il « lui » arrive, l'Institut du monde arabe mérite ardemment de durer.

Michèle Champenois

★ Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard. 75005 Paris. Tél. : 40-51-38-38. Exposition « Egypte, cent ans de cinéma », tous les jours, sauf lundi, de 10 heures à 19 heures. Jeudi, jusqu'à 21 heures. Entrée : 35 F. Projection de films égyptiens. Jusqu'au 25 février. En permanence, musée et bibliothèque de 50 000 ouvrages (ouverte de 13 heures à 20 heures).

Au neuvième étage, restaurant panoramique Fakhr el Dine (tél. : 46-33-47-70), spécialités libanaises et terrasse avec vue sur Notre-Dame.

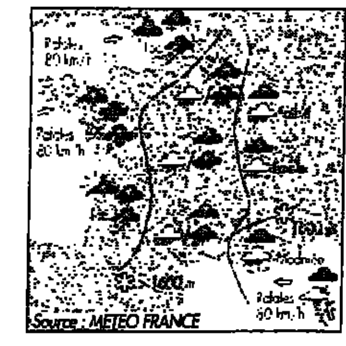
Nuages et passages pluvieux

UN VASTE système dépressionnaire occupe la quasi-totalité de l'Atlantique nord. Il dirige sur la France un rapide flux de sud-ouest, doux et humide, dans lequel circulent de nombreux passages pluvieux.

Dimanche, sur les régions de la façade ouest, depuis la Bretagne jusqu'à l'Aquitaine, ce sera une journée très maussade, avec des nuages abondants qui donneront des averses. Une accalmie se produira par l'ouest en cours d'après-midi. Sur les côtes, le vent de sud-ouest puis d'ouest faiblira progressivement, et ne dépassera plus 60 km/h en pointes l'après-midi. Sur la Normandie, le Nord, les Ardennes, l'ensemble du Bassin parisien, le Centre, le Massif Central et la région Midi-Pyrénées, les nuages ne laisseront que peu de place aux éclaircies ; ils se montreront souvent menaçants, donnant de brèves averses. Une amélioration se produira en fin d'après-midi. La limite pluie-neige sur les Pyrénées se situera vers 1 800 mètres le matin, 1 600 l'après-midi. Sur toute la moitié est, depuis la Lorraine et l'Alsace jusqu'aux Alpes et à la Corse, ce sera un temps très médiocre : le ciel sera couvert, avec une pluie régulière ; celle-ci tombera de manière plus soutenue sur les Cévennes ainsi que sur la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Toutefois, une accalmie commencera à se faire sentir par l'ouest en fin d'après-midi. La limite pluie-neige se situera vers 1 800 mètres durant la matinée, puis 1 600 l'après-midi. Le vent d'est soufflera assez fort le matin de la côte varoise à la Côte d'Azur, avec des rafales atteignant jusqu'à 70 km/h, puis il faiblira.

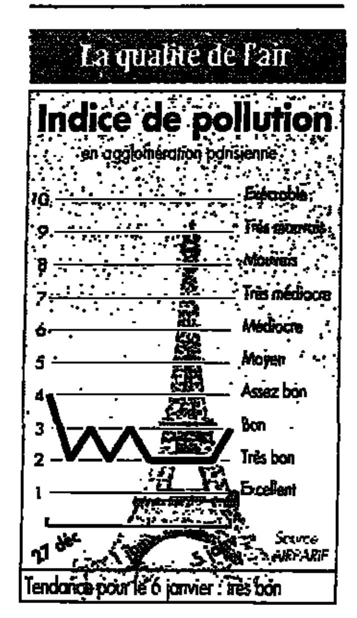
Les températures seront en légère hausse : les minimales seront généralement comprises entre 5 et 8 degrés sur la moitié ouest ainsi que dans le sud-est, jusqu'à 9 ou 10 degrés sur les franges littorales, et au contraire seulement 2 à 5 degrés sur la moitié est, et encore 0 à 2 degrés sur l'extrême Nord-Est ; quant aux maximales, elles ne dépasseront pas 5 à 7 degrés sur le Nord-Est, mais atteindront ailleurs 8 à 11 degrés en général, et 12 à 13 du littoral atlantique aux régions méditerranéennes en passant par le Sud-Ouest.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

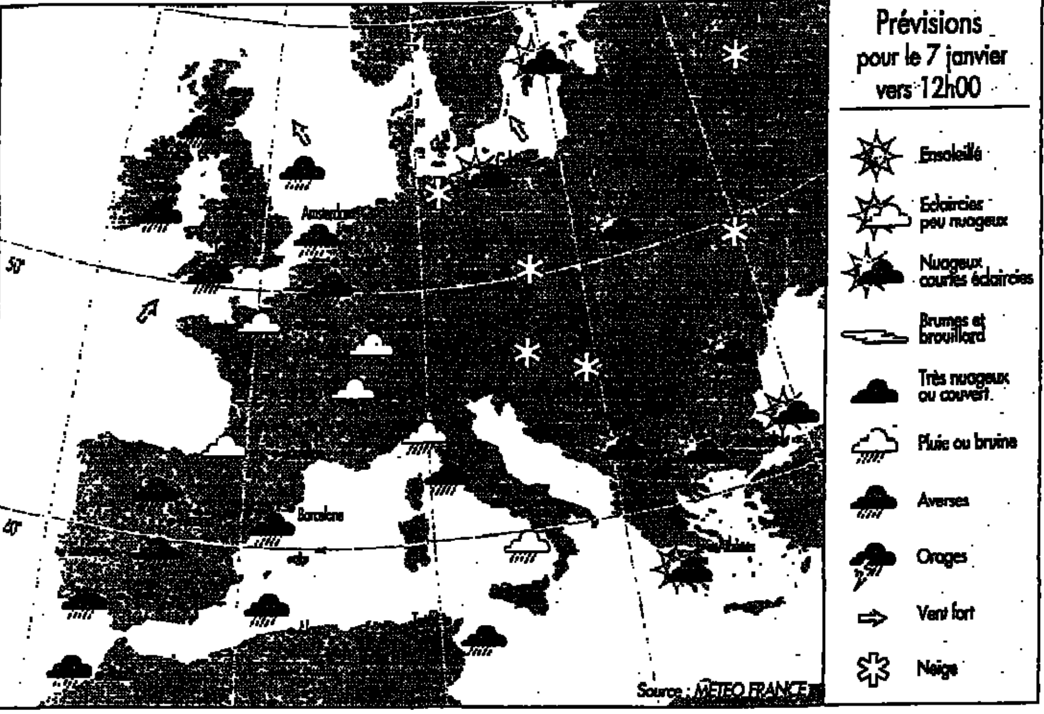


Prévisions pour le 7 janvier vers 12h00

La qualité de l'air

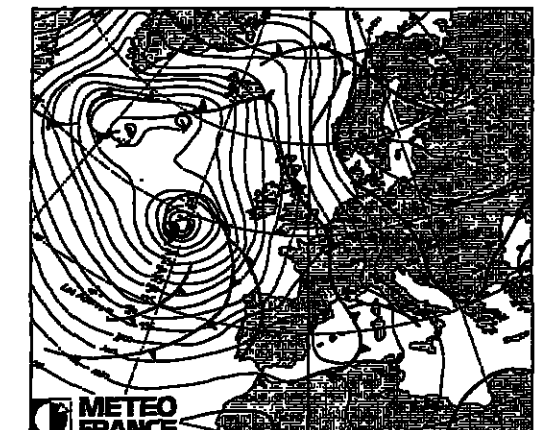


Tendance pour le 6 janvier : très bon

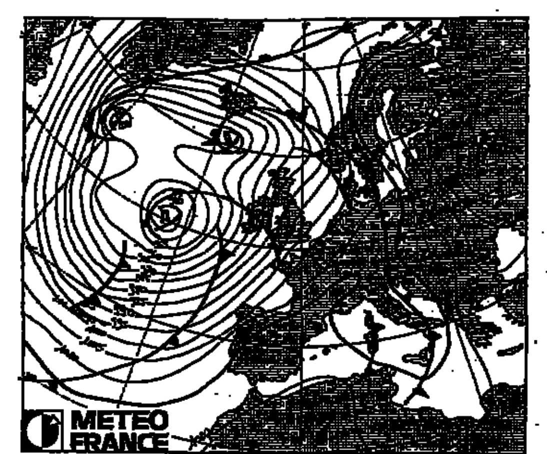




TEMPÉRATURES		GRENOBLE	7/4	TOURS	8/2	CHICAGO	-7/-12	LISBONNE	15/13	PRETORIA	30/17
du 5 janvier		LILLE	5/1	ÉTRANGER		COPENHAGUE	-4/-1	LONDRES	9/6	RABAT	21/15
maxima/minima		LIMOGES	8/4	ALGER	22/16	DAKAR	30/21	LOS ANGELES	16/12	RIO DE JAN.	28/20
FRANCE		LYON, BRON	13/6	AMSTERDAM	2/-5	DJAKARTA	28/24	LUXEMBOURG	0/-6	ROME	11/9
AJACCIO	12/10	MARSEILLE	12/10	ATHÈNES	12/5	DUBAI	27/15	MADRID	12/6	SAN FRANC.	12/10
BIARRITZ	17/4	NANCY	1/-4	BANGKOK	31/18	DUBLIN	9/3	MARRAKECH	21/12	SANTIAGO	27/10
BORDEAUX	10/4	NANTES	11/2	BARCELONE	13/7	FRANCFORT	-3/-9	MEXICO	19/6	SÉVILLE	16/13
BOURGES	7/6	NICE	10/7	BELGRADE	-1/-12	GENÈVE	3/2	MILAN	2/0	ST-PÉTERS.	-5/-8
BREST	12/7	PARIS	7/6	BERLIN	-2/-6	HANOI	24/18	MONTRÉAL	-19/-23	STOCKHO.	-14/-20
CAEN	9/2	PAU	10/1	BOMBAY	30/20	HELSINKI	-5/-7	MOSCOU	-5/-6	SYDNEY	22/17
CHERBOURG	8/1	PERPIGNAN	12/8	BRASILIA	27/20	HONGKONG	23/20	MUNICH	-7/-12	TENERIFE	24/18
CLERMONT-F.	11/3	POINTE-À-PIT.	29/21	BRUXELLES	4/-2	ISTANBUL	4/0	NAIROBI	26/15	TOKYO	12/6
DIJON	6/3	RENNES	10/4	BUCAREST	-1/-2	JÉRUSALEM	17/12	NEW DELHI	22/7	TUNIS	19/12
FORT-DE-FR.	30/23	ST-DENIS-RÉUNION	29/23	BUDAPEST	1/-9	KIEV	-4/-14	NEW YORK	-3/-6	VARSOVIE	-3/-5
		ST-ÉTIENNE	12/5	BUENOS-AIRES	26/15	KINSHASA	27/20	PALMA DE MAJ.	17/7	VENISE	3/0
		STRASBOURG	1/-4	CARACAS	30/18	LE CAIRE	18/10	PÉKIN	4/-4	VIENNE	-7/-8
		TOULOUSE	10/2			LIMA	25/19	PRAGUE	-6/-6		



Situation le 6 janvier, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 8 janvier, à 0 heure, temps universel

Il y a 50 ans dans Le Monde

Sports de glace

« IL GÈLE plus vite qu'avant la guerre », entendions-nous dire l'autre jour à un M. Prudhomme du métro. De fait, dès vendredi dernier la glace durcissait les lacs parisiens, où l'on retrouvait le spectacle traditionnel des canards piétinant la banquise d'une palme étonnée et des amateurs de glissades les quatre fers en l'air. Samedi, les patins étaient exhumés à la hâte, livrés aux affûteurs. Et hier chacun s'élançait de bon matin vers les miroirs gelés.

Le bois de Boulogne prit ainsi, toute cette journée du dimanche, une pittoresque animation hivernale. Les ruisseaux où nous galopions dans notre enfance équipés d'horribles patins à courroies étaient sillonnés par des potaches en tenue de sports d'hiver.

Et le lac Saint-James, à la porte de Madrid, se prêtait sans danger, étant donné son peu de profondeur actuel, aux ébats d'une centaine de patineurs dont les rondes et les poursuites dans un décor aux arbres échevelés, au ciel gris et bas, évoquaient de loin les visions de canal de Breughel.

Il n'était pas dit, cependant, que l'on ne pouvait prendre son plaisir sans payer. La patinoire Molitor avait, dès hier, prévenu cette anomalie. Nous y avons retrouvé contre espèces trébuchantes une piste de glace naturelle. Du vice, direz vous ? Plutôt la recherche de la meilleure surface où nous refaire les chevilles.

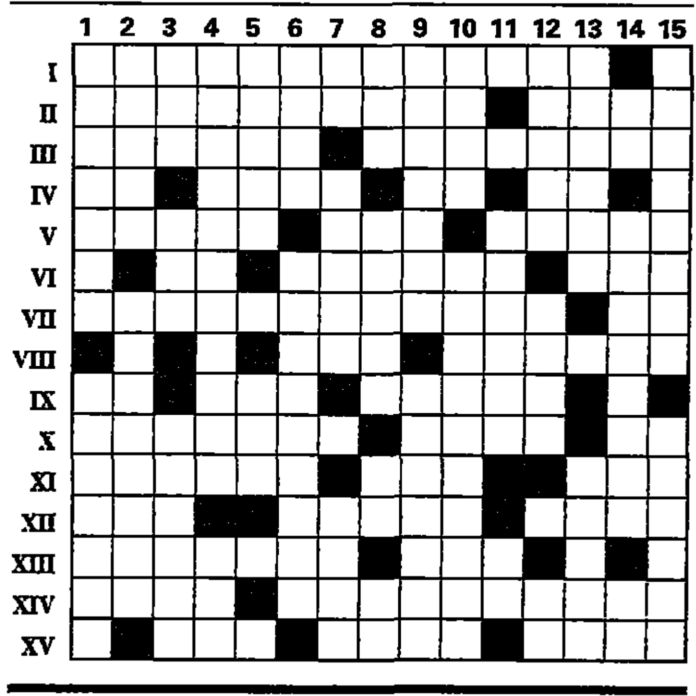
Cadre à peine changé par rapport à ces dernières années : le bar, le salon de thé sont fermés, mais le pick-up diffuse toujours d'anachroniques rumbas cubaines. Employés de vestiaire et professeurs ont les mêmes visages, tandis que, sur la patinoire, les filles et les garçons en canadienne ressemblent à s'y méprendre à celles ou ceux que nous côtoyions jadis – à une génération près.

Olivier Merlin

(8 janvier 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6729



HORIZONTALEMENT

I. Elle peut faire qu'on ne trouve plus aucun charme. – II. Un protecteur du milieu. Lieu de pèlerinage. – III. Un maître de la prose latine. Qu'on ne peut pas prendre sans se faire piquer. – IV. Dieu pour Moïse. Un tour en Italie. Dans l'alternative. Ne semble jamais pressé. – V. Les leçons de Sénèque ne lui profitèrent pas beaucoup. Grand récipient. Un bon plan en cas de catastrophe. – VI. Agrément d'autrefois. Une région aride. Réponse à une question embarrassante. – VII. C'est le dernier qui l'emporte. En Suisse. – VIII. Faisait fureur. Pas court. – IX. Demi-sommeil, pour les enfants. Peuple du Nigeria. Tour de vis. – X. Personnage d'Hamlet. Chef de tribu. Symbole. – XI. Capitale étrangère. D'un auxiliaire. Celui des jésuites est diurétique. – XII. Un « meuble » bien français. Chargea comme un ballon. Prendre un ton plus grave. – XIII. Essayer de faire repartir. Jamais autrefois. – XIV. Qui fait partie de l'effectif. Qui nous donne le fil. – XV. Comme parfois un blanc. Pas d'Italie. Gras et salés.

VERTICALEMENT

1. Quand elle est dure, on a du mal à cracher. Espèces d'Américains. – 2. Tiré de l'enveloppe. Un chrétien de fraîche date. – 3. Est exposé à tous les vents. Est très solide. Qui sont comme des fers de lance. – 4. Des vers pas tellement à soies. Terre. – 5. On peut en faire le siège. Pronom. – 6. Ville de Hongrie. Pas recherchées. – 7. Peuvent embouteiller Paris. Marcher sans rien dire. Se divisent en périodes. – 8. Ville du Japon. De bonnes poignées. N'est pas très nourrissant pour le rongeur. De l'eau. – 9. Vraiment barbares. Tout à fait interdit. – 10. Qui ne cède pas facilement. Un bon conducteur. – 11. Son chef est très apprécié. Adverbe. – 12. Peut récompenser celui qui a bien tourné. Pousser un cri. Se met avec tout. – 13. Sorte de cruche. De grands succès. – 14. Un vague sujet. Un bon bourgeois. Orientation. – 15. Bien coiffée. Pas resserrées.

SOLUTION DU N° 6728

HORIZONTALEMENT

I. Sauteries. – II. Endogamie. – III. Reine. Pré. – IV. Epées. – V. Emeu. Or. – VI. Ni. Tordus. – VII. Tape. Tan. – VIII. Auer. Ibis. – IX. Il. Isolai. – X. Rein. Nets. – XI. Er. Sassée.

VERTICALEMENT

1. Serpentaire. – 2. Ane. Miauler. – 3. Udine. Pe. – 4. Ton. Utérins. – 5. Egée. – 6. Râ. Portions. – 7. Imperdables. – 8. Eire. Uniate. – 9. Sées. Sise.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Lundi 8 janvier

■ **MUSÉE GUIMET** : la Chine impériale des Han aux Song (50 F + prix d'entrée), 10 h 30 (Pierre-Yves Jaslet) ; exposition « Chine, des chevaux et des hommes » (24 F + prix d'entrée), 12 h 30, 6, place d'Iéna (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** : les primitifs italiens et le Quattrocento (33 F + prix d'entrée), 11 h 30 (Musées nationaux) ; les appartements royaux (60 F + prix d'entrée), 14 h 45, sortie du métro Palais-Royal sur le terre-plein central (Isabelle Hauller) ; les peintres italiens de la Renaissance (55 F + prix d'entrée), 14 h 45, sortie du métro Palais-Royal côté place Colette (Paris et son histoire) ; exposition « Les Emaux limousins » (55 F + prix d'entrée), 15 heures, 2, place du Palais-Royal (Europ explo) ; petits appartements meublés (50 F + prix d'entrée), 15 h 15, sous la Pyramide, devant l'accueil des groupes (Connaissance de Paris) : les objets d'art du Moyen Age (33 F + prix d'entrée), 19 h 30 (Musées nationaux).

■ **DES ITALIENS** à la place Vendôme (50 F), 14 h 30, sortie du métro Richelieu-Drouot côté Opéra-Comique (Emilie de Langlade).

■ **NOTRE-DAME DE PARIS** (50 F), 14 h 30, devant le portail central (Elisabeth Romann).

■ **L'OPÉRA GARNIER** et l'exposition sur les costumes (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, en haut des marches extérieures à gauche (Tourisme culturel).

■ **PASSAGES ET GALERIES MARCHANDES** du dix-neuvième siècle (50 F), 14 h 30, 1, rue du Louvre (Paris autrefois).

■ **LE QUARTIER BREDA** (60 F), 14 h 30, sortie du métro Pigalle (Vincent de Langlade).

■ **GRAND PALAIS** : exposition « Sérinde, terre de Bouddha », 15 heures (50 F + prix d'entrée), entrée de l'exposition (Institut culturel de Paris) : 16 heures (50 F + prix d'entrée), devant l'entrée (Christine Merle).

■ **MARAIS** : hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **MUSÉE DES ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES** : exposition sur le compagnonnage (40 F + prix d'entrée), 15 heures, 6, avenue du Mahatma-Gandhi (Approche de l'art).

Mardi 9 janvier

■ **MUSÉE D'ORSAY** (34 F + prix d'entrée) : exposition « Chefs-d'œuvre de la Ny Carlsberg Glyptotek de Copenhague », 11 heures ; visite par thème, les impressionnistes, 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **L'OPÉRA-BASTILLE** (55 F + prix d'entrée), 11 heures, hall d'entrée (Mathilde Hager).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE** : exposition « Passions privées » (25 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** (25 F + prix d'entrée) : exposition « A l'ombre du Vésuve », 12 h 30 ; portraits du seizième au dix-neuvième siècle, 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **L'UNESCO** (50 F), 14 h 15, sortie du métro Ségur (Pierre-Yves Jaslet).

■ **LES CARMES** (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 70, rue de Vaugirard (Didier Bouchard).

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 14 h 30, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

■ **MUSÉE BOURDELLE** (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 16, rue Antoine-Bourdelle (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE CARNAVALET** : naissance d'une capitale (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE DE LA VIE ROMANTIQUE**, 14 h 30 (25 F + prix d'entrée), 16, rue Chaptal (Musées de la Ville de Paris) ; 14 h 30 (50 F + prix d'entrée) (Institut culturel de Paris).

■ **LE PALAIS DE JUSTICE** en activité (50 F), 14 h 30, métro Cité, sortie côté Marché aux fleurs (Christine Merle).

■ **LE QUARTIER BRETEUIL-SUFFREN** et le palais de l'Unesco (60 F), 14 h 30, sortie du métro Saint-François-Xavier (Vincent de Langlade).

■ **L'HÔTEL MEZZARA** (55 F + prix d'entrée), 15 heures, 60, rue La Fontaine (Paris et son histoire).

■ **MARAIS** : hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

LES SERVICES DU Monde

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE 3617 LMPLUS
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/mn)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex.

PRINTED IN FRANCE. 1994

Le Monde PUBLICITÉ

Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régies Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

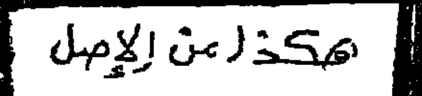
133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tel. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **MANCHE.** Comme elle le fait depuis plusieurs années, la compagnie de ferries P & O propose des tarifs promotionnels depuis le 1ᵉʳ janvier. Sur les lignes Le Havre-Portsmouth et Cherbourg-Portsmouth il est possible de faire l'aller-retour dans la journée pour 10 francs par piéton et 100 francs par voiture transportant jusqu'à cinq passagers. Sur la ligne Calais-Douvres les prix descendent jusqu'à 5 francs par piéton et 75 francs par voiture. Ces offres sont valables jusqu'au 16 février au départ de Calais, jusqu'au 12 mai au départ du Havre et de Cherbourg. – *(AFP.)*

■ **HONGRIE.** Le dernier tronçon de l'autoroute M1 reliant Budapest (Hongrie) à Vienne (Autriche) a été ouvert à la circulation jeudi 4 janvier. Ce tronçon, long de 42 kilomètres, est à deux voies dans les deux sens. Pour l'emprunter les automobilistes devront acquitter un péage d'environ 35 francs pour les voitures particulières et d'environ 140 francs pour les camions et les autobus. – *(AFP.)*





ART **En dépit de sa notoriété, aucune rétrospective parisienne n'a rendu hommage au peintre Serge Poliakoff depuis 1970, un an après sa mort. Confondu avec la génération des années 50, alors qu'il naquit en 1900, il passe pour l'un des représentants de l'abstraction de l'après-guerre. ● DINA VIERNY, dans les salles de sa fondation, a entrepris de lui rendre justice en rassemblant près d'une centaine de ses œuvres sur toile et sur papier. La couleur y domine, explorée dans ses épaisseurs et ses transparences, étudiée dans ses harmonies et ses discordances au moyen de compositions à la géométrie irrégulière. ● BIEN des questions demeurent cependant énigmatiques, à commencer par celles de la formation de Poliakoff dans l'entre-deux-guerres et de l'origine de son abstraction ni expressionniste ni systématique, mais essentiellement expérimentale.**

Serge Poliakoff, ou l'immersion dans la couleur

La Fondation Dina Vierny rend hommage à l'artiste au travers d'une centaine d'œuvres. Tenant d'une abstraction expérimentale, il est l'un de ces peintres des années 50 que l'on croit connaître et qui n'en demeurent pas moins encore énigmatiques

FONDATION DINA VIERNY, 61, *rue de Grenelle, Paris-7e*; *tél.*: 42-22-59-58. De 11 heures à 18 heures. Fermé le mardi. Jusqu'au 31 mai.

Etrange situation que celle de Serge Poliakoff : des abstraits apparus après la Libération, il est l'un des mieux connus, l'un de ceux dont le style se reconnaît à tout coup – l'un de ceux encore dont, au temps de sa splendeur, le marché de l'art parisien faisait grand cas. Pour autant, son œuvre n'entretient plus aucun rapport avec la création d'aujourd'hui, très éloignée de ses jouissances chromatiques et de son respect attentif du tableau, espace clos et ensemble complet. Aucun musée français ne lui a consacré d'exposition de grande ampleur depuis une rétrospective en 1970, hommage à l'artiste mort l'année précédente. Les livres d'histoire ne lui ménagent pas une place plus large, le comptant comme l'une des figures de l'abstraction française des années 50, cette abstraction qu'il a été longtemps de bon ton de tenir pour nécessairement inférieure à l'abstraction américaine. A Sam Francis, aujourd'hui encore, sont réservées les salles du Jeu de paume et les honneurs d'une institution officielle, quand Poliakoff doit d'être présent à une initiative privée.

Dans les salles de la Fondation Dina Vierny, une cinquantaine de ses toiles et presque autant de ses gouaches voisinent avec les bronzes, les tableaux et les sanguines de Maillol, les dessins à l'encre de Matisse et une collection de peintres naïfs. Très nombreuses, elles sont accrochées serrées, de telle sorte que l'œil ne peut en isoler aucune. Il se trouve comme forcé à la comparaison. Or celle-ci, trop facile, accentue à l'excès le côté systématique de Poliakoff. De la fin des années 40 à sa mort, ce dernier a procédé selon une méthode qui semble n'avoir que très peu changé. La toile ou le papier sont divisés par des lignes qui découpent des polygones irréguliers aux bords tantôt droits, tantôt courbes. Ce dessin suscite des formes variées, mixtes de trapèzes et de demi-cercles, ovales hérissés de triangles, pentagones ébréchés. Ces contours zigzaguent et ondulent d'un bord à l'autre en s'entrecroisant.


D.R.
Serge Poliakoff travaillant une fresque dans la maison de Charles Estienne ; Gordes, 1952.

Là-dessus, sur ce schéma tracé au crayon ou au fusain, intervient la couleur, qu'elle soit à l'huile ou à la tempera. Ce n'est pas une couleur uniforme qui remplirait les surfaces déterminées par la géométrie faussement désordonnée du dessin, mais une suite de nuances qui se recouvrent, un jeu de transparences et de superpositions telles qu'un vert sombre parvient à ressortir sous un jaune, que par les interstices d'un carmin un outremer se révèle. Rien n'est plus éloigné de Poliakoff que le monochrome trop parfait, trop inerte. Découvrant le *Carré blanc sur fond blanc* de Malevitch, il en déduit, à l'inverse de l'opinion générale, que l'œuvre démontre *« le rôle capital de la vibration de la matière. Même s'il n'y a pas de couleur, un tableau où la matière vibre reste vivant »*.

La vie, dans ses propres tableaux, se mesure à la multiplicité des rencontres chromatiques, aux dissonances et aux échos imprévus qui se développent à la surface. Dans les moments de plus grande réussite, la complexité de la construction colorée est telle qu'il suffit de se déplacer d'un pas pour détecter des tons cachés. Tout tient à la différenciation des touches qui oscillent entre une fluidité d'aquarelle et une épaisseur un peu grasse, entre la gestualité de hachures et de stries et la tranquillité d'aplats compacts. Quand ceux-ci sont en trop grand nombre, quand le travail a trop duré, de reprise en reprise, de recouvrement en recouvrement, la peinture s'englue dans la pesanteur et l'opulence, une opulence confortable et monotone. Quand le rythme a été bon, il a suscité une toile bizarre qui ne cesse de se modifier. Dans le temps de son observation, elle gagne en complexité, et de la complexité peut naître une volupté essentiellement optique.

Pour la percevoir, il faut regarder lentement et il faudrait pouvoir regarder chaque peinture séparément. Sinon l'œil risque de glisser sur les surfaces sans y pénétrer. C'est ce qui peut arriver dans la grande salle où, sur des murs de pierre à l'appareil très visible, une anthologie très riche a été disposée. Ce qui, dans le cas particulier, arrête et peut séduire, a moins de charme quand la répétition s'expose trop crûment. L'ordre chronologique lui-même ne sert à rien, tant sont infimes les variations d'une année à l'autre. Passée une phase d'incertitude, autour de 1950, Poliakoff a circonscrit le champ de ses expériences et déterminé ses moyens. Dès lors, il traite et reprend inlassablement la question de la couleur et de ses ressources.

Aussi n'est-ce que par malentendu qu'il est assimilé au mouvement dominant des années 50, qu'on le dénomme expressionnisme abstrait, abstraction lyrique ou informel. Ses toiles ne se veulent ni la transcription d'une émotion, ni la transposition d'un paysage, ni le signe d'une passion. Elles n'ont rien de commun avec les Hartung traversés de faisceaux noirs et éclaboussés de taches en pluie ; rien de commun non plus avec les Debré et les Rebeyrolle les plus « matiéristes », qui sentent la terre et l'herbe écrasée. Bien que Poliakoff soit né à Moscou, ses toiles ne relèvent pas davantage d'un quelconque mysticisme russe. Alors quoi ? Quel passé ? Quelle généalogie ? A vrai dire, on ne sait trop. Braque peut-être ; probablement les gouaches découpées de Matisse ; l'héritage du postimpressionnisme semble-t-il ; assurément une certaine histoire de l'abstraction française avant 1914.

Ce qui manque à cette exposition, ce sont des points de repères. Or Poliakoff, à la Libération, n'est ni un débutant ni même un jeune peintre. Né en 1900, il a étudié et peint durant l'entre-deux-guerres, tout en vivant de ses cachets de guitariste. Il est passé par Londres en 1935, où il aurait examiné de près les sarcophages égyptiens du British Museum. Il a rencontré Kandinsky en 1937, qui l'a encouragé. En 1939, il a appartenu au cercle des Delaunay et a connu Otto Freundlich. Sans doute conviendrait-il de chercher de ce côté-là et de remonter jusqu'aux contrastes simultanés de Delaunay, dont Poliakoff a retenu l'un des principes essentiels : la couleur doit être analysée pour elle-même, dans sa diversité.

Il faudrait encore se demander ce que Poliakoff a retenu de Kandinsky – et duquel, de l'auteur de *Du spirituel dans l'art* ou de l'ancien professeur du Bauhaus ? Seules ces recherches permettront de situer plus précisément l'œuvre et de lui rendre justice.

Philippe Dagen

Maillol chez lui

Modèle et amie d'Aristide Maillol, Dina Vierny a réuni la collection la plus complète de son œuvre qui puisse se visiter, des tapisseries et des bois sculptés de ses débuts jusqu'à ses nus monumentaux, en passant par ses toiles et ses dessins, des nus là encore, non moins voluptueux que les bronzes. A cette présentation, s'ajoute un complément temporaire, une suite d'une vingtaine de bronzes ciselés et patinés par l'artiste lui-même, qui ne confiait pas cette tâche à des spécialistes. Ce sont, une fois encore, des nus féminins, où la grâce caressante des patines parfaitement lisses s'allie, sans l'amoindrir, à la netteté du modelé. Leur rencontre est à mi-chemin entre archaïsme et idéalisme.

★ Jusqu'au 14 avril.

Une exposition pour mieux connaître les icônes

VISAGES DE L'ICONE, Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau, Paris 1er. Tél.: 42-33-82-50. Jusqu'au 4 février. Catalogue, 136 pages, 220 francs.

Les icônes se ressemblent toutes, pense le profane. Rien ne distinguerait les productions du monastère de Sainte-Catherine du Sinaï de celles de Novgorod. Après tout, les moines qui les ont peintes ne furent-ils pas soumis à des règles draconiennes, au respect d'un même canon rigoureux ?

Le profane n'a pas totalement tort, mais ne perdrait rien à visiter le Pavillon des Arts. L'exposition Visages de l'icône est belle, certes, mais elle offre plus encore en distillant le doute, en inspirant la réflexion : en juxtaposant, par exemple, deux *Baptême du Christ* sensiblement de même taille et tous deux peints au dix-septième siècle. L'iconographie est presque semblable, d'un panneau à l'autre. Le Christ est au centre, dans le lit du Jourdain. A sa droite, Jean Baptiste officie. A sa gauche, des anges s'inclinent. Des cieux descend le Saint-Esprit, sous la forme d'une colombe. Pourtant, ce qui saute aux yeux, ce sont les différences. L'une des icônes est bulgare, l'autre est russe : les tons de la première sont saturés ; les contrastes violents ; le graphisme expressif. Des spirales blanches stylisent les flots du Jourdain. D'autres courbes, noires celles-ci, soulignent les rotules, les côtes et les pectoraux du Christ. L'ensemble est presque brutal, surtout comparé à l'icône russe, imprégnée d'une harmonie douce et rose, élégante et raffinée.

Sans s'attacher à une « école » particulière, l'exposition aborde les icônes dans leur diversité, thématique et stylistique, avec des œuvres superbement choisies. Celles-ci proviennent pour l'essentiel de collections publiques ou privées françaises, lesquelles, c'est une autre bonne surprise, se révèlent particulièrement riches. Deux exceptions cependant : les organisateurs ont dû emprunter à Houston (Texas) leurs exemples de l'époque Paléologue (1261-1453), et à Tripoli (Liban) de superbes icônes arabo-chrétiennes. L'ensemble – soixante-cinq pièces – est une réussite.

L'exposition procure un autre agrément constant, en ne s'adressant pas aux seuls spécialistes : elle est en effet soutenue par un appareil critique et des panneaux explicatifs remarquablement conçus. Pour qui veut s'en donner la peine, l'icône devient alors vivante, ludique même. Terrifiante parfois : il est souvent douloureux d'être béatifié. Les tribulations de saint Charalampe en donneront une idée. L'évêque de Magnésie fut martyrisé en 203, sous Septime Sévère, lequel ne manquait pas d'imagination. L'icône grecque du dix-huitième siècle qui raconte sa vie ne néglige aucun détail, n'épargne aucun tourment. Et affuble ses bourreaux de costumes turcs, montrant ainsi que l'histoire n'est pas absente de ces images supposées intemporelles.

INSTRUMENT DE PRIÈRE

D'autres sont plus tendres. Elles trahissent, pense-t-on, une influence de la Renaissance italienne : c'est le cas de cette icône crétoise, à mille lieux de l'hiératisme byzantin, qui représente la Vierge allaitant le Christ. D'aucuns croient cependant que le thème vient de plus loin : il serait d'origine copte, inspiré par la figure d'Isis nourrissant le fils d'Horus. Cette Madone *« galaktotrophousa »* voisine dans l'exposition avec une autre Vierge à l'Enfant, dite *« hodigitria »* (« celle qui montre le chemin »), habituellement conservée à l'église Saint-Nicolas de Tripoli. Cette dernière a bénéficié d'une importante restauration pour l'occasion. Elle était, explique la restauratrice, Nathalie Houdelincks, *« fortement tachée, probablement par les fumées des bougies, les brûlures et les divers ajouts... »*. L'icône a pu souffrir de trop de ferveur.

Les fidèles avaient également pour habitude de clouer leurs ex-votos directement sur le panneau... Car, pour les chrétiens orthodoxes, l'icône est d'abord instrument de prière. Pour saint Jean Damascène, elle est *« comme remplie d'énergie et de grâce »*. Non celle du peintre, quantité négligeable, mais celle du Christ. L'icône est habitée. Nous ne la regardons pas, c'est elle qui nous regarde. Si la perspective en est inversée par rapport à la norme fixée par la Renaissance, c'est que le point de fuite n'est pas dans l'image, mais au devant, à la place du spectateur. Avant d'être des tableaux, les icônes sont des simulacres, ou des substituts. L'équivalent peint de ce que furent les reliques pour notre Moyen Age.

Malgré tous les efforts des organisateurs de l'exposition, les visiteurs auront sans doute des difficultés à se représenter cet aspect sacré qui échappe le plus souvent à l'entendement occidental et ne se révèle réellement qu'à celui qui pénètre dans une église orthodoxe. Mais ils peuvent se prendre rapidement au jeu des comparaisons, ou à celui des devinettes iconographiques ou historiques : ainsi cette *Deisis* dans laquelle un petit personnage agenouillé rappelle les figures des donateurs telles qu'elles apparaissent chez certains primitifs italiens. Un donateur dans une icône, l'idée est surprenante. A l'usage, elle s'avère fausse, probablement : l'homme en question est Melek El Moattam, sultan de Damas, miraculé du treizième siècle. Un ex-voto alors ? Non plus : l'icône date de 1813, et l'on imagine mal quelqu'un remerciant Dieu pour un miracle vieux de six cents ans. Le profane, rassuré, en conclut un peu vite qu'en effet oser se faire représenter à côté du divin est une idée purement européenne, qui n'a pu fleurir qu'aux temps de l'humanisme triomphant. Encore une fois, ce n'est pas si simple : le donateur n'est pas toujours absent. Ainsi Isayyas et son intendant Akamenba se sont-ils fait peindre au beau milieu d'une crucifixion. C'était en Ethiopie, au dix-huitième siècle.

Un autre mérite de l'exposition est d'oser affirmer les nuances, les doutes, les contradictions qui font l'histoire de l'art. Le visiteur ne pourra que s'en satisfaire : il n'y apprendra pas tout ce qu'il y a à connaître sur l'icône, mais ce serait bien le diable s'il n'avait pas envie d'en découvrir, par la suite, un peu plus.

Harry Bellet

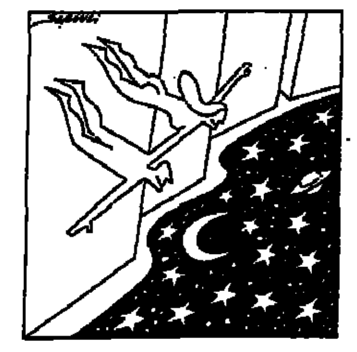
DANS LES GALERIES

CATHERINE HÜBSCHMANN

Galerie Alain Veinstein, 30, rue de Lappe, 75011 Paris ; tél. : 47-00-15-20. Du mardi au vendredi de 14 h 30 à 19 heures, le samedi de 11 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures ; jusqu'au 13 janvier.
Après cubistes et surréalistes, après Picasso et Ernst, Schwitters et le pop art, reste-t-il encore quelque nouveauté à rechercher du côté du collage ? Catherine Hübschmann le pense. Depuis plus d'une décennie, elle accumule des photographies tirées de magazines de toutes sortes, les découpe et agence ces fragments de manière à obtenir des rencontres et des juxtapositions incongrues et expressives. Du cliché de mode à la quadrichromie du catalogue d'art, tout lui est bon. Plus que la variété de ses sources est remarquable l'étrangeté des rapprochements. Bouts de paysages, débris d'objets, morceaux de corps s'organisent en reliquaires baroques. Chaque collage, sous son apparence de diversité, s'organise autour d'un motif ou d'un sentiment, mer ou ville visitée, érotisme ou mélancolie. Les plus réussis sont sans doute ces derniers, en noir et blanc, *légers et fugitifs comme des souvenirs près de s'effacer.* ***Ph. D.***

Quoi de neuf docteur à Dunois

Deux concerts avec l'un des big bands les plus actuels du jazz



FONDÉ à dix en 1983, devenu, sous la volonté de son chef d'orchestre et principal compositeur, le trompettiste Serge Adam, un big band de dix-sept musiciens, Quoi de neuf docteur (QDND) présente à Dunois la matière d'un enregistrement réalisé dans le même lieu en mai 1995. QDND étant, selon son concepteur, un orchestre qui *« induit des rencontres »*, la formation a toujours permis d'entendre, au service d'une écriture fouillée et prenante, quelques-uns des solistes dont le jazz contemporain se montre fier. Ainsi, dans sa formation actuelle, Nicolas Genest, Peter Volpe chez les trompettistes, Charles Schneider et Philippe Sellam chez les saxophonistes, les trombonistes Daniel Casimir et Denis Leloup, le tubiste François Thuillier, Hubert Dupont et Benoît Dunoyer de Segonzac aux contrebasses, le pianiste Pierre de Bethmann... Dans *La Femme du bouc émissaire* (DOC-Night and Day), ce cinquième enregistrement de QDND, le travail rythmique des batteurs Benjamin Henocq et François Merville et du vibraphoniste Norbert Lucarain suscite tous les enthousiasmes.

★ Dunois, 108, rue du Chevaleret, Paris 13e. Mo Chevaleret. 18 heures, le 7 janvier ; 20 h 30, le 8 janvier. Tél. : 45-84-72-00. 100 F. Dans le cadre de l'opération « Prenez une place et venez à deux ».

UNE SOIRÉE À PARIS

Wim Wenders à la FNAC
Coproducteur et coréalisateur du film de Michelangelo Antonioni *Par-delà les nuages* (qui sortira le 24 janvier), Wim Wenders a tiré de l'exceptionnelle expérience de sa collaboration avec le vieux maître muet un journal de tournage, à la fois écrit et en photos, *Avec Michelangelo Antonioni*, édité par L'Arche. Il présente son livre lors d'une rencontre avec le public organisée par la FNAC en partenariat avec *Le Monde* et animée par Jean-Michel Frodon.
Fnac Forum des Halles, Espace Rencontres, niveau – 1, entrée par la porte Lescot. De 17 h 30 à 19 heures, le 9 janvier.

Hommage à Paul Verlaine
Pour célébrer le centenaire de la mort de Paul Verlaine et faire entendre, outre ses poèmes, les mélodies qu'il a inspirées aux musiciens, le Théâtre du Châtelet lui consacre un hommage lundi 8 janvier. A 12 h 45, un concert-lecture : des textes de Paul Verlaine, Arthur Rimbaud et Paul Fort, sur des musiques de Claude Debussy, Emmanuel Chabrier, Gabriel Fauré. Jacques Drillon (lecteur), Jean-Louis Haguenauer (piano). A 20 heures, Verlaine et la mélodie : des poèmes de Paul Verlaine, sur des musiques de Gabriel Fauré, Ernest Chausson, Reynaldo Hahn, Claude Debussy, Maurice Ravel, Igor Stravinsky... Ann Murray (mezzo-soprano), François Le Roux (baryton), Jeff Cohen et Graham Johnson (piano).
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Tél. : 40-28-28-40. De 55 F à 170 F.

Jean-Louis Charbonnier
Jean-Louis Charbonnier est un pionnier : en France, il y a quelques lustres déjà, il jouait de la viole, quand Jordi Savall n'était pas une star et que Marin Marais ne disait rien à personne... Aujourd'hui, il persiste, auréolé de son rôle de professeur des acteurs du film de Corneau. Il a raison, car, lorsqu'on aura oublié le film, la musique de Marais restera.
Eglise Saint-Ephrem-le-Syriaque, 17, rue des Carmes, Paris 5e. Mo Maubert-Mutualité. 17 h 30, le 7 janvier. Tél. : 34-51-36-46. 100 F.

Luciano
Quatorze ans après la mort du grand Bob (Marley), Luciano, chanteur au timbre sucré et talentueux mélodiste, prouve que les vraies chansons n'ont pas complètement disparu du répertoire jamaïcain.
Élysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Anvers. 19 h 30, le 6. Tél. : 44-92-45-49.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

DEAD MAN
Film americain de Jim Jarmusch, avec Johnny Depp, Gary Farmer, Lance Henriksen, Robert Mitchum, Gabriel Byrne, John Hurt (2 h).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e (36-68-66-54) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10).

DON'T LOOK BACK
Film britannique de D. A. Pennebacher, avec Bob Dylan, Joan Baez, Alan Price, Donovan (1 h 35).
VO : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64).

GRAND NORD
Film américano-franco-norvégien de Niels Gaup, avec Christophe Lambert, James Caan, Catherine McCormack, Burt Young, Jacques François, Nicolas Hope (1 h 35).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alesia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; reservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

MARTHA
Film allemand de Rainer Werner Fassbinder, avec Margit Carstensen, Karl-Heinz Böhm, Gisela Fackeldey, Adrian Hoven (1 h 56).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; L'Arlequin, 6e (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

N'OUBLIE PAS QUE TU VAS MOURIR (**)
Film français de Xavier Beauvois, avec Xavier Beauvois, Roschdy Zem, Chiara Mastroianni, Bulle Ogier (1 h 58).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

PROGRAMMÉ POUR TUER (*)
Film américain de Brett Leonard, avec Denzel Washington, Kelly Lynch, Russell Crowe (1 h 42).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathe Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; reservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

WHITE MAN
Film américain de Desmond Nakano, avec John Travolta, Harry Belafonte, Tom Bower, Andrew Lawrence, Kelly Lynch (1 h 30).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Les Montparnos, dolby, 14e (36-65-70-42 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31).

LES EXCLUSIVITÉS

A LA VIE, A LA MORT ! (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
L'AMÉRIQUE DES AUTRES (Fr.-Brit.-All., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; rés. 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10).
L'AMOUR MEURTRI (It., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).
LES ANNÉES DU MUR (Fr.-All.-Suis., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LES APPRENTIS (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22 ; rés. 40-30-20-10).
AU BEAU MILIEU DE L'HIVER (Brit., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27).
LE BALLON BLANC (iranien, v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).
LE BONHEUR EST DANS LE PRÉ (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, 11e (36-68-48-56 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (36-68-48-56 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22 ; rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).
LE CERCLE DES AMIES (Brit., v.o.) : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12).
LA CÉRÉMONIE (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).
LA CHANTEUSE DE PANSORI (coréen, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).
CLOCKERS (**) (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10).
CONTE DES TROIS DIAMANTS (Bel.-Brit.-palestinien, v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
LA CROISADE D'ANNE BURIDAN (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
CROOKLYN (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
CROSSING GUARD (A., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Gaumont Marignan, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10).
DES ANGES ET DES INSECTES (Brit., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; rés. 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10).
DOUCE FRANCE (Fr.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
EN AVOIR OU PAS (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (36-68-48-24 ; rés. 40-30-20-10).
L'ENFANT DES NEIGES (Fr.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10).
LA FILLE SEULE (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).
LA FLEUR DE MON SECRET (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
LES FRÈRES MCMULLEN (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47).
FUNNY BONES (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; rés. 40-30-20-10) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10).
LE GARÇU (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
GOLDENEYE (Brit., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; rès. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; res. 40-30-20-10) ; Biarritz-Majestic, 8e (36-68-48-56 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22 ; rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).
L'INDIEN DU PLACARD (A., v.o.) : George-V, 8e (36-68-43-47) ; v.f. : UGC Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22 ; rés. 40-30-20-10).
LAND AND FREEDOM (Brit., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Médicis II, 5e (36-68-48-24) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. 40-30-20-10).
LISBONNE STORY (All.-Por., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LUMIÈRE ET COMPAGNIE (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
MADADAYO (Jap., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27).
LE MAÎTRE DES ÉLÉPHANTS (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22 ; rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).
NELLY ET M. ARNAUD (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38 ; rés. 40-30-20-10) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10).
POCAHONTAS, UNE LÉGENDE INDIENNE (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Gaumont Marignan, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; v.f. : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Rex (le Grand Rex), 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Marignan, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22 ; rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).
LE REGARD D'ULYSSE (Gr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
SMOKE (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, 16e (36-68-48-56 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22 ; rés. 40-30-20-10) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10).
SUR LA ROUTE DE MADISON (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47).
TENDRE GALÈRE (Brit., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
LES TROIS FRÈRES (Fr.) : UGC Ciné-cite les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22 ; rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).
UNDERGROUND (européen, v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10).
LES VENDANGES DE FEU (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10).

LES REPRISES

LES AVENTURES DU CAPITAINE WYATT (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64).
LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78 ; 36-68-75-55) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
CASINO ROYALE (Brit., v.o.) : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).
LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
CHANTONS SOUS LA PLUIE (A., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
FORTUNAT (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; rés. 40-30-20-10).
HAUTE PÈGRE (A., v.o.) : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).
LA HAUTE SOCIÉTÉ (A., v.o.) : Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63).
L'HOMME INVISIBLE (A., v.o.) : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).
METROPOLIS (All.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10).
SIMPLE MEN (A., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
THE MUSIC OF CHANCE (A., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).
ZARDOZ (A., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; rés. 40-30-20-10).
ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

FESTIVALS

ANTHOLOGIE DU WESTERN (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). la Charge héroïque, sam. 18 h, 20 h, 22 h ; l'Homme qui tua Liberty Valance, dim. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; le Massacre de Fort Apache, lun. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Rio Bravo, mar. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.
AUTOUR DU MONDE, Centre Wallonie Bruxelles, 4e (42-71-26-16). la Fille de Delft, sam. 18 h ; Dust, sam. 20 h 30, dim. 15 h ; Noces en Galilée, dim. 18 h ; l'Atlantide, dim. 20 h 30 ; Issue de secours, mar. 15 h ; Femmes d'Alger, mar. 18 h ; A la recherche du lieu de ma naissance, mar. 20 h 30.
BUNUEL ARCHITECTE DU RÊVE, Reflet Médicis II, 5e (36-68-48-24). le Charme discret de la bourgeoisie, mar. 12 h.
LES CENT ANS DE CINÉMA, Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09). La Petite Marchande d'allumettes, dim. 12 h, 20 h 05.
CINÉ-CLUB CLAUDE-JEAN PHILIPPE (v.o.), L'Arlequin, 6e (36-68-48-24). Amore e chiacchiere, dim. 11 h.
CINÉ-LIBRE, Grand Action, 5e (43-29-44-40). Mouchette, lun. 12 h, mar. 12 h.
CINÉ-U (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). Théorème, lun. 12 h, mar. 12 h.
CINÉMA DU MUSÉE, Musée de l'armée, 7e (44-42-37-70). Diviser pour régner, la bataille de France, dim. 14 h ; Blindés au combat, dim. 15 h ; l'Armée blindée française moderne, dim. 16 h.
COURTS DENFERT, Denfert, 14e (43-21-41-01). The Zip, mar. 20 h 50.
ÉGYPTE : CENT ANS DE CINÉMA (v.o.), Institut du monde arabe, 5e (40-51-39-91). L'Impasse des deux palais, sam. 17 h ; le Chant de la fidélité, dim. 14 h 30 ; Al-Soukariya, dim. 17 h.
FÉMININ-MASCULIN, Centre Pompidou, Studio 5-Cinéma du Musée, 4e (44-78-12-33). Illiac Passion, sam. 17 h ; la Cité des neuf portes, sam. 20 h ; Roberte, dim. 17 h ; Ixe, dim. 20 h ; Sweet Movie, lun. 17 h ; Casanova de Fellini, lun. 20 h.
FESTIVAL MORETTI (v.o.), Reflet Médicis II, 5e (36-68-48-24). Journal intime, dim. 12 h 05 ; Bianca, lun. 12 h 05.
FRANÇOIS TRUFFAUT, LE CINÉMA ET LA VIE, Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09). Jules et Jim, mar. 21 h 45 ; Vivement dimanche !, dim. 15 h 45 ; Tirez sur le pianiste, dim. 22 h.
HISTOIRE DU CINÉMA FRANÇAIS, Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09). Ma nuit chez Maud, dim. 18 h ; la Drôlesse, lun. 16 h ; Ascenseur pour l'échafaud, sam. 21 h 30 ; Cléo de 5 à 7, mar. 14 h ; la Maman et la Putain, lun. 19 h 30 ; Pickpocket, mar. 16 h.
HOMMAGE A AKI KAURISMAKI (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Leningrad Cow-boys go America, sam. 20 h, dim. 22 h, mar. 14 h ; la Fille aux allumettes, sam. 22 h, lun. 14 h, mar. 16 h ; J'ai engagé un tueur, lun. 16 h, mar. 18 h ; la Vie de bohème, dim. 16 h, lun. 18 h, mar. 22 h ; Tiens ton foulard, Tatiana, sam. 18 h, dim. 20 h, lun. 22 h ; les Leningrad Cow-Boys rencontrent Moïse, dim. 18 h, lun. 20 h.
L'INTÉGRALE BERGMAN (v.o.), Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65). Persona, sam. 17 h 05, 22 h 05 ; les Fraises sauvages, dim. 17 h 05, 22 h 05 ; la Source, lun. 17 h 05, 22 h 05 ; la Soif, mar. 17 h 05, 22 h 05 ; To be or not to be, sam. 20 h 05, dim. 13 h 50, 20 h 05, lun. 13 h 50, 20 h 05, mar. 13 h 50, 20 h 05.
LES MAÎTRES DU POLAR (v.o.), Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89). Key Largo, sam. 18 h, 22 h ; High Sierra, sam. 20 h ; le Baiser du tueur, dim. 14 h, 18 h, 22 h ; Ultime Razzia, dim. 16 h, 20 h ; le Grand Sommeil, lun. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.
MARIA KOLEVA FILMS, Cinoche Vidéo, 5e (47-00-61-31). Isabelle et les 27 voleurs, une leçon, sam. 18 h, dim. 17 h, lun. 18 h, mar. 18 h ; Annie Vacelet, psychogéographe ou comment vivre sa folie aujourd'hui, dim. 12 h ; John, le dernier ouvrier sur terre, dim. 15 h ; Antoine Vitez s'amuse avec Claudel et Brecht, lun. 20 h ; Paroles tues ou aimer à Paris en étrangère, sam. 20 h ; l'Etat de bonheur permanent, dim. 19 h.
MUSIQUES ET DANSES LATINES (v.o.), Latina, 4e (42-78-47-86). Dollar Mambo, mar. 14 h, 16 h, 18 h ; Danzon, sam. 18 h, 20 h, 22 h ; Noces de sang, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Montalvo et l'Enfant, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; le Petit Musée de Vélasquez, mar. 20 h, 22 h.
PRIX GEORGES ET RUTAL SADOUL, SÉLECTION 1995 (v.o.), Le République, 11e (48-05-51-33). la Roue, mar. 15 h 15 ; Rome désolée, lun. 14 h 30, mar. 18 h 30 ; Maborosinohikari, lun. 15 h 45 ; l'Amour est plus froid que la mort, lun. 17 h 45, mar. 13 h 45 ; No Sex Last Night, lun. 19 h 15 ; Coûte que coûte, lun. 21 h 15 ; l'Ile du chagrin, mar. 16 h 30 ; Souviens-toi de moi, mar. 20 h 30 ; Kardiogramma, mar. 22 h 15.
REVOIR JOUVET, LE COMÉDIEN EXEMPLAIRE, Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (36-68-48-24). la Kermesse héroïque, sam. 19 h, 21 h 20 ; Lady Paname, dim. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 20 ; Copie conforme, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Quai des Orfèvres, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
STANLEY DONEN (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60). Charade, dim. 13 h 50, 15 h 55, 18 h, 20 h 05, 22 h 10 ; Ailleurs l'herbe est plus verte, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Funny Face, sam. 18 h, 20 h, 22 h, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
WERNER FASSBINDER (v.o.), Accatone, 5e (46-33-86-86). les Larmes amères de Petra von Kant, dim. 17 h 40.
WIM WENDERS (v.o.), Accatone, 5e (46-33-86-86). Paris, Texas, sam. 18 h 40 ; Jusqu'au bout du monde, sam. 21 h 10 ; l'Ami américain, lun. 21 h 10.
WOODY ALLEN (v.o.), Action Christine, 6e (43-29-11-30). Bananas, sam. 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20, mar. 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; Hannah et ses sœurs, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Broadway Danny Rose, lun. 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20.

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)
DIMANCHE
Indomania : Shree 420 (1955, v.o. hindi, traduction simultanée), de Raj Kapoor, 16 h 30 ; Fleurs de papier (1959, v.o. s. t. f.), de Guru Dutt, 19 h 30.
MARDI
Ciné-club des Cahiers du cinéma : No Sex Last Night (1994), de Sophie Calle ; Crush (1992, v.o. s. t. f.), d'Alison Maclean, 20 h.
SALLE RÉPUBLIQUE (47-04-24-24)
DIMANCHE
Histoire permanente du cinéma : les Clowns, v.f.), de Federico Fellini, 17 h ; les Gens du voyage (1937), de Jacques Feyder, 19 h 30 ; Variétés (1925), d'Ewald-André Dupont, 21 h 30.

CENTRE GEORGES POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)
DIMANCHE
Hommage à l'Institut Lumière : Macadam à deux voies (1971, v.o.), de Monte Hellman, 14 h 30 ; Pension d'artistes (1937, v.o.), de Gregory La Cava, 17 h 30 ; Two Nudes Bathing (v.o.), de John Boorman ; I Dreamt I Woke up (1991, v.o.), de John Boorman, 20 h 30.
LUNDI
Hommage à l'Institut Lumière : la Tragédie d'un homme ridicule (1981, v.o.), de Bernardo Bertolucci, 14 h 30 ; Panique (1946), de Julien Duvivier, 17 h 30 ; les Indomptables (1952, v.o. courts métrages Lumière avant chaque séance), de Nicholas Ray, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)
DIMANCHE
Filmer la guerre : Terre d'Espagne (1937), de Joris Ivens ; les 400 Millions (1938), de Joris Ivens, 14 h 30 ; Veillées d'armes (1994), de Marcel Ophuls, 23 h, 19 h.

GALERIE DU JEU DE PAUME

(47-03-12-50)
DIMANCHE
Kamlabai (v.o.), de Nargis de Priyé Dutt, 16 h 30.
MARDI
Rajnartaki (v.o.), de Modhu Bose, 18 h 30.

(**) Films interdits aux moins de 16 ans.
(*) Films interdits aux moins de 12 ans.

هكذا من الإهمال

SAMEDI 6 JANVIER

TF 1

20.45 Divertissement : Les Années 60. Présenté par Jean-Pierre Foucault.

22.45 Téléfilm : L'Arme suprême. De Charles T. Kanganis.

0.25 Spécial Sport : Basket-ball. Buckler Christmas Challenge. Benfica de Lisbonne-Joventut Badalone (Espagne).

1.10 Journal, Météo.

1.25 Programmes de nuit. Histoires naturelles (5.05) ; 2.20, TF 1 nuit (et 3.20, 4.00, 4.30) ; 2.30, Les Aventures du jeune Patrick Pacard [5/6] ; 3.30, Intrigues (et 4.10) ; 4.40, Musique.

FRANCE 2

20.45 Divertissement : N'oubliez pas votre brosse à dents. Présenté par Nagui.

22.55 Programme non communiqué.

0.05 Journal, Météo.

0.15 ▶ Dakar 96 : Le Bivouac.

1.00 Magazine : La 25e Heure. Enver Hodja ou l'imposture albanaise, de Jean-Louis Berdot.

1.55 Programmes de nuit. Soko ; 2.45, Documentaire : Les Echos de la noce ; 3.35, Jeu : Pyramide ; 4.00, Jeu : Les Z'amours ; 4.30, Voltigeur du Mont-Blanc ; 4.45, Bouillon de culture (rediff.) ; 5.50, Dessin animé.

FRANCE 3

20.55 Téléfilm : La Colline aux mille enfants. De Jean-Louis Lorenzi, avec Patrick Raynal, Ottavia Piccolo. *Pendant l'Occupation, dans un village des Cévennes, les habitants s'organisent pour sauver des enfants juifs.*

22.55 Les Dossiers de l'Histoire. Les deux morts de Staline, de William Karel et Claire Jeanteur.

23.55 Météo, Journal.

0.20 Documentaire : Paris Black Night. D'Yves Billon. *Paris, lieu de rencontre privilégié des musiciens noirs de toutes origines.*

1.15 Musique Graffiti. *Variations sur un thème de valse de Diabelli*, par Georges Pludermacher, piano (20 min).

M 6

20.45 Série : Aux frontières du réel. Nous ne sommes pas seuls (épisode pilote). Gorge profonde. Compressions.

23.25 Série : Les Contes de La crypte. Le Vampire récalcitrant. La Peinture au sang.

0.30 Dance Machine Club. La techno. Invitée : Diana King.

1.00 Magazine : Hit Dance.

1.30 Musique : Boulevard des clips (et 5.15).

3.00 Rediffusions. Jazz 6 ; 3.55, Black Ballad ; 4.45, El Tiempo pasa.

CANAL +

20.30 Téléfilm : La vérité est un vilain défaut. De Jean-Pierre Salomé.

22.05 Flash d'informations.

22.15 Magazine : Jour de foot.

23.00 Sport : Boxe. Réunion en direct de Levallois. Championnat d'Europe des poids super-walters : Laurent Boudouani (France) - Javier Castillejo (Espagne).

0.00 Le Journal du hard.

0.10 Cinéma : Citizen Shane. Film français, classé X, de Marc Dorcel (1994).

1.45 Le Grand Saut. ■■ Film américain de Joel Coen (1993, v.o.).

3.30 Noël chez les Muppets. ■■ Film américain de Brian Henson (1993, v.o.).

ARTE

20.45 Série : Du rouge à lèvres sur ton col. [1/6] De Dennis Potter. *L'action de cette série britannique à succès se situe à Londres à la fin des années 50. Tandis que les adultes s'inquiètent des problèmes liés à la crise de Suez, les jeunes rêvent d'amour et de rock'n'roll. Grand prix Europa des séries 1993*

21.45 Magazine : Métropolis. Les Guignols de l'info russes ; Journal d'un peintre : Paul Rebeyrolle ; L'Abécédaire de Gilles Deleuze

22.45 Magazine : Music Planet. Pop Galerie . Queen [1/2].

23.45 Téléfilm : La Mort bleue. D'Uwe Janson. *Une biochimiste enquête sur une eau polluée qui serait responsable du décès de plusieurs nourrissons.*

1.15 Cartoon Factory. [17/18] (rediff.).

1.45 Courts métrages d'animation : 7e art bis. [2/7] Estonie-Russie. Fionture, de Gan Bardine (17 min), *L'Enfer*, de Rein Raamat.

2.10 Magazine : Reportage. Les Coulisses de l'info, d'Agnes Poirier et Aubin Helot (rediff., 30 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Y'a pas match. 19.25 Météo des cinq continents (et 22.00). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Téléfilm : *Le Pays du soleil levant*. De Laurent Heynemann (1988) avec Fanny Ardant, Bruno Cremer. 21.30 Télécinéma. 22.05 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.30 Faites la fête : la fête brésilienne. Rediff. de France 2 du 31/12/95. 0.35 Journal de France 3. Edition Soir 3 (25 min).
PLANÈTE 19.40 Le Cuba de Fidel Castro. De Marc de Beaufort et Yezid Campos. 20.35 Chemins de fer. [11/12] De Santos à Santa Cruz. De Michael Houldey. 21.35 Saint Bernard et les domaines cisterciens en Europe. [2/3] La Puissance et la Gloire. De Lorène Soler. 22.00 Corsica Raid, Aventure 95. De Frédéric Guichard. 22.55 15 jours sur Planète. 23.20 Staline. [1/3] Révolutionnaire. De Jonathan Lewis. 0.15 Lijiang, la Chine au-delà des nuages. [4/4] Destins croisés. De Phil Agland (60 min).
PARIS PREMIÈRE 19.00 Top-Flop (et 22.00). 19.30 Stars en stock. 20.00 Eco, écu et quoi ? 20.30 Le Cadre Noir de Saumur. 22.25 Paris dernière. 23.20 Betty Page. De Gilles Boogaerts, Clémence Barret et Jean-Baptiste Erreca. 23.45 Hollywood and the Strippers. De Jeff et Tom Forrester. 0.25 Musiques en scènes. 0.55 A bout portant. Jo Privat (65 min).
CANAL J 17.30 Série : Le Vilain Petit Canard. 17.55 Capt'ain J. 18.00 Les P'tits Futés. Julien, l'enfant de la glace. 18.15 Regarde le monde. 18.30 Tarmac. 19.00 Série : Les Twist. 19.30 Prince Valiant. 20.00 Princesse grenouille.
CANAL JIMMY 21.00 Série : Angela, quinze ans. Opération à cœur ouvert. 21.50 Série : Le Frelon vert. La Machine à rêves. 22.10 Chronique du chrome. 22.20 Allô Jimmy, spécial 5e anniversaire (60 min). 23.20 Quatre en un. 23.50 Série : Route 66. 0.40 Série : Palace (55 min).
SÉRIE CLUB 19.05 Le Club. 19.15 Série : Models Inc. 19.55 Série : Miami Vice. 20.45 Série : Schimanski. 22.20 Série : Commando Garrison. 23.10 Série : Au-delà du réel, l'aventure continue. Le Démon de l'amour. 23.50 Série : Miss. 0.45 Collection George Sand. Les Maîtres sonneurs. Téléfilm de Lazare Iglesis (105 min).
MCM 19.00 Cinémascope. 19.15 Clips non-stop (et 20.30). 19.30 L'invité de marque. 20.00 Eurotrash. 22.30 MCM Dance Club (210 min).
MTV 19.00 European Top 20 Countdown. 21.00 First Look. 21.30 Music Videos. 23.30 The Zig & Zag Show. 0.00 Yo ! MTV Raps (120 min).
EUROSPORT 9.20 Ski. En direct. Coupe du monde : slalom géant dames. 1re manche, à Maribor (Slovénie) ; 10.50, slalom géant messieurs. 1re manche, à Flachau (Autriche) ; 12.20, slalom géant dames. 2e manche, à Maribor ; 13.10, Saut à skis, tournoi des Quatre Tremplins. 4e manche, à Bischofshofen (Autriche). 19.00 Speedworld. 19.25 Basket-ball. En direct. Championnat de France Pro A : 16e journée. Antibes-Racing-PSG. 21.15 Patinage artistique. En direct. Championnats de France, à Albertville (Savoie). 22.30 Supercross. En différé. Indoor de Dortmund (Allemagne). 23.30 Rallye. Résumé (et 1.00). Grenade-Dakar 96. 8e étape : Atar-Zouerat (511 km). 0.00 Saut à skis. Résumé (60 min).
CINÉ CINÉFIL 18.35 Born Reckless. ■ Film américain de Howard W. Koch (1959, N., v.o.). 19.55 Actualités Pathé n° 2. 20.50 Le Club. André Dussollier. 22.05 Hollywood Backstage. 23.00 Confession à un cadavre. ■■ Film britannique de Seth Holt (1965, N., v.o.). 0.35 Quasimodo. ■ Film américain de William Dieterle (1939, N., v.o., 115 min).
CINÉ CINÉMAS 18.45 Avec Krzysztof Kieslowski. 19.40 Le Bazar de Ciné Cinémas. 20.30 Téléfilm : Les Amants du Pacifique. [1/2] De Ray Alchin. 21.55 Ciné Cinécourts. 23.00 L'Empereur du Nord. ■■ Film américain de Robert Aldrich (1973, v.o.). 0.55 Téléfilm : Black Etreintes. Classé X (90 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Le Temps de la danse. Les amateurs de la danse en France. 20.30 Photo-portrait. Euphrosine Dioxadis (Les Portraits du Fayum). 20.45 Fiction. Sextine, d'André Targe. 22.35 Musique : Opus. Eric Watson ou la querelle des éléments. 0.05 Fiction : Tard dans la nuit. Appassionata, de Jacques-Pierre Amette. 0.55 Chronique du bout des heures. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).
FRANCE-MUSIQUE 19.05 Opéra. Festival de Bayreuth. Donné le 2 août 1995, par le Chœur et l'Orchestre du Festival de Bayreuth, dir. Giuseppe Sinopoli : Parsifal, de Wagner, Placido Domingo (Parsifal), Ula Priew (Kundry), Franz Mazura (Klingsor), Hans Sotin (Gurnemanz), Matthias Hölle (Titurel). 22.45 Entracte. 23.20 Le Bel Aujourd'hui. Concert donné le 16 décembre 1995, salle Olivier Messiaen à Radio-France : Homéomorphismes (création mondiale), de Ratlu ; Trois chants pour un Noël sur des poèmes de René David (création), de Lejet, par la Maîtrise de Radio-France, dir. Denis Dupays ; Sonate pour violon et piano (création), de Nigg, Tran Gnoc, violon, Brigitte Vendome, piano. 1.00 Nuit de musique traditionnelle. Emission spéciale. Les Rois Mages. Extraits d'archives relatives au thème de l'Epiphanie.
RADIO-CLASSIQUE 20.40 Transcriptions et arrangements. Quatuor n° 11, de Beethoven, par les Solistes de Moscou ; Sextuor n° 1, (2e mouvement), de Brahms, Ax, piano ; Aimer, boire et chanter, de J. Strauss fils, par le Quatuor Alan Berg ; Deux préludes chorals, de Schoenberg, par l'Orchestre de la Radio bavaroise, dir. Tilson-Thomas ; Variations chorales BWV 769, de Bach, par l'Orchestre symphonique de Boston, dir. Ozawa ; Prélude, de Chostakovitch, par le Royal Philharmonic Orchestra, dir. Stokowski ; Casse-Noisette, extrait, de Tchaïkovski, Martha Argerich et Economou, pianos ; Préludes op. 28, de Chopin, par l'Orchestre de la Radio symphonique de Berlin, dir. Rickenbacher. 22.35 Da Capo. Glenn Gould. Concerto op. 42, de Schoenberg, par l'Orchestre symphonique de la CBC, dir. Craft ; Sonate n° 3 op. 92 n° 4, de Krenek ; Sonate avec poème, de Hindemith, Mason Jones, cor ; Concerto italien, de Bach ; Symphonie n° 6 (transcription de Liszt), de Beethoven. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique. ◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

DIMANCHE 7 JANVIER

TF 1

12.50 Magazine : A vrai dire.

13.00 Journal, Météo.

13.20 Série : Walker Texas Ranger.

14.15 Série : Arabesque.

15.05 Série : Le Rebelle.

15.50 Série : Les Dessous de Palm Beach.

16.40 Disney Parade. Donald blagueur ; L'intrépide Chevalier Millard (2e partie).

17.50 Spécial sport : Patinage artistique. *Championnat de France à Albertville. Avec Surya Bonaly, Philippe Candeloro, Sarah Abitbol, Stéphane Bernadis, Vanessa Gusmeroli, Eric Millot, Thierry Gérez, Francis Gastellu, Frédéric Dambier, Stanick Jeannette, Gabriel Monnier, Line Haddad, Sylvain Privé.*

19.00 Magazine : 7 sur 7. Présenté par Anne Sinclair. Invités : François Léotard, Line Renaud.

20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.45 Cinéma : L 627. ■■ Film français de Bertrand Tavernier (1992). Avec Didier Bezace.

23.15 Ciné dimanche.

23.25 Cinéma : L'Arme parfaite. □ Film américain de Mark Disalle (1991). Avec Jeff Speakman.

0.55 Journal, Météo.

1.05 Programmes de nuit. Concert : Orgues et trompettes, par l'Orchestre français ; Quatuor Anton ; 3.40, TF 1 nuit (et 4.20) ; 3.50, Histoires naturelles (et 5.05) ; 4.30, Série : Mésaventures ; 4.55, Musique.

FRANCE 2

12.05 Magazine : Polémiques (et 2.30).

12.50 Météo (et 13.15).

12.58 Loto, Journal.

13.25 Dimanche Martin. Le monde est à vous, avec Michèle Torr.

15.05 Documentaire : Cousteau. Fortunes de mer.

16.05 Dimanche Martin (suite). L'Ecole des fans, avec Mireille Mathieu ; Ainsi font, font, font.

17.50 Stade 2 (et 5.10). Ski : Résumé des épreuves de Coupe du monde ; Biathlon : Championnat de France ; Rugby : Finale de la Coupe d'Europe des clubs ; Basket-ball ; Moteurs : Résumé du Grenade-Dakar ; Judo : Championnat de France par équipes.

18.45 Déjà dimanche.

19.25 Déjà le retour.

19.59 Journal, Rallye Grenade-Dakar, Météo.

20.50 Cinéma : Ma femme s'appelle reviens. ■ Film français de Patrice Leconte (1981). Avec Michel Blanc.

22.20 Variétés : Taratata. Présenté par Nagui. Avec Bernard Lavilliers, Zazie, les Rita Mitsouko, Exit.

23.35 Journal, Météo.

23.45 ▶ Dakar 90 : Le Bivouac.

0.30 Programmes de nuit. L'Heure du golf (rediff.) ; 1.00, Tatort ; 3.15, Savoir plus santé (rediff.) ; 4.10, Trois mousquetaires à Shanghaï ; 5.50, Dessin animé.

FRANCE 3

12.00 Télévision régionale.

12.45 Journal.

13.05 Documentaire : Les Quatre Dromadaires. Tong Tana, voyage au cœur des dernières forêts vierges, de Fredrick Krusenstjerna et Jan Roed.

14.05 ▶ Sports dimanche. Rugby : Finale de la 1re Coupe d'Europe Toulouse-Cardiff ; 14.30, Coup d'envoi ; 16.10, Tiercé, en direct de Vincennes ; 16.30, Sur la piste du Dakar.

17.05 Série : Magnum.

17.55 Magazine : Lignes de mire. Présenté par Jacques Chancel.

18.55 Le 19-20 de l'information. 19.08, Journal régional.

20.05 Divertissement : Benny Hill.

20.35 ▶ Le Journal du Dakar.

20.55 Série : Inspecteur Derrick. Caïn et Abel, de Hans-Jürgen Tögel.

21.55 Série : Un cas pour deux. Le Dernier Amour d'Hanna, de Kaspar Heidelbach.

23.00 Dimanche soir. Débat animé par Christine Ockrent et Gilles Leclerc ; Invité : Laurent Fabius, suivi de : A la une sur la Trois, animé par Christine Ockrent, avec Serge July et Philippe Alexandre.

23.40 Météo et Journal.

0.00 ▶ Cinéma : Quatorze Juillet. ■■ Film français de René Clair (1932, N.).

1.30 Musique Graffiti. Lieder, de Rossini, Chapí, par Montserrat Caballé, soprano ; Manuel Burgueras, piano (15 min).

M 6

12.30 Série : Madame est servie.

13.00 Série : Docteur Quinn, femme médecin.

14.50 Magazine : Culture rock. Présenté par Christophe Crenel. La Saga David Bowie.

15.45 Série : Le Joker.

16.40 Sport : Tam tam ski show.

17.10 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.

18.00 Documentaire : Diana face à son destin. De René-Jean Boyer (rediff.).

19.00 Série : Mission impossible, vingt ans après. Cow-boy.

19.54 Six minutes d'informations, Météo.

20.00 Jeu : Le Grand Zap. Présenté par Olivier Carreras.

20.35 Sport 6 (et 1.00). Présenté par Stéphane Tortora.

20.45 Magazine : Zone interdite. Présenté par Patrick de Carolis. Reportages : En visite chez « Ma tante » ; Le diable danse dans le Bronx ; Vol au-dessus d'une portée de chiots.

22.40 Culture pub (et 4.20). Spécial Italie.

23.10 Cinéma : Le Diable rose. □ Film français de Pierre B. Reinhard (1988). Avec Brigitte Lahaie.

0.35 Magazine : Rock express. Garbage, Ruby, Soul Asylum.

1.10 Musique : Boulevard des clips (et 4.50).

2.40 Rediffusions. Le Ballet royal ; 3.30, Jazz 6.

CANAL +

En clair jusqu'à 14.05

12.25 Flash d'informations (et 19.40, 22.30).

12.30 Magazine : Télés dimanche. Emission spéciale Jean-Pierre Elkabbach. Invités : Arthur, Jean-Claude Killy.

13.30 La Semaine des Guignols.

14.05 Téléfilm : Le Cavalier des nuages. De Gilles Behat, avec Richard Berry, Nadia Fares. *Sur l'île de la Réunion, à la suite d'une circonstance malencontreuse, un flic se retrouve pris en chasse par des trafiquants d'uranium russes.*

15.50 Clip des vœux.

En clair jusqu'à 18.00

16.10 Décode pas Bunny.

17.10 Les Superstars du catch.

18.00 Cinéma : Les Grincheux. □ Film américain de Donald Petrie (1993). Avec Jack Lemmon, Walter Matthau, Ann Margret.

En clair jusqu'à 20.35

19.50 Ça cartoon. Présenté par Philippe Dana.

20.35 Cinéma : Etat second. ■ Film américain de Peter Weir (1994). Avec Jeff Bridges, Isabella Rossellini, Rosie Perez.

22.35 L'Equipe du dimanche. Présenté par Philippe Bruet.

1.10 Cinéma : Naked in New York. ■ Film américain de Daniel Algrant (1993, v.o.). Avec Eric Stoltz, Mary-Louise Parker, Ralph Macchio.

2.35 Surprises (25 min).

LA CINQUIÈME

12.00 Documentaire : Madame Butterfly, le tournage.

13.00 Détours de France. La Tradition des fèves.

13.30 Fête des bébés !

14.00 L'Esprit du sport. Brice Lalonde.

15.00 Teva : Odyssée arctique.

16.00 Téléfilm : Sans famille. De Jacques Ertaud, d'après Hector Malot.

17.00 Le Sens de l'Histoire. La Russie en guerre.

18.30 Va savoir. Présenté par Gérard Klein. Les falaises d'Etretat.

18.58 Le Journal du temps.

ARTE

19.00 Cartoon Factory [18/18]. Ball Game (1932) ; Chinaman's Chance (1932) ; Crosby, Columbo & Vallee (1932) ; Mary's Little Lamb (1936).

19.30 Magazine : Maestro. L'Art de la direction d'orchestre [1/2], de Sue Knussen. *Maestro est un nouveau rendez-vous musical hebdomadaire. Les deux premières émissions nous font découvrir l'art et les secrets des grands chefs d'orchestre de notre siècle.*

20.30 8 1/2 Journal.

20.45 Soirée thématique : Les Bandits au grand cœur. Proposée par Vivien Marx.

20.46 Cinéma : Les Révoltés du Rhin. ■ Film allemand de Helmut Käutner (1958). Avec Curd Jürgens, Maria Schell, Christian Wolf.

22.40 Court métrage : Gendarmes et voleurs. De Thomas Balzer (1995, v.o.).

23.15 Documentaire : Wanted Robin Hood. De Gabriele Röthemeyer.

23.50 Documentaire : La Légende de Mandrin. De Pierre Nivollet.

0.45 Magazine : Métropolis. Présenté par Pierre-André Boutang et Peter Wien. Les Guignols de l'info russes ; Journal d'un peintre : Paul Rebeyrolle ; L'Abécédaire de Gilles Deleuze (rediff.).

1.45 La Légion étrangère. Documentaire de Jacek Blawut (rediff., 57 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 30 millions d'amis. Rediff. de TF 1 du 30/12/95. 19.25 Météo des cinq continents (et 22.00). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 7 sur 7. 21.00 Temps présent. 22.05 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.30 La Désenchantée. ■■■ Film français de Benoît Jacquot (1990). Avec Judith Godrèche. 0.00 Kaléidoscope. 0.35 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Journal de la TSR. En direct (25 min).
PLANÈTE 19.30 Lijiang, la Chine au-delà des nuages. [4/4] Destins croisés. De Phil Agland. 20.35 Alice in Lisbon. Portrait de Bob Wilson. De Luis Matos. 21.30 Les Grands Maîtres de la photographie. [5/6] Bill Brandt. De Peter Adam. 22.05 Les Métiers du monde. De Guy Rechard. 23.00 César. De Marc Petitjean. 23.40 Condors. De Michel Terrasse. 0.35 Kanun. De Piro Milkani et Cizia Zykë (55 min).
PARIS PREMIÈRE 19.00 Jean-Edern's Club. 20.00 Totalement cinéma. 20.30 Top-Flop. 21.00 Excalibur. ■■ Film américain de John Boorman (1981, v.o.). 23.20 Concert : Lionel Hampton and His Giants. Enregistré à la Stadthalle de Leonberg (Allemagne), en 1988. 0.40 Eco, écu et quoi ? (25 min).
CANAL J 17.30 Série : Le Vilain Petit Canard. Les colles, ça décolle. 18.00 Série : Les Monroes. Sous la menace. 19.00 Survival. Pêcheurs de haut vol. 19.30 Dessin animé : Prince Valiant. 20.00 Série : Sans famille. 20.25 Dodo, le retour. 20.30 Série : Anna et le roi.
CANAL JIMMY 21.00 Série : Seinfeld. La Soupe. 21.30 Série : Dream On. Théorie de la relativité. 21.50 Chronique New Age. 21.55 La semaine sur Jimmy. 22.10 Série : New York Police Blues. Episode n° 30. 23.00 Le Meilleur du pire. 23.30 Série : Les Envahisseurs. Le Rideau de lierre. 0.20 Atlantic Records, un label de légende. De Uri Fruchtman et John T. Davis (110 min).
SÉRIE CLUB 19.00 Série : Models Inc. Crise d'identité. 19.45 Série : Miami Vice. A contre-cœur. 20.35 Le Club. 20.45 Téléfilm : La Milliardaire. [1/3] De Jacques Ertaud. 22.20 Série : Commando Garrison. Laissez-moi mourir. 23.10 Série : Au-delà du réel, l'aventure continue. Le Voyage de retour. 23.50 Série : Miss. Miss fait une cure. 0.45 Série : Les Boussardel. Le Temps d'aimer (105 min).
MCM 19.30 Mangazone Mag. 20.00 NBA Action. 20.30 Clips non-stop (et 21.45, 0.00). 21.30 Médiamag. 22.30 Eurotrash. 23.00 MCM Mag. 23.25 Mangazone (et 0.55). 23.30 Blah-Blah Métal (30 min).
MTV 19.00 News : Weekend Edition. 19.30 Concert : Bruce Springsteen. Enregistré à Los Angeles, en septembre 1992. 20.30 The Soul of MTV. 21.30 The State. 22.00 Oddities Featuring the Maxx. 22.30 Alternative Nation. 0.00 Headbangers' Ball (90 min).
EUROSPORT 9.20 Ski. En direct. Coupe du monde : slalom dames. 1re manche, à Maribor. (2e manche à 12.20). 10.20 Ski. En direct. Coupe du monde : slalom messieurs. 1re manche, à Flachau. (2e manche à 13.20). 19.00 Sumo. Résumé. 2e grand tournoi de Paris-Bercy. 20.30 Aérobic. Résumé. Miss Fitness Etats-Unis (4e partie). 21.30 Rallye (et 1.00). Grenade-Dakar 96. 22.00 Supercross. En différé. Supercross indoor de Dortmund (Allemagne). 23.00 Monster Truck. 0.00 Course de camions (60 min).
CINÉ CINÉFIL 19.10 Le Club. Invité : André Dussollier. 20.30 Quasimodo. ■ Film américain de William Dieterle (1939, N.). 22.25 Ses trois amoureux. ■ Film américain de Garson Kanin (1941, N., v.o.). Avec Ginger Rogers. 23.55 Born Reckless. ■ Film américain de Howard W. Koch (1959, N., v.o.).
CINÉ CINÉMAS 19.45 Les Cent Premières Années du cinéma [1/2]. 20.35 Amazon. ■ Film finlandais de Mika Kaurismaki (1990). 22.05 Evil Dead : La Mort diabolique. ■ Film américain de Sam Raimi (1982). 23.35 Toys. □ Film américain de Barry Levinson (1992, v.o., 120 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 22.25 Poésie sur parole. Malcolm de Chazal (6). 22.35 Musique : Le Concert. Musica 95. Enregistré le 23 septembre au Palais des fêtes, à Strasbourg : La Rosa de Ariadna, opéra, de Dazzi. 0.05 Clair de nuit. Tentatives premières : L'atelier d'écriture de la maison d'arrêt d'Osny ; Rub a dub dub ; Rémanences : Tour de guêt ; Des mots dans le vent ; La Durée du oui : Cirque, par Michèle Bokanowski. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).
FRANCE-MUSIQUE 20.05 Voix souvenirs. Fanely Revoil, mezzo-soprano. Monsieur Beaucaire : air du rossignol, de Messager ; Œuvres de Lecocq : Le Petit Duc : Mes bell's Madam's ; Le Cœur et la Main : boléro, dir. Marcel Cariven (enregistré en 1943) ; Œuvres de Varney : L'Amour mouillé : Il était jeune ; Voici la marchande d'oranges, par le Chœur et l'Orchestre Radio-lyrique, dir. Roger Ellis (enregistré en 1957) ; Œuvres d'Offenbach : La Périchole : La Lettre O mon cher amant ; Couplet de l'aveu Je t'adore brigand, dir. Edouard Bervily (enregistré en 1935) ; Madame Favart : Ronde des vignes Ma mère aux vignes m'envoyait ; Rondeau de la vieille Je passe sur mon enfance, dir. Edouard Bervily (enregistré en 1934) ; Œuvres de Van Parys : Virginie Dejazet : Valse de Virginie ; Présentation de Paris, dir. Pierre Pagliano (enregistré en 1946) ; Œuvres de Ganne : Les Saltimbanques ; Tableau de la parade ; C'est l'amour, valse, dir. Pierre Cariven (enregistré en 1943). 21.00 Capitale Prague. Ou la mémoire des pierres. 22.30 Transversales. 1. Variations transversales : Autour de la danseuse et chorégraphe Karine Saporta (au Théâtre de la Ville du 8 au 13 janvier). Œuvres de Schulhoff, Lully, Nyman, Zelwer, Fernandez, Cascales, Lemêtre ; 2. Les Magiciens de la Terre : Viêt-nam : Tran Quang Haï et Bach Yen ; Chine : Lin Youren, avec François Picard ; 3. Chansons : Histoires d'accordéon : Adolphe Deprince et Fréhel ; 4. Le jazz, probablement : Jimmy Giuffre, Paul Bley, Steve Swallow ou la magie d'un trio d'exception. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.
RADIO-CLASSIQUE 20.00 Soirée lyrique. Radamisto, de Haendel, par l'Orchestre baroque de Fribourg, dir. McGegan, Gondek, Saffer, Hanchard, sopranos, Popken, contre-ténor, Dean, Cavallier, basses. 23.15 Soirée lyrique (Suite). Œuvres de Haendel : Concerto grosso n° 1, par le Haendel et Haydn Society ; Floridante, acte 1, par les Solistes et le Tafelmusik, dir. Curtis. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les interventions à la radio

RCJ, tout au long de la matinée : hommage à Emmanuel Levinas.

Le Monde
DIMANCHE 7 - LUNDI 8 JANVIER 1996

Grandeurs d'Etat

par Alain Rollat

AINSI, selon M. Chirac, l'Etat *« n'a pas à être modeste »*, l'Etat *« doit être grand »*. Qu'est-ce que cela signifie ? De prime abord, il semble que, dans l'esprit du président de la République, ces deux options soient antinomiques. Mais cette première impression est sûrement trompeuse, car elle induit une interprétation erronée. Elle accrédite, en effet, l'idée que la modestie se situerait à l'opposé de la grandeur.

Or, comme chacun le sait depuis que c'est écrit dans la Bible (*« Vanité des vanités, tout n'est que vanité »*), rien n'est plus faux. Donc, ce n'est certainement pas ce qu'a voulu dire M. Chirac. Sinon, il se retrouverait dans une position politique ambiguë puisqu'il figurerait involontairement parmi les chefs d'Etat portés à confondre raison d'Etat et raison d'orgueil. C'est-à-dire, dans sa conception de l'Etat, plus proche d'un Louis XIV (*« L'Etat, c'est moi »*) que d'un Vladimir Ilitch Oulianov, dit Lénine (*« L'Etat, c'est nous »*). Bref, il convient d'écarter cette grille de lecture tant que rien n'autorise à penser que, dans sa pratique gaullienne des institutions de la Ve République, M. Chirac dérive jusqu'à épouser la thèse de son prédécesseur sur « le coup d'Etat permanent ».

La vraie question est de savoir comment l'Etat peut *« être grand »* lorsqu'il s'agit d'un Etat républicain. Qu'est-ce qui fait la grandeur de l'Etat dans une démocratie normalement constituée, peuplée de citoyens assez modestes pour se tenir sagement à égale distance des conceptions d'un Platon (*« Tant que les philosophes ne seront pas rois dans les cités ou que ceux qu'on appelle aujourd'hui rois ne seront pas vraiment philosophes (...), il n'y aura de cesse (...) aux maux des cités, ni, ce me semble, à ceux du genre humain »*) et du pessimisme d'un Paul Valéry (*« L'Etat est un être énorme, terrible, débile. Cyclope d'une puissance et d'une maladresse insignes, enfant monstrueux de la Force et du Droit »*) ?

Il n'y a pas trente-six réponses. La meilleure façon de mesurer la grandeur de l'Etat est de le faire à l'aune de ses fonctions les plus élémentaires. Le mieux est de revenir au sens littéral du terme pour évaluer sa « manière d'être », au ras des paquerettes, dans ses manifestations les plus humbles à l'égard des membres de la société. En prenant la précaution de ne pas oublier que la définition du bonheur est une affaire trop personnelle pour être laissée à l'Etat : cela dit à cause de M. Juppé, qui a gentiment souhaité rendre les Français *« heureux »*.

Alors, il apparaît vite que l'Etat républicain ne peut prétendre à la grandeur s'il ne fonde pas son action sur un juste milieu entre deux nécessités aussi absolues qu'inséparables : la préservation de la paix civile, qui passe certes par le maintien de l'ordre, et l'établissement de la justice sociale, qui implique la répartition équitable des droits, des devoirs mais aussi des richesses. Ce qui conduit à présumer que, dans l'esprit de M. Chirac, ces deux impératifs restent bien liés.

Le gouvernement lituanien est fragilisé par une grave crise bancaire

STOCKHOLM
de notre correspondant en Europe du Nord

Dans les Républiques baltes, la mise en place de nouvelles institutions financières dans lesquelles se sont parfois faufilés d'anciens représentants de la Nomenklatura et des groupes plus ou moins honnêtes spécialistes du « blanchiment », s'est accompagnée de quelques « krachs » bancaires retentissants depuis la restauration de l'indépendance.

En Lettonie, par exemple, la Banka Baltija – le plus grand établissement du pays – cessait ses activités en mai 1995, ruinant par la même occasion des dizaines de milliers de petits épargnants. Cette faillite devait expliquer en partie le succès, fin septembre 1995, des mouvements populistes aux élections législatives.

C'est au tour maintenant de la Lituanie – la plus peuplée des trois Républiques baltes avec 3,7 millions d'habitants – de connaître un scandale politico-financier. Quelques jours avant Noël, deux établissements locaux, la Litimpeks Bank et la Banque de l'Innovation (Laib), fermaient leurs portes et quatre de leurs responsables, accusés de fraude et de détournement de fonds, étaient arrêtés, les 20 et 21 décembre 1995, à la demande du gouvernement. La Banque centrale à Vilnius décidait de geler tous les comptes des particuliers, qui, de ce fait, ne pouvaient toucher leurs salaires ou leurs retraites.

La crise devait rapidement prendre une dimension politique. On apprenait, en effet, que le premier ministre, Adolfas Slezevicius, avait retiré ses économies – l'équivalent, dit-on, de 30 000 dollars (environ 150 000 francs – de son compte personnel à la Banque d'innovation, la plus importante institution financière du pays, deux jours avant la suspension des activités de l'établissement... Tirant les enseignements du scandale, deux membres du gouvernement, Povilas Gylys et Linas Linkevicius, respectivement ministres des affaires étrangères et de la défense, et appartenant eux aussi au Parti du travail au pouvoir de M. Slezevicius, ont annoncé, vendredi 5 janvier, leur démission. Ils estiment ne plus pouvoir travailler dans une équipe éclaboussée par une *« crise politique et morale »*.

La veille, le président de la République, Algirdas Brazauskas, n'avait pas été tendre avec son chef du gouvernement. Il lui avait reproché de se soucier davantage de ses intérêts personnels que du sort des dizaines, voire des centaines de milliers de Lituaniens qui font les frais actuellement de la crise bancaire. Toutefois, le chef de l'Etat n'a pas les moyens constitutionnels de limoger son premier ministre. *« C'est au gouvernement*, avait-il souligné, *de se démettre pour des raisons d'ordre civiques et morales »*. Ou bien d'être renversé par les députés, ce qui ne peut être exclu.

« CORROMPU »

L'opposition et une partie de la presse réclament depuis plusieurs jours déjà la démission immédiate de M. Slezevicius et de son gouvernement, qualifié de *« corrompu »* par Vytautas Landsbergis, l'homme qui avait conduit la lutte des Lituaniens pour l'indépendance contre les Soviétiques. Les élections législatives doivent avoir lieu en principe dans le courant de l'automne, mais, en raison du scandale politico-financier dans lequel d'autres ministres seraient impliqués, elles pourraient être avancées, indique-t-on à Vilnius.

L'assainissement et la restructuration de la Litimpeks Bank et de la Laib ont déjà commencé avec le concours d'institutions financières internationales, et les deux établissements ont reçu l'autorisation, vendredi, de la Banque centrale de reprendre certaines opérations et de rouvrir, notamment, leurs bureaux de change.

Alain Debove

Tirage du *Monde* daté samedi 6 janvier 1996 : 471 005 exemplaires 1

La « gauche de la gauche » n'a pas bénéficié du mouvement social

La Convention pour une alternative progressiste se dote d'un exécutif

L'ÉVÉNEMENT est marginal, mais symbolique : samedi 6 janvier, la Convention pour une alternative progressiste (CAP), créée il y a un an autour de l'Alternative pour la démocratie et le socialisme (ADS) de Claude Poperen avec l'ambition de devenir le point d'ancrage de la gauche alternative, devait se réunir à Montreuil, en Seine-Saint-Denis, pour élire son exécutif et ses porte-parole. Mais personne, ou presque, ne connaît la CAP. Réunis en assises à Lyon, à la mi-décembre, ses six cent cinquante élus, dont une soixantaine de maires, n'ont pas su faire entendre leur voix dans le conflit social.

La déclaration commune avec la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), les Verts, l'Alternative rouge et verte (AREV) et les Refondateurs communistes (Futurs) pour *« prendre un certain nombre d'initiatives politiques d'action et de débat »* est passée inaperçue. Pire : la réunion de samedi devrait acter le refus de ces derniers d'abandonner leur étiquette et de se fondre dans un parti, consacrant ainsi la faiblesse de ce mouvement politique.

En décembre 1995, dans les meetings ou dans les « manifs », les bannières politiques ont eu peu d'importance. Priorité à la lutte et aux slogans. Dès le 25 novembre 1995, autour d'une grosse délégation du Parti communiste, l'autre gauche, non socialiste, était dans la rue. Syndicalistes, militants politiques et membres d'associations avaient défilé, à l'appel de la Coordination des associations pour le droit à l'avortement et à la contraception (Cadac), dirigée par Maya Surduts – une militante de la LCR –, pour l'égalité des femmes. Comme une répétition générale avant les grèves « à la carte » contre le plan Juppé.

« Cette manif-là aurait dû mettre la puce à l'oreille des observateurs », dit Wally Rosell, un des piliers de la Fédération anarchiste, qui tient librairie rue Amelot, dans le 11e arrondissement de Paris. *« Rappelons-nous*, dit-il, *ce qui s'était passé juste un an auparavant : la réquisition des logements, un mot hors-la-loi tombé dans l'usage commun. »* En tête du défilé, Dominique Voynet, porte-parole des Verts, se souvient aussi de sa surprise de voir, le 25 novembre 1995, qu'on avait troqué *« les traditionnels mots d'ordre biologiques pour se battre contre l'ordre moral : la libération de la tête, plus que celle du corps »*.

Porté par le « peuple de gauche » ou les tenants d'une autre politique (parmi lesquels des déçus de Jacques Chirac), le mouvement de décembre aurait pu être pour les « petites gauches » l'occasion d'un sursaut. Il n'en a rien été. La gauche alternative n'a pas réussi à se faire le relais du mouvement social. Faute de force ou d'unité et *« peut-être aussi parce qu'elle propose des choses trop subtiles et trop intellectuelles »*, dit-on chez les Verts, l'alternative politique, réelle, est restée virtuelle.

La « gauche de la gauche socialiste » disposait pourtant d'une plate-forme solide, qui passe d'abord par le refus unanime d'une politique monétariste et de l'Europe libérale : la déclaration télévisée de Jacques Chirac, le 26 octobre, ressentie comme une forme d'allégeance aux marchés financiers, fournit force, colère et arguments. Le Mouvement des citoyens (MDC) de Jean-Pierre Chevènement, mais aussi le Parti communiste, y puisent le sel de leurs analyses sur le conflit : *« Il s'agit bien de la première manifestation de masse contre l'esprit de Maastricht »*, confirme aujourd'hui le MDC. Ceux qui, lors de l'élection présidentielle, avaient plaidé pour la réduction du temps de travail sans perte de pouvoir d'achat, pour l'accès à la retraite au bout de trente-sept annuités et demie pour le public comme pour le privé, la taxation des revenus financiers pour résoudre le déficit de la Sécurité sociale, la défense et la rénovation du service public à la française, ont aujourd'hui *« des droits d'auteur à faire valoir »*, comme dit l'un d'eux.

Les incertitudes du PCF sur les alliances à mener et le parti à construire ont sans doute contribué à ce rendez-vous raté. Durant tout le mois de décembre, Robert Hue a rappelé son souci de *« mutation »* de manière incantatoire, mais en donnant l'impression de ne pas surmonter clairement les contradictions de son parti. Réuni le 20 décembre 1995, le bureau national su PCF a continué à proposer, sans choisir, deux pistes parallèles : le « pacte unitaire pour le progrès » avec les forces de gauche, cher à M. Hue, et celle des Forums sur les *« contenus et conditions du changement »*, qui seront organisés, à partir du 15 janvier, dans les départements.

Même l'extrême gauche n'a pas su rebondir sur le conflit. *« Les trotskistes ont adopté une attitude très conventionnelle*, explique Gilbert Wasserman (ADS), *en appelant à la grève générale »* – et non, selon le prudent mot d'ordre de la CGT, à la *« généralisation »* de la grève. *« Evidemment, personne ne les a écoutés »*, ajoute M. Wasserman. La LCR, traditionnellement plus à l'aise dans les mouvements sociaux que lors des élections et qui dispose de nombreux relais au sein des syndicats, s'est cantonnée à son activisme traditionnel. Arlette Laguiller (Lutte ouvrière), qui avait réuni sur son nom quelque 1,6 million d'électeurs en avril 1995, a semblé à la remorque d'un conflit qu'elle croyait *a priori* peu probable et qu'elle a finalement jugé *« limité »*.

« Le mouvement social a révélé un grand vide politique », explique M. Wasserman. *« Depuis le trotskisme et les années 30, on connaît toute la difficulté de créer un groupe estampillé à gauche hors des socialistes et des communistes »*, rappelle aussi Jean-Luc Bennahmias, chez les Verts. Les discussions sur les candidatures concurrentes à celle du secrétaire national du PCF, à la veille de la présidentielle, avaient déjà mis en évidence cette faiblesse chronique. Pour la première fois, cependant, on s'était interrogé sur une candidature « associative » : peut-être cette « autre gauche », si elle existe un jour autrement qu'en pointillé, prendra-t-elle des formes moins classiques que celles des forces politiques organisées.

Ariane Chemin

Les « assoces » en première ligne

Elles s'appellent Droit au logement (DAL), Agir contre le chômage (AC !), Ras l'Front, APEIS, Droits devant et défendent les chômeurs, les immigrés ou les sans-abri. Elles prônent une « alternative » sociale, et non politique. Lors des deux grandes manifestations des 12 et 16 décembre 1995, on les a vues s'associer pour la première fois aux défilés d'un mouvement revendicatif de salariés, avec les dirigeants de la CGT, de FO, de syndicats CFDT, de la FSU, et de SUD. *« Les « assoces » ont empêché que l'on ne mette en opposition les salariés et les exclus*, résume Jean-Baptiste Eyrault, président de DAL. *On a bordé le mouvement. »*

Le 20 décembre 1995, un « Forum des sans » s'est réuni au Centre Beaubourg à Paris, à la veille du sommet social sur le plan Juppé. Sans aucun parti politique. Ces derniers lorgnent pourtant avec convoitise sur ces viviers de forces vives, ex-militants déçus ou nouveaux venus aux combats sociaux. En témoigne l'attention que leur porte, depuis le « sommet des sans », le quotidien *L'Humanité*.

Accord provisoire pour le paiement des fonctionnaires américains

LE PRÉSIDENT américain, Bill Clinton, a signé, samedi 6 janvier, une résolution approuvée la veille par le Congrès, permettant de payer les fonctionnaires fédéraux jusqu'au 26 janvier et les arriérés de salaire à compter du 16 décembre 1995. Le projet de loi, adopté par le Congrès et ratifié par le président Bill Clinton, constitue une première avancée dans le conflit qui oppose le Congrès à la Maison Blanche depuis cette date à propos du budget fédéral.

Le texte adopté par le Congrès permet de débloquer la situation dans une partie des services fédéraux qui étaient affectés par la crise en assurant le financement des salaires de 580 000 agents fédéraux, qui travaillaient sans être payés, et de 280 000 autres, qui étaient en chômage technique. Cette résolution prévoit aussi la réouverture de certains services, tels que les parcs nationaux, mais n'autorise pas une reprise du fonctionnement de l'administration dans son ensemble.

Tandis que le président de la Chambre des représentants, Newt Gingrich, émettait l'espoir que Bill Clinton présente ce week-end un plan de rééquilibrage du budget, le sénateur Dole, dirigeant de la majorité au Sénat, précisait samedi matin qu'un accord sur l'équilibre budgétaire serait obtenu prochainement. Bob Dole, a ajouté qu'il y avait *« des raisons de penser »* que le président américain soumettrait au cours du week-end un projet en ce sens au Congrès. *« Je pense qu'ils sont sérieux »*, a-t-il dit à propos de l'administration Clinton. *« Nous dirigeons-nous vers un accord ? On va essayer »*, a-t-il déclaré.

Le chef du service de presse de la Maison Blanche, Mike McCurry, a estimé pour sa part que ceux qui escomptaient un accord budgétaire d'ici à lundi étaient *« un petit peu optimistes »*. Les républicains, majoritaires au Congrès, veulent forcer Bill Clinton à adopter un plan rétablissant l'équilibre du budget d'ici à l'an 2002 tout en réduisant les impôts, ce qui suppose un très fort ralentissement de dépenses sociales. – *(AFP, AP.)*

Des personnalités lancent un appel contre la « dénatalité »

PLUSIEURS HOMMES POLITIQUES, syndicalistes et universitaires ont lancé un appel *« pour que la France ne se suicide pas par dénatalité »*, dans lequel ils déplorent que *« la politique familiale ne favorise plus le mariage et la constitution de familles stables »*. Cet appel, rendu public vendredi 5 janvier, est dû à cinq démographes, sociologues ou économistes (Evelyne Sullerot, Jean-Claude Chesnais, Michel Godet, Jacques Dupaquier et Philippe Rossillon) et à la revue *Population et avenir*. Parmi les signataires figurent notamment Jean-Pierre Chevènement, Philippe de Villiers, Pierre Méhaignerie, Jean-Pierre Soisson, Pierre Messmer, ainsi que Jacques Lesourne, ancien directeur du *Monde*, professeur au Conservatoire national des arts et métiers.

■ **JUSTICE : le marchand d'art Jacques Melki** a été condamné à deux ans d'emprisonnement et 200 000 francs d'amende par la treizième chambre du tribunal correctionnel de Paris, présidé par Dominique Coujard, qui l'a déclaré coupable d'abus de confiance et d'escroquerie. Le tribunal a cependant relaxé M. Melki de plusieurs accusations d'escroquerie, dont se plaignait notamment la Banque générale du commerce (BGC) (*Le Monde* du 18 décembre 1995). Le jugement condamne en outre Jean-Pierre Rein, ancien directeur de la BGC, à quinze mois d'emprisonnement avec sursis et 100 000 francs d'amende pour complicité. Enfin, le tribunal condamne Ary Edouard, inspecteur du Trésor public, à huit mois avec sursis et 50 000 francs d'amende pour faux en écritures. MM. Melki et Rein devront payer solidairement 500 000 francs à Realim et SPH Serdi, sociétés clientes du marchand d'art. M. Melki seul devra payer la valeur de quatre tableaux détournés à son client Patrick Massardy, et 1,2 million de francs aux Lloyd's de Londres.



